

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

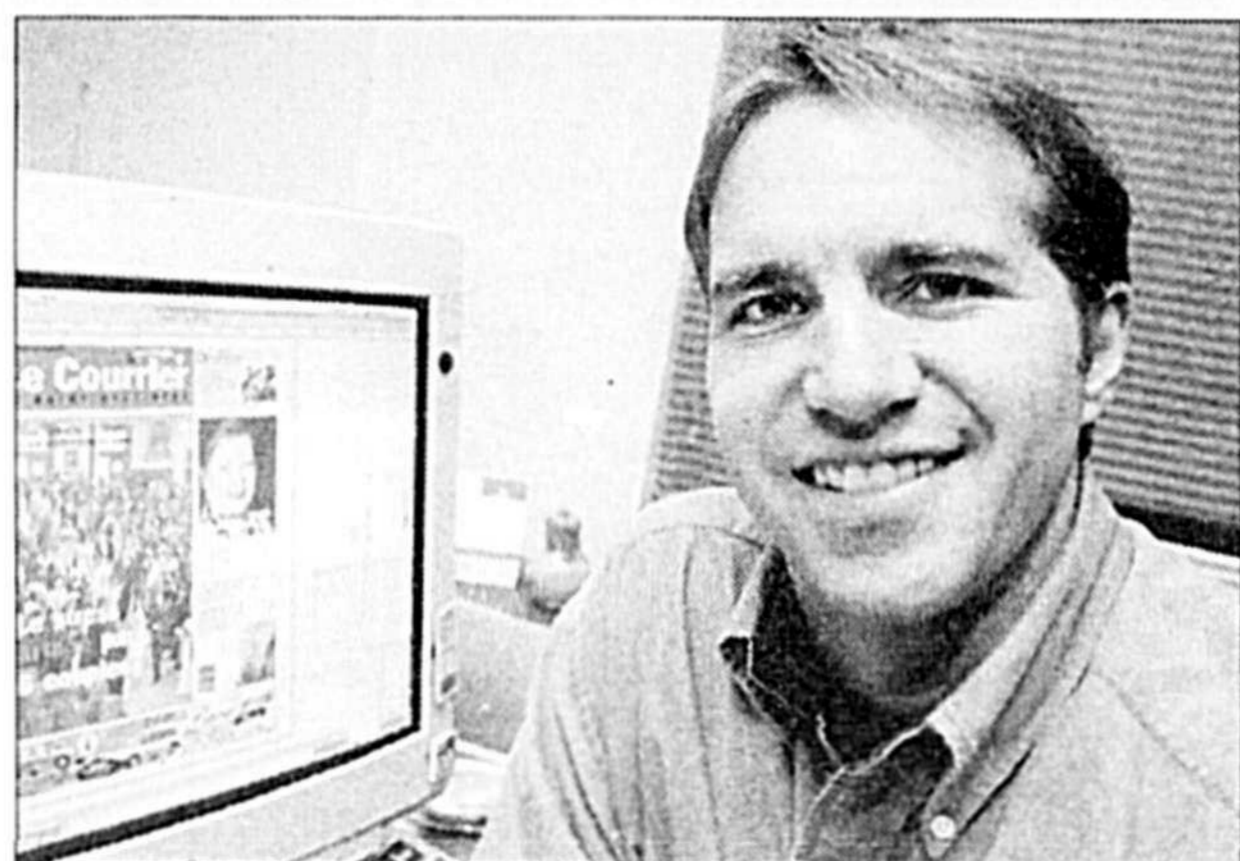
Québec 

*Le Courrier de
Saint-Hyacinthe*

Page manquante

Martin Archambault, nouveau journaliste au Courrier

À la suite du départ du journaliste Michel Lamarche pour La Presse canadienne, c'est le journaliste Martin Archambault qui se joint à l'équipe de la salle de rédaction du Courrier de Saint-Hyacinthe. Après des études en communication et rédaction française à l'université de Sherbrooke, Martin Archambault a fait un bref séjour au Courrier avant de passer à l'Oeil régional de Beloeil. Il revient maintenant au Courrier où il traitera entre autres des nouvelles du sport et du domaine judiciaire.



Martin Archambault

Photo Patrick Deslandes, PPM

Martin Archambault arrive à la salle de rédaction tout frais auréolé de deux prix reçus au concours des Hebdos en fin de semaine dernière dans la catégorie des journaux gratuits de plus de 40 pages.

Il a remporté le prix du journalisme en agroalimentaire pour un texte intitulé «De la pinte de lait à la pintade» et le prix du

journalisme en environnement pour le texte «Le gouvernement en partie responsable de l'envahissement du Richelieu par la tanche».

Un résidant de Saint-Hyacinthe, Martin Archambault est marié et père de deux enfants.

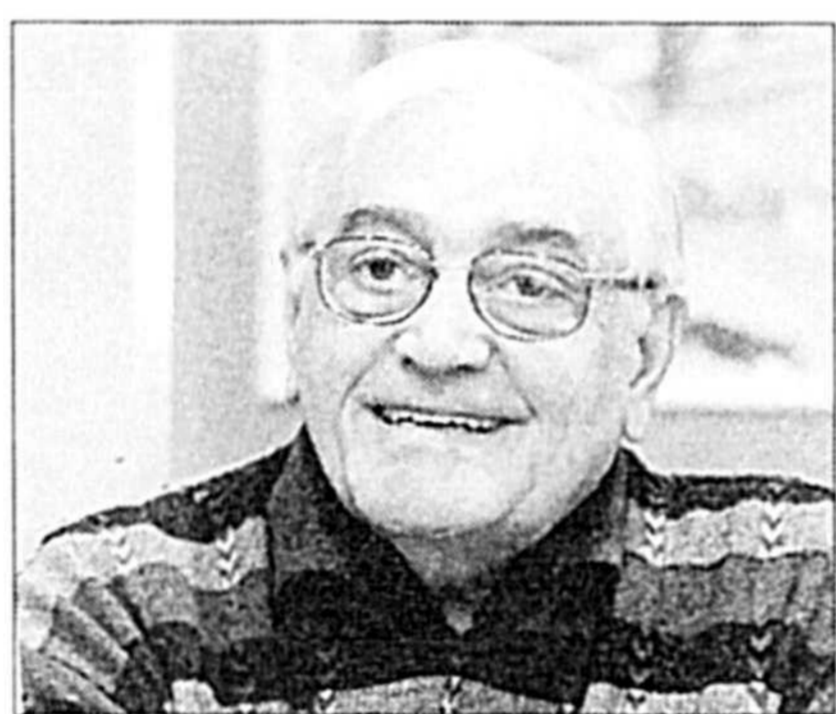
CETTE SEMAINE

NOS CHRONIQUES

Automobiles	A29
<i>La BMW X5</i>	
À vos livres	B4
<i>L'impératrice d'Islande</i>	
Boîte à images	B4
<i>Un été culturel aux grandes chaînes</i>	
Chiropraticien	B8
Cinéma	B2
<i>Yi-Yi</i>	
CLD	A24
<i>André Barnabé chez Boviteq</i>	
CLSC	B13
Coin des jeunes	B10
Grandir ensemble	B13
Habitation	B21
Histoire d'ici	B8
<i>"Play ball" Saint-Hyacinthe (6)</i>	
Internet	B12
<i>Comment chercher (fin)</i>	
Nutrition	B10
<i>Le barbecue</i>	
SOMMAIRE	
Agriculture	A28
Annonces classées	B22-26
Carnet de l'âge d'or	B13
Carrières et professions	B26-31
Économie	A24-27
Horoscope	B26
Loteries	A14
Mots cachés	B25
Mots croisés	B24
Nécrologie	B34-35
Services à la communauté	B14
Sports	A32-34

EDITORIAL ET OPINIONS

Jean Vigneault	A8
<i>De gré ou de force?</i>	
Lettres ouvertes	A9-10
<i>Les Ateliers Transition, une question de dignité</i>	



Le docteur Gérard Barnabé, personnalité de l'année

C'est lors d'un gala à l'hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe, tenu hier soir, que le docteur Gérard Barnabé, pédiatre, a été élu personnalité de l'année de la Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains et du Courrier de Saint-Hyacinthe. Les textes et photos seront publiés dans notre édition du 6 juin.

MÉTÉO

MERCREDI

Nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses dispersées

Minimum: **6°**
Maximum: **13°**



JEUDI

Ensoleillé avec passages nuageux

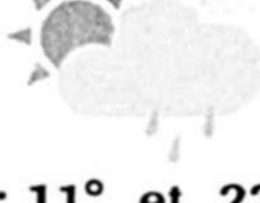
Minimum: **7°**
Maximum: **19°**



VENDREDI

Ennuagement suivi de quelques averses en fin de journée

Minimum: **9°**
Maximum: **21°**



Normale pour la période : 11° et 22°

Date	Lever	Coucher	Durée
30 mai	5 h 07	20 h 31	15 h 24
31 mai	5 h 06	20 h 32	15 h 26
1er juin	5 h 06	20 h 33	15 h 27

Sommaire de la météo en A16

Pour des prévisions gratuites, composez le

771-BEAU

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site Internet pour la semaine du 23 au 30 mai :

«Est-ce correct de remplacer les policiers municipaux par des policiers de la SQ pour épargner 700 000\$ par année?»

OUI: **31 %** NON: **69 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question pour cette semaine:

«Irez-vous en vacances à l'extérieur de la région cette année?»

Répondez-nous sur notre site Internet:
www.lecourrier.qc.ca

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

Parlant à bâtons rompus avec le rédacteur en chef du Courrier, dimanche soir lors du congrès des Hebdos du Québec, la ministre Louise Harel a affirmé sans hésiter que la fusion de l'agglomération avec Saint-Hyacinthe s'en venait rapidement. Elle a spontanément nommé le maire Léon Plante comme un adversaire acharné de la fusion et elle avait lu l'éditorial de Jean Vigneault qui a été primé au concours de la presse écrite régionale et qui portait sur les adversaires entêtés des regroupements municipaux.

Il semblerait que le conseiller Réal St-Pierre ait questionné dernièrement le directeur de la salle de spectacle de Drummondville sur différents sujets, dont le salaire d'un directeur général de pareil équipement. Et Saint-Hyacinthe n'a pas besoin d'une salle de spectacle. La belle affaire! M. St-Pierre croyait-il que le Drummondvillois accepterait de perdre 25 p.cent de sa clientèle si une salle digne de ce nom était construite à Saint-Hyacinthe? Faut quand même pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages. Ou pour des tartes, comme dirait plus prosaïquement Mme Tartempion.

Avant d'informer son conseiller de Douville, M. André Fortier devrait peut-être écouter plus attentivement. Jamais on ne lui a dit que le problème causé par le conflit de travail à Douville n'était pas important pour Le Courrier. On lui a clairement, très clairement dit, que ce n'était pas une raison assez importante pour retarder l'impression du journal pour y intégrer une conférence de presse qui avait lieu à 16 h le mardi après-midi. D'ailleurs, pour rafraîchir la mémoire de M. Fortier, il devait rappeler avant 14 h au bureau ce jour-là et il a malheureusement oublié. Il ne faudrait tout de même pas confondre un journal avec un bulletin d'organisme communautaire. Surtout quand on incite ainsi un conseiller à donner publiquement des informations inexactes.

Vu à Wakefield, dans la région de Gatineau, un signe de la modération de la SAQ. Une très grande et très visible affiche de SAQ Sélection classique est installée sur une sorte de roulotte délabrée qui constitue le site et même le comptoir de la SAQ là-bas. Outre les prix démesurément plus élevés qu'en Ontario, à quelques kilomètres de distance, voilà une excellente raison pour aller encourager les magasins de Mike Harris et de ses amis. Cette succursale de Wakefield est loin d'être une Jaguar, c'est plutôt une Lada qui aurait circulé durant une dizaine d'années en Yougoslavie ou en Tchécoslovaquie.

Dave Morissette devra se mettre sur son 36 la semaine prochaine, le numéro qu'il portait avec le Canadien, pour accueillir sa clientèle au restaurant Le Four sis dans l'ex-Marie-Antoinette. Il assure que ses plats ne seront pas à son image, c'est-à-dire durs-à-cuire!

À compter de cet été, les patrouilleurs à vélo du Service de la sécurité publique de Saint-Hyacinthe pourront émettre des constats d'infraction.

Le nouveau directeur des Affaires publiques et des communications à la Délégation du Québec à Paris, André Sormany a vécu une bonne partie de son enfance sur la rue Sicotte à Saint-Hyacinthe.

Léon Plante assistait samedi dernier au souper de homards du Club Optimiste Douville. Certains se demandaient à quel titre : futur conseiller municipal du quartier de Sainte-Rosalie ou encore futur ex-maire de Sainte-Rosalie?

Le ministre Paul Martin a la solution pour que le gouvernement fédéral ait plus de visibilité : faire élire un député libéral, bien évidemment...

Au sujet de son collègue bloquiste Yvan Loubier, il lance : «j'ai une résidence au Lac Brome et je passe temps en temps par Saint-Hyacinthe. Je suis sans doute plus présent chez vous que votre propre député.»

GRANDE VENTE 6^e ANNIVERSAIRE

2 en 1 éjection latérale/déchetage

Modèle - HRS216KPD
Le retrait facile de l'éjecteur latéral convertit la tondeuse en déchiqueteuse - aucun outil requis

419 \$

En solde à seulement

Taille-bordures

Modèle à poignée en boucle - UMK422K1LN
- Mini-moteur Honda
- 4 temps de 22 cc
- Option scie/sécateur
En solde à seulement

Modèle à guidon de 22 cc
En solde à seulement

399 \$

UMK422K1UN **429 \$**

Moto CENTRE St-Hyacinthe INC.

625 Boul. Laurier, St-Hyacinthe
Aut. 20, sortie 120, rte 116
tournez à gauche, roulez 7 km
www.motocentrest-hyacinthe.com (450) 774-3133.

HONDA
Produits Mécaniques.

Tous nos produits mécaniques HONDA en magasin sont en vente

Regroupement de l'agglomération

Tous les maires refusent de bouger avant le mot d'ordre de la ministre



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Les maires de l'agglomération n'ont pas l'intention d'obtempérer aux vœux du conciliateur Gilles Rioux au sujet d'une demande commune de regroupement avec la Ville de Saint-Hyacinthe d'ici au 7 juin. «Nous allons attendre que la ministre Harel se positionne avant de procéder à quoi que ce soit. C'est à elle de bouger en premier», disent-ils unanimement.

Un peu comme les négociations constitutionnelles entre le fédéral et les provinces, il est de bon ton de se demander jusqu'à quand l'unanimité régnera autour de la table. La réunion du conseil de Saint-Hyacinthe, lundi soir, pourrait s'avérer la «nuit des longs couteaux» si entre-temps, la Ville reçoit la missive tant attendue de la ministre Harel.

À Saint-Hyacinthe, Claude Bernier se dit d'accord avec ses collègues de la banlieue. «C'est la bonne façon de faire les choses pour l'instant. Nous travaillons tous ensemble dans ce projet et il est important que l'on fasse une demande commune et qu'elle ne soit pas l'objet que d'une, deux ou trois municipalités.»

«Certains espèrent toujours que la ministre n'enverra pas d'orientation précise. Personnellement, étant favorable aux quatre recommandations du conciliateur, je souhaite qu'elle le fasse parvenir le plus tôt possible», dit-il.

C'est quoi, l'urgence?

«Dans mon cas, j'attends tout simplement. Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons des pressions de nos citoyens qui s'interrogent bien légitimement. De plus, il faut dire que c'est beaucoup trop vite. C'est quoi, l'urgence? Une fusion, c'est pour longtemps, rappelez-vous», souligne Robert Hébert, de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe.

Quant à Guylain Coulombe, il souhaite que l'on laisse le temps aux élus en place de s'asseoir véritablement autour d'une table pour décider des orientations à venir et de la planification d'un agenda.

«Si on fait quelque chose avant que la ministre nous écrive, les données pourraient changer. Voyez ce qui s'est passé dans la région de Rimouski. Le concilia-

teur a suggéré un regroupement à neuf municipalités et la ministre en a gardé seulement trois», de dire le maire de Saint-Thomas.

Pour Léon Plante, «le rapport de M. Rioux ne nous a rien appris de véritablement nouveau. Je l'ai dit par le passé, on doit prendre le temps de savoir dans quelle direction l'on s'en va. Avant de récolter, il faut semer. Faisons ces démarches avant la fusion parce qu'après, il sera trop tard. Il est toujours mieux de s'entendre que de se faire imposer», prévient-il.

Un chèque en blanc

Réjean Veilleux, de Sainte-Rosalie Paroisse, rejoint l'opinion du maire de la municipalité du même nom.

«Il s'agit tout simplement d'un faux rapport. Son mandat était clair à l'avance : il fallait qu'il aille dans l'orientation du gouvernement. En fait, ses recommandations sont sensiblement les mêmes que celles du maire de Saint-Hyacinthe, Claude Bernier.»

Il s'explique mal au surplus qu'un seul conseiller soit assis à la table du conseil, pour défendre le secteur rural. «Le secteur agricole représente pas loin de 90 % du territoire de la nouvelle ville. Ça n'a pas d'allure.»

M. Veilleux prétend que les baisses de

taxes présentées ne se réaliseront peut-être pas en bout de ligne. «Il y a beaucoup de défaillance dans le rapport de M. Rioux. Même la Ville ne sait pas comment ils peuvent arriver avec une économie de 700 000\$ pour les policiers.»

«Nous n'avons pas l'intention de bouger. Ce serait comme signer un chèque en blanc. Après tout, avant de se marier, il faut sortir avec pendant quelque temps.»

De plus, il faut dire que c'est beaucoup trop vite. C'est quoi, l'urgence? Une fusion, c'est pour longtemps, rappelez-vous»

À l'action maintenant, suggère Dion

Après tous les palabres des derniers mois, le moment est maintenant venu de passer à l'action en matière de fusions municipales. Le député Léandre Dion convie les maires de l'agglomération à procéder en ce sens.

«Les autorités municipales concernées ont fait preuve de responsabilité face à l'intérêt commun en participant au processus de regroupement. Le moment est maintenant venu de conclure», précise le député de Saint-Hyacinthe.

«Tout le temps nécessaire a été pris afin de s'assurer que toutes les personnes intéressées seraient consultées. Il est maintenant temps de donner à l'agglomération de Saint-Hyacinthe une direction politique unifiée.»

«J'espère que les maires iront dans le sens des recommandations du conciliateur. J'ai parlé à la ministre Harel et je lui ai fait part qu'il fallait aller dans cette direction le plus tôt possible. Les discussions entre les élus ont duré assez longtemps.»

M. Dion pense encore que la date de la fusion de l'agglomération serait aussi

Le maire de Sainte-Rosalie estime que dans ce dossier, le député Dion ne joue pas son rôle. «Il est avant tout le député de la Ville de Saint-Hyacinthe plutôt que de l'ensemble du comté.»

Attendre

Quant à Rosaire Martin, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, il prétend que le gouvernement va à contre-courant de la logique.

«Le gouvernement vient de mandater une étude pour analyser le problème des villes-centres au sein des MRC. Il devrait attendre avant de poser certains gestes. C'est un peu comme partir à l'envers. Je le répète depuis le début, qu'est-ce qui arrivera des MRC une fois que les villes-centres auront pris toute la place?»

Quant à la demande de regroupement, M. Martin entend en discuter avec ses conseillers avant de prendre une décision. La réunion de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur a lieu ce lundi à 20 heures.

tôt que le 1er janvier 2002.

Comme il en avait fait part il y a quelques mois, M. Dion croit important qu'un conseiller de la future ville provienne du milieu rural, afin de défendre les intérêts agricoles. «Cela permettrait en même temps d'avoir une continuité géographique avec le reste de la région.»

«J'espère que la réaction des maires sera positive. Je souhaite en même temps qu'ils acceptent de signer la demande commune. Il est toujours préférable que ce projet se fasse dans la discussion plutôt que par l'imposition d'un décret gouvernemental», prévient le député.

Il est donc clair qu'à défaut d'une demande de chacune des municipalités, le gouvernement ira de l'avant d'ici la fin de la présente session parlementaire, en juin.

J.D.

Autres textes en A21

Restaurant Casa Flora

SPÉCIAL DU CHEF
 * Entrée de salade (chef ou César)
CREVETTES À LA PROVENÇALE
 OU **FILETS DE PERCHAUDE**
 OU **STEAK D'ENTRECÔTE**

AU CHOIX
9.95\$*
 *servi avec riz, patates, légumes

«Les homards sont arrivés»
Festival du Homard

Entrée de salade (chef ou César)

1 homard
 servi avec riz, patates, légumes

15.95\$



GRATUIT*
LE DIMANCHE
APRÈS 16 H
 *Menu pour enfant
POUR LES ENFANTS
 (12 ans et moins, accompagné d'un adulte)
 "un enfant par adulte"
 sauf jours de fêtes et fériés

C'EST VOTRE ANNIVERSAIRE?
 avec réservation 4 pers. et plus
 Il nous fera plaisir de vous offrir votre **GÂTEAU**

3275, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe

774-3541



Vaste stationnement gratuit à l'arrière du restaurant

Vingt-quatre employés prennent le chemin de l'hôpital



Martin BOURASSA
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Un problème de ventilation serait à l'origine de l'évacuation forcée d'une partie de l'usine Olymel/Flamingo de Sainte-Rosalie, vendredi matin.

Quelque 150 employés ont bénéficié d'un petit congé imprévu.

Incommodés, vingt-quatre employés ont dû être transportés d'urgence au centre hospitalier Honoré-Mercier pour y soigner divers malaises. On parle de problèmes respiratoires, de maux de tête, d'étourdissements et de nausées.

Une employée de production s'est même évanouie à sa sortie de l'usine.

«Elle s'est sentie mal la première et elle est sortie. C'est une personne plus sensible aux variations climatiques ou à la mauvaise qualité de l'air, c'est notre signal d'alarme», ont confié au *Courrier* ses collègues de travail.

Pour les employés du secteur cru, affectés au désossage de la volaille, l'évacuation fut en réalité l'aboutissement d'une journée de travail qui a bien mal débuté.

Une panne électrique survenue peu après 6 h 30 a perturbé l'entrée au travail.

Donnez-moi de l'oxygène

C'est avec deux bonnes heures de retard sur l'horaire habituel, soit vers 9 h 30, que les employés de production ont finalement pu se mettre au boulot.

Mais pas pour très longtemps. En moins de dix minutes, les premiers malaises ont commencé à se manifester chez les employés de production.

Tout de suite, on a pointé du doigt le système de ventilation déficient.

«Nous n'étions pas confortables dans l'usine, ce n'était pas frais comme à l'habitude. Il y avait une odeur d'humidité anormale. Personnellement, j'avais le cœur qui pompait pas mal et je commençais à me poser des questions», a indiqué une employée qui a dû escorter quelques compagnes de travail à l'extérieur.

Michel Duhamel, employé de production et lieutenant au service des incendies de Sainte-Rosalie, a fait les premiers relevés et recommandé l'évacuation.

«Les gens sont sortis par eux-mêmes dès l'apparition des premiers symptômes. Le

taux d'oxygène étant trop bas, ils ont manqué d'air», a-t-il simplement expliqué.

Pour une raison encore indéterminée, le système de ventilation n'aurait pas été relancé une fois la panne électrique réglée. Un manque d'air frais associé à une hausse de la température a incommodé des dizaines d'employés.

Dix ambulances, dont deux de Granby, ont été dépêchées sur place. Les véhicules de Saint-Hyacinthe ont fait jusqu'à deux ou trois transports vers l'hôpital.

Certains ont fait le voyage à deux et même à trois dans l'ambulance.

Les pompiers de Sainte-Rosalie ont été appelés en renfort par mesure préventive.

Ils ont inspecté les lieux et fait quelques lectures à l'aide d'appareils de détection.

En tout et partout, vingt-quatre employés ont été conduits au CH Honoré-Mercier.

Bonne nouvelle, ils ont tous reçu leur congé dans l'après-midi.

«Ils sont restés moins d'une heure», a précisé le Dr Gilles Brien, directeur des services professionnels et hospitaliers à Réseau Santé Richelieu-Yamaska.

Une reprise trop hâtive?

Plusieurs employés rencontrés à l'usine Olymel/Flamingo ont questionné la décision de l'employeur de relancer la production sans ventilation adéquate.

«Nous ne savions pas qu'il (le système) ne fonctionnait pas», a soutenu Hélène Daoust, directrice des ressources humaines à l'usine de Sainte-Rosalie.

Une explication qui ne convainc toutefois pas les employés rencontrés.

«Tout le monde le savait, voyons donc, il suffisait de regarder en l'air pour voir que les ventilateurs (fans) ne viraient pas. Je pense plutôt qu'on a simplement voulu reprendre trop tôt le temps perdu et qu'on a sous-estimé l'absence de ventilation.»

La Commission de la santé et de la sécurité au travail a ouvert une enquête.

Il s'agit du deuxième incident du genre à survenir dans une usine Olymel de la région de Saint-Hyacinthe depuis le début de la présente année.

Le 22 janvier, 14 employés de l'usine de Saint-Simon avaient dû être hospitalisés après avoir été exposés à des vapeurs toxiques d'époxy à la suite de travaux effectués sur le plancher de la salle de découpe de porc.



Des employés ont souffert de problèmes respiratoires.

Photo Patrick Deslandes, PPM



Le lieutenant Michel Duhamel du service des incendies de Sainte-Rosalie et Hélène Daoust, directrice des ressources humaines chez Olymel/Flamingo, ont donné leur version des faits.

Photo Patrick Deslandes, PPM



Les employés ont profité d'un bain de soleil inattendu.

Photo Patrick Deslandes, PPM

AUBERGE
Quilliams
LAC BROME M. Jacques Laliberté, prop.

SOUPER-CONCERT « OPÉRA À LA CARTE »
Avec Micheline Camirand, soprano et directrice artistique,
Accompagnée de ses artistes invités

Au programme :
« Diva Carnaval », airs célèbres d'opéra (Bellini, Verdi, Biset, etc)
musique tzigane, sud-américaine, blues et negro spiritual
Piano, violon, flûte, clarinette et saxophone
Dimanche 10 juin, 17 h à 21 h 45
59,95 \$ p.p. incluant : cocktail, apéro, repas 5 services, pourboires
taxes en sus. Forfait hébergement et souper-concert disponible

572, ch. Lakeside, Lac Brome, sortie 90 aut. 10 (rte 248 sud), 5 km
Réservation 450-243-0404 ou 1-888-922-0404
www.aubergequilliams.com

Merci de votre appui et de la confiance témoignée depuis plusieurs années.

EXTRA CÉDRES INC.
RÉCUPÉRATION DE FEUILLAGE DE CÉDRES ET CONIFÈRES
Gratuitement de mai à octobre.

Cueillette: du lundi au samedi inclusivement

Pour une dixième année consécutive, nous sommes heureux d'inviter la population maskoutaine et des environs, à profiter GRATUITEMENT de nos services pour la cueillette de vos retailles de cèdre et de certains conifères. Dès votre taille commencée, veuillez bien communiquer avec nous. Merci de votre généreuse collaboration pour les 10 années passées, et nous vous remercions à l'avance de votre participation assidue et très active au sein de notre entreprise.

Lorette Deslandes-Martin
propriétaire

André Martin
propriétaire

MARTIN & Fils 477, rue Deslandes, Saint-Dominique
773-1000 • 1-800-563-1001

La SQ se propose de couper huit postes

La Ville doit-elle garder sa police?

«Je ne me prononce pas là-dessus»



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Le chef de police du service de la Sécurité publique de Saint-Hyacinthe, Pierre Duchaine, ne veut pas se prononcer sur l'avenir du corps de police qu'il dirige depuis environ un an.

Actuellement, il a comme principale tâche de préparer le dossier aux élus, pour que ceux-ci prennent position d'ici un mois. La Ville a rencontré des représentants de la SQ et du ministère de la Sécurité publique le 15 mai dernier.

«En tant que membre de l'association des chefs de police, je suis d'accord avec la réorganisation policière en place. Il ne faut pas oublier que cette réorganisation fera en sorte que le nombre de services policiers passera de 130 à seulement 35. Je dois faire abstraction de ma job dans la préparation de ce rapport», lance-t-il en entrevue téléphonique.

M. Duchaine conçoit que le climat de travail n'est pas à son mieux dans la perspective que les policiers puissent être transférés d'ici quelques mois. «Les troupes sont actuellement divisées. Il y a une certaine émotivité dans l'air.»

D'après les données du ministère de la Sécurité publique, datant d'il y a deux ans, le coût de la police à Saint-Hyacinthe revenait à 38¢ du 100\$ d'évaluation. Québec a fait une offre ne dépassant pas 30¢. La



Le directeur du service de la Sécurité publique de Saint-Hyacinthe, Pierre Duchaine, a comme tâche de préparer un dossier pour les élus sur le choix du prochain corps de police.

différence est donc de plus de 1,3 million de dollars.

«À première vue, l'économie avancée par le rapport Rioux est réaliste, mais il faut quand même comparer des oranges avec des oranges. C'est la tâche qui m'incombe actuellement.»

Si la Ville décide de garder sa police municipale, elle perdra certains éléments d'enquêtes comme les agressions sexuelles et les vols qualifiés, entre autres. Cependant, elle devra ajouter des patrouilleurs, ce qui inévitablement est plus dispendieux.

Si la Ville donne les clés de sa police à la SQ, elle pourrait louer ou vendre son poste sur la rue de Boucherville ou encore s'en servir uniquement comme caserne incendie.

«On nage dans l'obscurité depuis deux mois»

Du côté des policiers, «on nage dans l'obscurité depuis deux mois. On a l'impression de se faire vendre», confie le président de la Fraternité des policiers, Michel Bouchard.

Selon ses dires, ses collègues seraient divisés en deux factions. D'abord, ceux qui approuvent le transfert des effectifs vers la SQ avec l'impression que ce geste leur donnera l'opportunité d'augmenter leur possibilité de carrière. Puis, ceux qui avaient fait le choix de travailler pour un

- Pierre Duchaine

poste comme celui de Saint-Hyacinthe et qui regrettent que les autorités municipales pensent à un tel geste.

Le président du syndicat ne remet pas en doute les économies potentielles d'un million de dollars par année. «C'est assez facile à comprendre, la Sûreté du Québec va couper huit postes, quatre cadres, deux enquêteurs, un agent communautaire et un agent de liaison.»

Si au niveau salarial, la rémunération est comparable entre les policiers provinciaux et municipaux, la question du fonds de pension n'est pas aussi limpide pour les bleus.

«Est-ce que ça en vaut le coup? Certes que si l'on regarde ça de même, une économie potentielle d'un million, c'est intéressant et la question ne se pose même pas. Par contre, est-ce que le service sera le même?»

Pour la population, il mentionne que les citoyens ne verront peut-être pas la différence sauf pour l'agent communautaire qui avait la tâche de visiter les écoles et qui avait fait sa marque au fil des ans.

Saint-Hyacinthe n'est pas la seule ville à réfléchir sur l'avenir de son service de police. C'est également le cas à Victoriaville, Valleyfield, Saint-Georges-de-Beauce et Sorel-Tracy.



Les policiers ont accepté l'entente de principe pour la convention collective 1999-2001.

Les policiers s'entendent avec la Ville

Jean Dumont

Contre toute attente, LE COURRIER a appris que la Fraternité des policiers et la Ville de Saint-Hyacinthe en sont venues à une entente au sujet de la convention collective. Après seulement six séances de négociations, les deux parties ont convenu d'un accord. Lors d'une assemblée générale spéciale tenue jeudi dernier, les policiers ont majoritairement accepté l'entente de principe. Au niveau salarial, ils ont obtenu sept pour cent pour les années 1999, 2000 et 2001.

Contrairement aux autres groupes d'employés de la Ville qui ont récemment obtenu six p. cent sur trois ans, les policiers ont signé avec une bonification salariale, même si par le passé le maire Claude Bernier a constamment parlé d'équité parmi les employés de la Ville.

Selon le président de la Fraternité, Michel Bouchard, il semble que le spectre d'un transfert des policiers municipaux vers la Sûreté du Québec ait été un facteur important dans le cadre de ces négociations.

«Il a été convenu qu'il était toujours mieux de se mettre à jour avant qu'il se passe quoi que ce soit à ce niveau. De plus, à la Ville, la question de l'arbitrage a aussi été un facteur et je ne pense pas qu'ils étaient intéressés à y retourner.»

On sait que la récente décision du tribunal d'arbitrage aura coûté plus de 400 000\$ en rattrapage salarial à la Ville de Saint-Hyacinthe sans compter les 150 000\$ de frais juridiques.

Le 1er décembre dernier, l'arbitre fixait le salaire des policiers maskoutains à cinq p. cent sur trois ans, pour les années 1996 (1,5 %), 1997 (1,5 %) et 1998 (2 %).

Dans sa décision, l'arbitre a favorisé la Ville au détriment des policiers.

De toute évidence, les élus entérineront à leur tour la convention lors de la séance régulière du 4 juin. À la Ville, on confirme l'entente et on entend en expliquer les modalités lors d'un point de presse au cours de la semaine prochaine.

Restaurant Le Saint-Mathieu

Poisson en festival plus de 5 choix

Terrasse agréable

Vieux-Beoeil

- Moules • Poissons • Fruits de mer •
- Viandes • Volailles • Gibiers •

80, rue Saint-Mathieu, Vieux-Beoeil

Réservation : (450) 467-7744 SANS FRAIS : 1-877-467-7744

Les bons conseils enrichissent

VMD
Conseillers en placement
Les vraies valeurs passent par VMD

Nathalie Bonenfant
Conseillère en placements
(450) 223-1818

En matière d'investissement, tout est question d'analyse, de stratégie et de confiance...

Pour moi, vos objectifs et vos valeurs sont une priorité.

Pour des conseils spécialisés concernant l'achat d'obligations, de fonds communs de coupons détachés ou d'actions, communiquez avec moi au **223-1818**.

Desjardins
Valeurs mobilières Desjardins

Nous gérons les placements les plus importants au monde: les vôtres!

Stéphane Massé, dir.

Donald d'Argenson

Roger Castonguay

Michel Barbeau

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

1355, rue Gauvin, suite 4100
Saint-Hyacinthe

Tél. : (450) 774-5354

Sans frais : 1-800-474-5354 Fax : 450-774-8798

Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER:
<http://financierebn.com>

Membre FCPÉ

Portail internet : une subvention de 67 000\$ pour un projet qui existait déjà

Jean Dumont

Lorsqu'il a pris connaissance il y a quelques semaines du portail internet www.maskoutain.ca, Jocelyn Desrochers avait une impression de déjà vu. Depuis un an, presque jour pour jour, Maskaweb.net offre aux internautes une signature semblable.

«Je ne suis pas du genre à partir une guer-

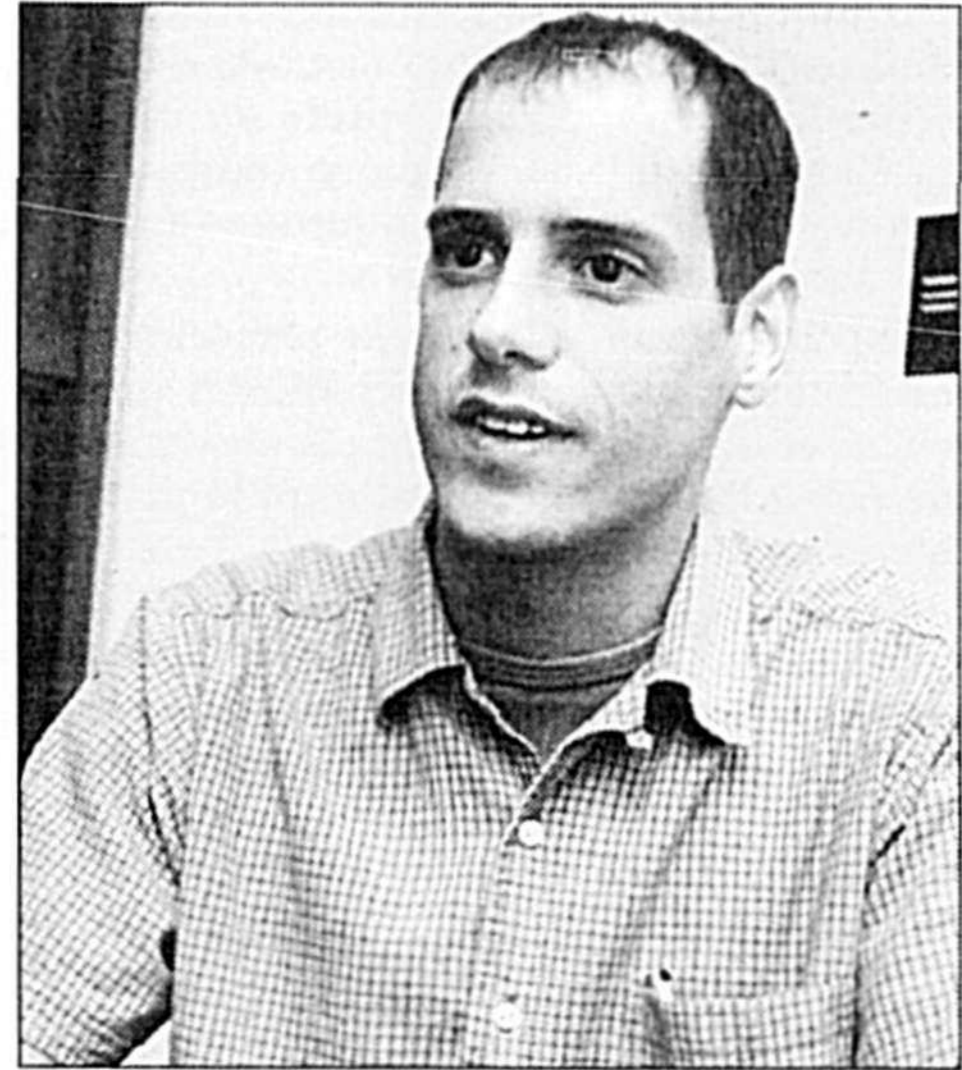


Photo Patrick Deslandes, PPM

Jocelyn Desrochers, concepteur du portail Maskaweb

re avec qui que ce soit, mais de notre côté, nous avons 765 liens. Et, tout cela s'est fait bénévolement, sans subvention de qui que ce soit», lance ce jeune enseignant d'informatique de l'école secondaire St-Joseph, originaire de Saint-Jude.

Ainsi, contrairement à Maskaweb, le Service de développement des technologies de l'information (SDTI) — le père spirituel de maskoutain.ca — a profité d'une généreuse subvention fédérale de 67 000\$ pour réaliser ce portail internet.

De nombreux partenaires du milieu se sont associés à SDTI comme la Ville de Saint-Hyacinthe, le Centre local de développement, la Table de concertation jeunesse, le Centre de développement communautaire. Bref, des gens qui connaissaient le système.

«Lorsque nous avons démarré notre projet en mai 2000, nous n'avions pas demandé de subventions tout simplement parce que nous n'étions pas au courant. De toutes façons, les internautes peuvent comparer les deux produits et je n'ai pas honte du nôtre. Chacun fera son opinion.»

Des démarches pour faire connaître Maskaweb auprès des médias locaux ont également été vaines lors du lancement il y a un an.

Un dédoublement de service

«Je trouve personnellement que c'est un dédoublement de ce qui se faisait déjà. Pour le montant de la subvention, je ne

saurais dire puisque je ne connais pas comment tout cela a été dépensé», avoue Jocelyn Desrochers.

«À l'époque, on a voulu regrouper tous les sites existants de Saint-Hyacinthe et de la région. On s'est basé sur le concept de la Toile du Québec si bien que nous avons voulu faire la même chose, mais uniquement pour Saint-Hyacinthe. Nous voulions offrir un outil, un service global à la population. Nous sommes partis de rien et petit à petit, nous ajoutions des sites si bien qu'aujourd'hui, nous avons 765 liens.»

Si le concepteur de Maskaweb ne veut

pas partir une guerre, les messages dans le forum du portail ne sont pas aussi polis. Un internaute écrivait récemment que le site de Maskaweb était «bien construit et pratique. Dommage qu'un groupe de cons (maskoutain.ca) l'ait déjà copié. Vous avez le mérite d'y avoir pensé en premier sans SUBVENTIONS.»

M. Desrochers dit qu'il y a environ 2 000 visiteurs par mois dans son portail. Sur sa page d'accueil on peut y lire : «nous sommes fiers d'être la référence #1 des internautes maskoutains qui découvrent leur région par le web.»

«Nous ne sommes pas une copie conforme»

La responsable du SDTI, Isabelle Martin, estime que le portail maskoutain.ca s'ajoute simplement à la gamme de services pour les internautes.

«Je dirais que nous sommes complémentaires, car on ne peut simplement pas couvrir tout ce qui se fait dans une même communauté. D'ailleurs, dans plusieurs villes, on retrouve plusieurs portails internet. Ce n'est pas quelque chose de particulier à Saint-Hyacinthe», répond-elle.

«Sur le site de Maskaweb, on retrouve plusieurs choses intéressantes que nous n'avons pas nécessairement chez nous. C'est un beau site que j'avais déjà vu par le passé. Le fait qu'il l'aient réalisé de cette manière, c'est tout en leur honneur. Je remarque qu'ils l'ont bonifié depuis quelque temps.»

«La preuve que je ne veux pas en faire

une compétition entre nous, c'est que ça nous ferait plaisir de mettre un hyperlien sur notre site. Il suffit simplement d'en faire la demande.»

Madame Martin ajoute qu'au départ maskoutain.ca avait une saveur communautaire. Elle a également développé un volet spécifique pour les commerces, les industries et les écoles de la région.

«Quant à la subvention, elle a été utilisée à bon escient. Il ne faut pas oublier que nous avons fait par exemple de la formation des groupes communautaires pour les aider. Pour les commerces, nous nous sommes concertés avec des organismes comme la Sidac et la Chambre de Commerce pour avoir des sites qui leur conviennent.»

J.D.

Les enseignants de retour sur le sentier de la guerre

Martin Bourassa

Un nouvel affrontement se dessine entre les enseignants et le gouvernement du Québec.

L'épineux dossier de l'équité salariale et de la reconnaissance des heures travaillées est au cœur du conflit qui couve à petit feu.

«C'est toujours l'impasse dans ce dossier, annonce Daniel Saint-Roch, président du Syndicat de l'enseignement Richelieu-Yamaska. Si Québec persiste à dénigrer notre travail et à balayer nos demandes du revers de la main, nous n'aurons d'autre choix que de reprendre nos moyens de pression à l'automne.»

Les négociations entre la partie patronale et la partie syndicale piétinent.

Même si, au sortir de la dernière négociation, les deux parties se sont mises d'accord pour relancer le dossier en vue d'un règlement d'ici le 21 novembre 2001, les échanges et les discussions préliminaires n'annoncent rien de bon.

D'un côté, les enseignants réclament l'application des conclusions d'une étude de 1996. La position patronale situait alors à 1609 heures, la tâche annuelle des enseignants. En février dernier, Québec ramenait pourtant ce chiffre à 1430 heures.

«Notre tâche en est une à temps plein, alors pourquoi en reconnaître seulement 90%, se questionne Daniel Saint-Roch. Le gouvernement essaie par tous les moyens de retarder l'échéance du mois de novembre et de diluer les résultats des études conjointes qui, dans l'ensemble, confirment nos prétentions.»

Plus d'une centaine d'enseignants ont voulu sensibiliser les commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe au dossier, le 15 mai. Ils ont tenté sans succès de faire signer aux élus une sorte de pétition demandant aux signataires de reconnaître que la tâche d'enseignement est une tâche temps plein.

«La présidente préfère se tenir loin de cette guerre de chiffres, constate Daniel

Saint-Roch. C'est décevant, car nous cherchions simplement à obtenir un appui tangible des commissaires et des directions d'école qui devraient être les premiers à pouvoir apprécier notre travail à sa juste valeur.»

Andréa Café
RESTAURANT

Mme Lyne Larocque
vous invite à venir profiter du

Homard en folie

1 homard riz
et beurre
16,95 \$

2 homards
26,95 \$

Pour deux personnes

4 homards
1 bouteille de vin blanc
59,95 \$

4 homards
2 verres de vin blanc
41,95 \$
(dimanche au vendredi)

Menu du jour à partir
6,95\$

Pâtes fraîches à saveur d'Italie
8,95\$

Pour vos diners d'affaires
2 salons à votre disposition

1485, rue St-Antoine
774-3620

ULTIMA
On assure... on rassure





L'assurance

tranquillité ...

L'assurance : une affaire de confiance !

Un service personnalisé et chaleureux et une expertise reconnue : voilà ce que nous vous offrons en tant que courtier Ultima. Que ce soit pour une soumission, une aide immédiate lors d'un sinistre ou pour le suivi d'une demande d'indemnité, nous nous engageons à être présents pour vous au bon moment.

Venez nous rencontrer : nous sommes près de chez vous.

Tout sous un même toit

Nous pouvons vous offrir tous les produits d'assurance qui répondent à vos besoins : habitation, automobile, entreprises ainsi que des services financiers et autres produits novateurs à prix concurrentiel.

Profitez de notre service hors pair !

VOYAGES

SERVICES FINANCIERS

Votre courtier **ULTIMA**

CHAPDELAIN ASSURANCES INC.
courtiers d'assurances

2960, boul. Laframboise, St-Hyacinthe
(450) 774-4695

220, rue Brébeuf, Belœil
(450) 464-2112

www.ultima.qc.ca

Les caissières en formation passent à la caisse

Martin Bourassa

Tous les employés de l'Agence de placement Hélène Roy, principalement des caissières, qui ont été formés dans les caisses populaires Desjardins du Québec sans être rémunérés, seront bientôt dédommagés par l'agence.

Le *Courrier* a appris qu'un projet de règlement est intervenu au cours des dernières semaines entre la Commission des normes du travail du Québec et la haute direction de l'Agence de placement Hélène Roy, spécialisée en placement de personnel dans les caisses Desjardins du Québec.

Il prévoit le versement d'un montant forfaitaire à toutes les caissières de l'agence qui ont été formées dans les caisses au cours de la dernière année.

Il est toutefois impossible, pour l'instant, de savoir combien de personnes sont concernées par ce règlement, ni quel montant elles se partageront.

À la Commission des normes du travail, on se limite à dire que ce dossier est en voie de règlement, mais que les quittances provenant d'employés qui ont accepté le remboursement proposé commencent peu à peu à entrer à la Commission.

«Nous avons proposé une entente aux salariés, mais comme il y a énormément de personnes impliquées, la démarche fut très ardue. Nous sommes toutefois parvenus à retracer tout le monde à partir des registres d'employés de l'agence», a expliqué Guy Blondin, porte-parole de la Commission des normes du travail.

Mais c'est toutefois une certitude, l'intervention de la Commission des normes du travail a forcé l'Agence de placement Hélène Roy à revoir sa politique de formation.

On se souviendra qu'en décembre dernier, *Le Courrier* avait rendu publique l'intention de la Commission des normes du travail du Québec d'enquêter sur les pratiques pour le moins douteuses de l'agence de placement.

Nous révélions alors que plusieurs caisses avaient reçu un avis concernant une enquête qui serait effectuée dans les prochains mois dans le but de vérifier les pratiques de l'agence de placement Hélène Roy, qui fournit en main-d'œuvre temporaire son principal client, soit les caisses des régions de Saint-Hyacinthe, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Joliette.

La Commission des normes ciblait spécifiquement la formation de deux ou trois semaines donnée aux employés de l'agence dans les locaux des caisses, et ce, sans rémunération. Elle informait même les caisses impliquées qu'elles pourraient être tenues conjointement responsables de ces salaires impayés.

L'enquête «parallèle» du *Courrier* avait rapidement permis de confirmer les doutes de la Commission et de plonger dans l'embarras les dirigeants de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska.

La Fédération s'en mêle

Il aura fallu moins de six mois pour que l'Agence de placement Hélène Roy en vienne à un règlement avec ses caissières et ne modifie ses pratiques à la satisfaction de la Commission des normes du travail et de Desjardins.

C'est en toute confiance que les caisses accueilleraient maintenant les employés de cette agence qui emploie quelque 500 pigistes à travers la province. Son chiffre d'affaires est d'ailleurs passé de 50 000 \$ à 7 millions \$ depuis 1985.

«L'agence respecte maintenant la loi, la formation est payée, affirme Guy Blondin.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Un bureau régional de l'Agence de placement Hélène Roy a toujours pignon sur rue à Saint-Hyacinthe.

Nous avons fait des vérifications et nous allons en faire d'autres afin de nous assurer que l'agence en question respecte dorénavant tous ses engagements.»

Chez Desjardins, on tient exactement le même discours que la Commission.

«La situation a été corrigée, signale Léo Drolet, directeur du remplacement et à la réaffectation des ressources à la Fédération des caisses Desjardins. Des gens formés sans être payés dans nos caisses, ça ne se fait plus. Nous en avons la garantie. Si la pratique existe toujours, nous ne le savons pas, mais cela me surprendrait énormément. Le dossier est réglé en ce qui me concerne.»

Il précise que la grande majorité des caisses impliquées ignoraient tout du problème.

«Nos dirigeants étaient certainement convaincus que ces employés étaient payés. En fait, ils ne se sont sans doute jamais souciés de cet aspect précis.»

Étonnamment, Léo Drolet refuse de blâmer l'agence de placement Hélène Roy qui opère également sous le nom Agence de placement Sur appel.

«Je ne la condamne pas, ajoute-t-il. Elle a essayé de faire de son mieux pour rentabiliser davantage ses opérations. La formation coûte cher et tous les employés qui en reçoivent ne font pas nécessairement l'affaire.»

Toute cette histoire devrait par contre inciter la Fédération des caisses Desjardins à revoir en profondeur ses relations d'affaires avec ses agences de placement.

À la réunion du conseil d'administration de la nouvelle Fédération unique, du 11 juin, M. Drolet déposera un mémoire qui proposera d'établir les critères d'accréditation des agences de placement qui font ou voudront faire affaire avec les caisses Desjardins.

«Nous voulons combler le vide actuel. Présentement, chaque caisse est libre de

faire affaire avec l'agence de son choix et il en pousse à tous les coins de rue. Ce sont nos caisses qui doivent en subir les conséquences. Nous manquons tellement de ressources dans certains secteurs que des caisses s'adressent à qui elles peuvent pour combler leurs besoins. Nous courons des risques pour rien.»

À écouter le grand responsable du remplacement chez Desjardins, les agences de placement qui voudront entrer dans les caisses devront être irréprochables.

«Les agences qui ne se conformeront pas à nos critères ne seront pas retenues.»

Est-ce à dire que Desjardins a maintenant renoncé à son intention d'étendre ses actuels services de remplacement à tout le territoire du Québec?

«Notre équipe volante compte 650 ressources, mais elle ne répond vraiment pas à la demande. Augmenter notre équipe reste toujours une solution envisageable, mais la décision finale appartient au conseil d'administration.»

Au siège social de l'Agence de placement Hélène Roy, rue Atwater à Montréal, personne n'était disponible, hier mardi, pour répondre à nos questions.

Chimio-Radiothérapie

Vous perdez vos cheveux?
Vous avez perdu un sein?

Figaro 5 ans déjà

Perruques, Turbans,
Prothèses
mammaires,
Soutiens-gorge

Rendez-vous privé
avec Nora Hamelin

conseillère spécialiste cas oncologiques

1-877-463-0447 Beboff
www.perruques.org



Promotion Carte Client



Variétés de Jardinières Géranium, Impatiens Nouvelle-Guinée, Surfinia, Million bells, Bégonia tubéreux, etc...

Jardinières
d'annuelles
10 pouces

9⁹⁹\$

Prix régulier : 12.99 \$
grosceur et qualité
supérieure

11⁸⁸\$

Prix régulier : 19.99 \$

10 variétés
de vivaces en pot
de 9 cm à

99¢

Prix régulier :
2.49 \$

Venez voir à chaque semaine quelles
variétés de vivaces seront à 99¢



les
serres
Rosaire Pion
& Fils inc.

LIQUIDATION SAC DE ROCHE

20 KG
RÉGULIER: 6.99 \$

Promotion: 1⁹⁹\$

plusieurs couleurs disponibles.
Jusqu'à épuisement de la marchandise

LÉGUMES 30%

CONTENANTS DE PLASTIQUE DE DIFFÉRENTS
FORMATS POUR VOS
ARRANGEMENTS D'ANNUELLES

30% à 50%

PROMOTION DU JEUDI 31 MAI AU 6 JUIN

HEURES
D'OUVERTURE
7 jours / semaine
8 h à 21 h

AUTOROUTE 20,
SORTIE 123,
DIRECTION
SAINT-HYACINTHE



171, GRAND RANG, SAINT-THOMAS-D'AQUIN (QUÉBEC) TÉLÉPHONE : (450) 796-3193

ÉPILATION AU LASER

Laser d'iode médical
de classe IV,

haute performance, approuvé
par le FDA et la DGPS.

Traitement sous supervision
médicale du Dr Isabelle Delorme
et Jacqueline Tousignant,
dermatologues.

Financement disponible

Contactez Audray
au Centre de dermatologie
de Saint-Hyacinthe
(450) 250-3030

0268103

Mercredi 30 mai 2001 - Le Courrier - A7
0268103

Éditorial

De gré ou de force?

Les illusions des adversaires irréductibles de la fusion municipale de l'agglomération avec la ville-centre Saint-Hyacinthe, sont tombées la semaine dernière avec la publication du rapport du mandataire du gouvernement, M. Gilles Rioux. Même si ces recommandations du mandataire ne constituent nullement une surprise, il reste que le rapport de M. Rioux est très clair. Pour des raisons de démographie, d'équité et d'efficacité politique et administrative, M. Rioux invite les municipalités à faire une demande de regroupement d'ici le 7 juin.

Après cette date, la ministre Louise Harel pourra décréter unilatéralement la fusion. Les villes et municipalités qui ne l'auront pas demandé par écrit, seront privées des subventions qui accompagnent une démarche volontaire.

M. Rioux n'y va pas par quatre chemins. Il écrit n'avoir pas rencontré d'espace politique pour amorcer un quelconque travail de rapprochement. Cette perception, dit-il, lui a été confirmée par les responsables administratifs.

En clair, cela signifie que le mandataire n'a trouvé nulle trace de bonne volonté chez certains in-

tervenants politiques. M. Rioux a constaté personnellement que dans certains cas, il existait au moins un courant de mauvaise foi ou à tout le moins, une volonté de ne pas coopérer.

Comme sa recommandation est sans équivoque, on peut supposer que demande commune ou pas, la fusion est chose acquise, la ministre des Affaires municipales pourra la décréter dès le 7 juin.

Pour la plupart des municipalités du territoire, il semble que la suggestion de M. Rioux sera entérinée. Mais à Sainte-Rosalie où le maire Léon Plante mène un combat d'arrière-garde dénué d'argumentation très logique ou très convaincante, ce n'est pas sûr qu'on signera la demande. Pourquoi? Parce qu'on croit peut-être encore

que Sainte-Rosalie est une île qui peut vivre coupée du reste de la région et parce qu'on se fie peut-être naïvement à la promesse folichonne du chef libéral Jean Charest de défusionner les villes qui n'auront pas demandé le regroupement.

Pour une meilleure cohésion entre les élus de la nouvelle ville, pour une harmonie durable entre tous les nouveaux citoyens d'une ville regroupée, il faut souhaiter que TOUTES les municipalités se rallient à la suggestion du mandataire Rioux. Sans exception.



Jean VIGNEAULT
jvigneault@lecourrier.qc.ca



COMMENTAIRES

Y a-t-il un pilote dans l'avion?

Le Boeing de la Commission scolaire L'atterrit souvent hors piste.

Ce fut le cas récemment quand un commissaire a échoué dans sa tentative de faire payer une nuitée d'hôtel pour une finaliste à la dictée Paul-Gérin LaJoie.

La commissaire Diane Poirier a vite répliqué que le trajet Montréal-Saint-Hyacinthe était trop court pour justifier cette dépense. Cet argument peut servir quand une entreprise, privée ou publique, est au bord de la faillite.

Mais comme plusieurs commissaires coucheront à ce même hôtel cette semaine et plutôt quatre soirs qu'un seul, il semble que la question de la distance n'intervient plus. Et la même commissaire, Mme Poirier, de répliquer que le

commissaire Daoust était dur de soulever cet exemple. Mon oeil!

C'est raisonnable que des commissaires dorment à l'hôtel pour tôt le matin reprendre le collier dans un congrès où les ateliers dépassent le simple niveau de papotage. Mais ce serait juste que des administrateurs qui se disent responsables défraient le coucher d'une enfant qui par ses succès, a mis la commission scolaire en évidence.

Penser autrement, c'est administrer en quêteux.

J.V.

Les commentaires de Jean Vigneault sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de CFEI 106,5 FM, à 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du Courrier.

LES INDISCRÉTIONS DU FACTEUR

M. Guy Bertrand,

Des esprits chagrins et soumis à la dictature péquiste ont réagi à votre savoureuse déclaration selon laquelle les fusions municipales font partie d'un complot antifédéraliste pour éliminer des politiciens vendus au Canada.

Vous avez entièrement raison, car on sait bien qu'un jour seuls les maires de grandes villes voteront au référendum. Mais grâce à votre perspicacité et à votre intelligence souverainement supérieure, nous pouvons éviter ce piège en nous opposant aux regroupements.

C'est évident que si Paroisse Notre-Dame et Ste-Rosalie sont fusionnées à Saint-Hyacinthe, l'indépendance sera

implantée de force sur le territoire.

Heureusement, vous veillez sur les victimes potentielles que nous sommes. Continuez de dénoncer les menées subversives de Louise Harel et de Bernard Landry, continuez de nous réveiller avec vos théories d'une logique implacable.

Sans vous, le Québec ne serait qu'une république de bananes, soumise à des talibans vieillissants, obnubilés par le désir de sortir du «plus plus beau» pays du monde. Ne lâchez pas, je mets Sheila à votre service. Et vous pouvez la garder.

Le p'tit gars de Shawinigan
par Lucien Labadie

Des matins tristes à éclairer

Il y a de ces matins où nous sommes, par osmose, moins humains, moins évolués. Des matins comme ceux où nous apprenons que des vieillards hypocrites ont fait fouetter deux jeunes amoureux avant de les obliger à se marier, soi-disant parce qu'ils avaient transgressé la loi du Coran.

Ces matins-là, on aurait d'abord le goût d'aller empoigner ces réactionnaires barbares et de les enfermer avec leurs semblables pour les siècles des siècles.

Puis, on se dit que mieux vaut

d'abord prier ou avoir une pensée positive pour les victimes de ce pouvoir aveugle. Mieux vaut un geste gratuit d'amour ou d'amitié, pour équilibrer un peu le mal commis par ces faux religieux.

Et après avoir déversé un peu d'amour dans notre monde en espérant qu'il devienne contagieux, on pourrait exiger que nos gouvernements décident de ne plus commercer avec des pays aussi barbares et intolérants.

Albatros des mers

FONDÉ EN 1853
Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
www.lecourrier.qc.ca

Éditeur
Benoit Chartier
Rédacteur en chef et éditorialiste
Jean Vigneault

Journalistes
Martin Archambault
Denyse Bégin
Martin Bourassa
Jean Dumont
Jean-Marie Fontaine

Secrétaire
de la rédaction
Josée Bachand

Photographes
P.P.M.

Directeur de la publicité
Guy Roy

Publicitaires
Louise Beaugard
Sylvie Beauvage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Gérard St-Pierre
Sylvianne Tanguay

Secrétaires de la publicité
Johanne Beaulieu
Linda Douville
Christine Joyal

Directrice de la production
Josée Cusson

Directeur technique
Normand Gonneville

Contrôleur
Monique Laliberté

Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
est membre de:



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Camelot 15 la semaine -
435 par année. Poste: au Canada 435 par année,
à l'étranger du Canada: 175\$ par année plus taxes
s'il y a lieu

Courriel: Salle de rédaction: redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité: publicite@courrierdaron.qc.ca

Toute reproduction des annonces ou des informations
est interdite

Hebdomadaire publié par:



Président, directeur général
Benoit Chartier

655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe
(Québec) J2S 9G4
Téléphone: 450 773-6028 Télécopieur: 450 773-3115
Courriel: admin@dbccomm.qc.ca

Imprimé par Transcontinental Impression,
division Transmag, 10807 rue Mirabeau,
Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7.
«Société canadienne des postes - Envois de publications
canadiennes. Contrat de vente de produits no 421898»

♦ Lettres ouvertes ♦

La précarité des ressources alternatives en santé mentale

La semaine de la santé mentale s'est déroulée sans grand éclat ni déploiement. On pourrait même dire qu'elle est passée quasiment inaperçue. La raison en est sans doute le manque de temps et le manque d'argent pour les relations publiques chez les principaux acteurs de ce secteur d'intervention.

En effet, on oublie facilement les groupes communautaires actifs que sont les ressources alternatives en santé mentale. Ces ressources sont des organismes communautaires à buts non lucratifs. Ce sont, par exemple, les centres de crise et de prévention suicide actifs 24 heures par jour et 7 jours par semaine, les maisons d'hébergement temporaire, qui sont la phase transitoire entre le milieu institutionnel et le milieu naturel, les services de suivi communautaire, les groupes d'entraide et les centres de jour qui permettent à des gens de réapprendre à vivre de façon autonome, les centres de thérapie où le travail sur la souffrance permet aux gens de trouver un équilibre après une période de déstabilisation émotive.

Bien que les ressources alternatives opèrent selon des principes et une philosophie d'intervention différents du milieu institutionnel, elles occupent une place essentielle dans la gamme des services en santé et services sociaux. Intégrées dans la communauté et travaillant dans la collectivité, elles ont développé une expertise solide et non négligeable en réinsertion sociale des personnes affectées par la maladie mentale.

Lors de la désinstitutionnalisation en santé mentale, l'État n'a créé aucune solution de remplacement ou très peu. Les organismes communautaires oeuvrant

déjà dans le secteur ont pris leur part de responsabilité mais la limite de cette capacité est atteinte, les ressources alternatives répondent à peine à 30% des besoins exprimés.

Les personnes que desservent les ressources alternatives souffrent de la schizophrénie, de troubles de comportement, de troubles de la personnalité, ce sont les dépressifs, les suicidaires, les dysfonctionnels, les anxieux, les traumatisés des violences physiques, psychologiques, sexuelles, bref tous ceux qu'on appelle les «marginalisés» de notre société.

Alors, pourquoi au lieu de reconnaître ces ressources, l'État octroie-t-il des budgets importants aux institutions afin qu'elles prolongent leurs services à caractère médical dans la communauté? On leur donne un mandat d'intégration sociale dans un espace déjà investi par les ressources du milieu communautaire. En d'autres mots, on demande à une instance institutionnelle d'intégrer des personnes dans une collectivité plutôt que de mettre à profit le savoir-faire des groupes communautaires intégrés à la vie de leur quartier.

D'autre part, le personnel travaillant pour les ressources alternatives est constitué de professionnels de la santé mentale, majoritairement diplômés universitaires. Leur salaire est équivalent à la moitié de celui payé dans le réseau hospitalier, faute de financement adéquat. Il ne faut pas être surpris du taux de roulement qui provoque une certaine précarité des organisations et des activités.

Il faut se questionner sur les causes de cet état de fait. Est-ce le manque de

connaissance ou le manque de reconnaissance du rôle et de l'importance des actions menées par les ressources alternatives?

S'il y a une reconnaissance dans le discours, elle ne se concrétise pas dans les faits car les ressources alternatives sont sous-financées. Il devient urgent que les décideurs, la régie régionale, le ministre reconnaissent vraiment les ressources alternatives comme un acteur essentiel au réseau de la santé et des services sociaux et leur accordent un financement adéquat.

Il faut que des budgets additionnels leur soient accordés afin de permettre la consolidation des activités, de favoriser la rétention du personnel, de stabiliser les équipes et d'accroître leur capacité à répondre aux besoins grandissants et non satisfaites.

Nous pourrions faire la promotion de la santé mentale lorsque nous disposerons des structures et de la capacité pour répondre aux demandes qui suivent invariablement une activité de relations publiques.

Lise Campeau,
présidente de l'Association
des alternatives en santé mentale
de la Montérégie

La terre ira mieux si chacun y met du sien

En réponse à "La Terre va mal, que puis-je faire?"

Je tiens à féliciter Lily P., Cassy D., Bianca P.D., et Charles N. de la classe de

Lise Binette pour leur initiative à publier un article sur ce sujet.

Pas évident, nous pensons souvent que tout est acquis et que nous n'avons pas d'efforts à faire pour conserver ce que l'on a. Nous avons de l'eau en abondance, de la nourriture en quantité, en un mot, on ne manque pas de grand-chose. Si on allait vivre un mois dans un pays du Tiers Monde, on comprendrait mieux notre chance. Cette chance, on peut l'aider.

Votre article a allumé ma lumière ce matin (24 mai). Après avoir planté mes fleurs, je me suis mise à nettoyer mon asphalte en l'arrosant copieusement. Tiens, tiens, me dis-je, pourquoi ne pas tenir compte de la suggestion que j'ai lue hier?... Elle a fait son oeuvre au moins une fois.

Je suis allée chercher mon balai et j'ai nettoyé. C'est vrai que c'est plus forçant, mais au lieu de payer pour aller chez Nautilus, je me suis fait aller les bras avec vigueur et au bout de 15 minutes tout était propre sans eau.

À votre tour d'en faire autant, autrement.

Odette Angers

Les Ateliers Transition, une question de dignité

Nous les travailleurs des Ateliers Transition voulons pouvoir être capables d'exprimer nos sentiments et dire à la Régie Régionale de la santé et des services sociaux comment on se sent et comment on est inquiet de savoir que si elle ne fait rien, les Ateliers Transition vont fermer le 1er juin 2001.

Pour nous les Ateliers, c'est une place où on se sent en famille et où on peut retrouver notre dignité, notre pouvoir et la fierté. Aux Ateliers, on est valorisé et on est même étonné des choses qu'on est capable de faire. La Régie Régionale nous fait des promesses mais ne les tient pas, on perd notre confiance en soi, notre moral s'en vient très bas, on se sent brimer.

On est des personnes dans cette société et on a besoin des Ateliers, ça nous fait sortir de notre solitude au lieu d'être renfermés entre quatre murs. On fait travailler nos membres, notre mental, et notre santé s'améliore.

Quand notre coordinatrice Manon Morissette nous donne des tâches qu'on croyait ne plus être capables de faire, on se sent aimé, valorisé, respecté.

Mais si les Ateliers ferment ses portes à cause de la Régie Régionale qui n'a pas

d'argent, on se dit qu'elle ne respecte pas les personnes qui veulent se prendre en main.

En travaillant aux Ateliers, on a réalisé qu'on peut faire quelque chose de notre vie. Mais si les Ateliers ferment, on vient de tout détruire ce qui a été bâti.

Ce qui va arriver? Le découragement, l'isolement, la dépression, la perte de confiance en soi et de notre autonomie, le refoulement sur soi-même, l'arrivée des pensées négatives et la perte du goût de vivre.

La soixantaine de personnes aux Ateliers Transition vous disent : «Faites quelque chose, on ne veut plus décliner, ni baisser dans notre estime. On veut continuer d'exister et d'être des personnes à part entière qui veulent s'en sortir. Fermer Les Ateliers Transition serait néfaste sur tous les bénéficiaires. Nous les personnes présentant une problématique en santé mentale, on veut en sortir. Ne nous détruisez pas en fermant Les Ateliers Transition.

Denise Allard,
porte-parole des bénéficiaires
aux Ateliers Transition

MATELAS ROBERT

GRANDE VENTE

Sealy Posturepedic

Épargnez 7%* sur tous les produits Posturepedic de Sealy

*Rabais appliqué sur le prix indiqué en magasin

Retrait de l'ancien lit gratuit

Livraison, installation **GRATUITES**

FINANCEMENT accord D Desjardins

Une semaine seulement! (jusqu'au 10 juin 2001)

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi de 9h à 17h30 Samedi de 9h à 17h
Jeudi et vendredi de 9h à 21h Dimanche 12h à 16h30

A. Robert & Fils Ltée
SPÉCIALISTE EN MATELAS
590 CONCORDE NORD, CENTRE-VILLE,
SAINT-HYACINTHE 774-4787

Meilleur rapport qualité - prix en région

À votre service depuis 83 ans

Le ressort PostureTech à haut rendement breveté, doté du dispositif Sensory Arm™, détecte et absorbe vos mouvements.

Le système EdgeGuard augmente d'environ 10% la surface utilisable du matelas, en plus d'offrir un contour plus ferme.

Galerie Sealy POSTUREPEDIC

0260575

«Impossible de faire des projections budgétaires exactes»

- Paul Martin

Jean Dumont

De passage à Saint-Hyacinthe, pour le cocktail-bénéfice du Parti libéral fédéral du comté, le ministre des Finances, Paul Martin, a discuté bien évidemment de son sujet préféré... les finances.

À ceux qui lui lancent la pierre au sujet de ses erreurs répétées dans ses prévisions budgétaires, le ministre a une réponse.

«Je suis très content d'être prudent dans les prévisions économiques. S'il y a erreur, la marge de manoeuvre est beaucoup plus grande. L'important, c'est de ne pas revenir dans la spirale des déficits un peu comme cela c'est fait sous le régime conservateur avant nous.»

«De plus, si vous remarquez bien, le Canada est loin d'être le seul pays occidental à être dans la même situation que nous en matière de surplus. Le Royaume-Uni, la France et les États-Unis entre autres ont tous obtenu ces dernières années d'importants surplus. En conséquence, dans la situation actuelle, surtout dans le contexte où nos sources de revenus sont importantes, il est impossible de faire des projections exactes», de dire M. Martin en entrevue avec Le Courrier de Saint-Hyacinthe.



Le ministre des Finances, Paul Martin, a accordé une entrevue au journaliste Jean Dumont et au rédacteur en chef du Courrier, Jean Vigneault.

Une dette impossible à effacer

À la fin de la présente année financière, le ministre Martin a remboursé quinze milliards de dollars dans l'énorme dette de 545 milliards.

«Quand ça va bien, c'est le bon moment pour réduire la dette. Il ne faut pas oublier que le remboursement de la dette coûte aux contribuables canadiens 42 milliards par année», rappelle le ministre.

Pour ceux qui espèrent de voir un jour la dette n'en être plus une, M. Martin esti-

me «qu'éliminer la dette ne serait pas une bonne chose. Nous avons d'autres priorités comme la santé et l'éducation. Les municipalités ont également besoin d'argent parce qu'elles sont sur la ligne de front. Nous allons tâcher de les aider.»

Sans le dire trop ouvertement, le ministre des Finances est d'accord avec son ancien homologue québécois, Bernard Landry, qui avait déjà déclaré que la santé n'est pas seulement qu'une question d'argent.

En politique pour y rester

Enfin M. Martin reste en politique malgré qu'il ait fait ses classes avec succès.

Depuis huit ans, en selle aux Finances, il dit rester «parce qu'il aime ça et qu'il entend y demeurer par défi. Il a encore beaucoup de choses à faire comme de baisser les impôts, réduire la dette et travailler au bon développement économique du Canada.»

Sans doute que la perspective de devenir premier ministre du Canada est également un incitatif à vouloir demeurer en politique. Ça, il n'en a pas fait mention.

Le ministre ajoute qu'il a confiance que le pays se ressentira beaucoup moins du ralentissement économique que nos voisins du Sud.

Lettres ouvertes

La physio, ce n'est pas un luxe

En tant que physiothérapeutes oeuvrant dans la région de Saint-Hyacinthe et ses environs, nous voulons faire le point sur la vraie nature de la physiothérapie. Il y a présentement un débat sur les services qui devraient demeurer assurés et ceux pour lesquels la population devrait débours. Quand on tente de répondre à la question, il est de ces domaines pour lesquels la réponse vient facilement et d'autres, par contre, pour lesquels on devrait se questionner plus à fond avant d'en venir à un constat. Premièrement, l'accès à des traitements de physiothérapie gratuits n'est pas, contrairement à ce que croient à tort certaines personnes, un luxe. Loin de là, les traitements prodigués en physiothérapie contribuent à redonner à des milliers de personnes au Québec la capacité de poursuivre leurs activités, leur vie et ce, dans la dignité. Plusieurs personnes chaque année, grâce à une réadaptation intensive, sont en mesure de reprendre leur vie là où elles l'avaient laissée, suite à un grave accident ou à une maladie. D'autres, qui ont moins de chance, doivent réapprendre à fonctionner, à vivre, malgré leur handicap et elles le font à l'aide de la physiothérapie. Et là encore, la physiothérapie leur est d'un grand secours. Chaque année, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants au Québec requièrent les services d'un professionnel de la physiothérapie oeuvrant dans le secteur public pour des raisons aussi fondamentales que pouvoir marcher à nouveau, permettre une croissance sans séquelle, retarder la progression d'une maladie dégénérative, pallier la perte d'un membre supérieur ou inférieur, etc.

Bien que la physiothérapie joue un rôle crucial pour retrouver un jour la capacité de marcher, ou d'utiliser à nouveau un membre, il ne faut pas oublier son rôle tout aussi important pour ce qui est des atteintes musculo-squelettiques. En effet, la physiothérapie est la réponse à bien des maux : douleurs cervicales, maux de tête, lombalgie, sciatique, réadaptation après une fracture, une entorse ou une chirurgie. Elle peut même permettre à des gens de retrouver leur dignité lorsqu'ils souffrent d'incontinence urinaire. Malgré que ces maux

ont des représentations physiques plus subtiles qu'une paralysie ou la perte d'un membre par exemple, ils peuvent tout autant empêcher une personne de participer à ses activités aussi fondamentales que le travail ou les loisirs.

Grâce à la physiothérapie, on peut prévenir la détérioration de la condition qui, autrement, engendre des coûts importants non seulement pour la personne mais pour la société. En effet, sans ces traitements, des interventions médicales beaucoup plus coûteuses risquent d'être nécessaires : visites répétées chez le médecin, prise importante de médication, chirurgie, incapacité de reprendre le travail, perte d'autonomie majeure entraînant l'hébergement en centre d'hébergement et autres. Si l'objectif est de réduire ou du moins de contrôler les coûts de santé, maintenir l'accessibilité aux soins de physiothérapie fait, sans aucun doute, partie des solutions.

Il est temps de comprendre qu'il serait préférable d'investir aujourd'hui en physiothérapie pour éviter demain d'énormes dépenses, mais surtout d'inutiles souffrances humaines. Voilà ce que devrait être une gestion intelligente de notre réseau de la santé. Et il incombe à chacun de nous de réclamer l'accessibilité à des services de physiothérapie de qualité et gratuit.

Marie-Claude Lemonde,
physiothérapeute

NOUVEAU !
VIACRÈME
Le Via... des femmes !
Enfin ce que toutes les femmes attendaient...
Informations et/ou opportunité d'affaires
Tél. : (450) 621-0528,
(450) 446-3151,
(514) 591-5427

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

SAINT-HYACINTHE PROGRAMMES OFFERTS

Session automne 2001

Soirée d'information : lundi 4 juin 2001

Local D-2100

à 19 h

Certificats de 1er cycle

Administration

nouveau Comptabilité générale

Gestion des ressources humaines

Planification financière

Psychologie

Santé mentale

Cours offert en vidéoconférence



UQTR

PENSEZ ACTION!

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Centre universitaire de Saint-Hyacinthe

3000, rue Boullé, local D2406, Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 1H9

Tél. : (450) 774-2255

Le comité IGA de Douville se présente au conseil

Jean Dumont

Fort d'une pétition de 2 166 signatures appuyant leur cause, les représentants du comité de pression pour la réouverture d'une épicerie à Douville se sont pointés à l'hôtel de ville mardi dernier.

Ils voulaient une fois de plus sensibiliser les autorités municipales au sujet du conflit de travail qui perdure depuis le 21 juin 1999.

«En plus des citoyens d'Hertel et de Douville, je dirais qu'il y a un potentiel de 10 000 habitants qui sont susceptibles d'être desservis par cette épicerie», note le porte-parole du groupe, André Fortier.

«Au moment où la Ville se targue de faire la promotion d'un développement résidentiel de 361 unités dans Douville Nord, il serait important de rouvrir cette épice-

Une demande d'arbitrage

Par ailleurs, la présidente de l'Afféas Douville, Bibianne Fontaine, a confié que la propriétaire de l'épicerie a fait une demande d'arbitrage auprès du ministre du Travail, Jean Rochon. La partie syndicale n'a pas entériné ce geste.

Dans une lettre datée du 30 avril dernier, la propriétaire d'Alimentation Picard, Geneviève Picard, a rappelé qu'elle tente d'implanter une convention collective semblable à celles signées dans le milieu.

«Le syndicat de notre entreprise ne dément pas de certains acquis démodés à la suite du contexte de la vente au détail dans un marché d'alimentation depuis au moins dix ans.»

Elle a appuyé ces propos par des exemples comme les heures d'ouverture de 7 h à 23 h, un chiffre d'affaires concentré à



Photothèque Le Courrier

Fermé depuis bientôt deux ans, un comité de pression souhaite la réouverture du IGA Douville.

rie qui est fermée depuis bientôt deux ans», ajoute-t-il.

M. Fortier prétend que le groupe a visité environ 75 pour cent des résidents des deux districts concernés.

Les conseillers Émilien Pelletier et Nicole Dion-Audette ont pris la parole pour défendre la position du comité.

«Nous souhaitons que le dossier débloque de façon honorable pour les deux parties. Nous sommes conscients comme Ville que notre pouvoir est limité, mais nous sommes d'avis qu'il serait important d'avoir une épicerie ouverte pour le secteur, notamment pour les personnes âgées et les jeunes familles», a entre autres mentionné Madame Dion-Audette.

60 p. cent les vendredis, samedis et dimanches et la gérance non syndiquée.

«La population locale est privée de son service et notre entreprise souffre grandement de l'entêtement des employés.»

Elle ajoute que «la plupart des grévistes qui le veulent, travaillent dans d'autres entreprises similaires, (...) et ce tout en bénéficiant d'une allocation syndicale de 200 dollars par semaine, non imposable. Il y a ici une grave inéquité dans les forces de la négociation», clame-t-elle.

Une première rencontre de conciliation a eu lieu le 8 mai dernier et les parties ont convenu de se rencontrer à nouveau les 8 et 14 juin.

Finalement, André Fortier a aussi déclaré qu'au cours des dernières semaines, des gens d'affaires de la région avaient manifesté l'intention d'investir dans le secteur.

À ce propos, plusieurs rumeurs font état de changements à venir dans le paysage de l'alimentation à Saint-Hyacinthe. Cela pourrait toucher certains propriétaires et des bannières.



Veillez noter ce qui suit au sujet de notre cahier publicitaire

Page 1: Tente hexagonale à dôme (76-5129-6)
L'article en magasin peut différer de l'illustration; le choix peut varier selon le magasin.

VEUILLEZ NOUS EXCUSER DES INCONVÉNIENTS QUE CE CI PEUT VOUS CAUSER.
Cnote-D322/01 Cahiers d'annonces français et bilingues 0268127



Photo Robert Gosselin, PPM

Saint-Damase : 10 km à trois reprises

Le ministère des Transports a inscrit «Saint-Damase 10» sur trois pancartes différentes sur la route 229 menant à cette municipalité. Pourtant, même si l'on s'approche davantage de Saint-Damase, le kilométrage pour s'y rendre demeure toujours 10 kilomètres. Le mois dernier, les autorités municipales ont envoyé une résolution au ministère pour qu'il corrige la situation.

ENFIN À SAINT-HYACINTHE

RESTO



21 sortes de pizzas au four à bois

• Pâtes • Veau • Poulet

Ouverture officielle

mercredi 6 juin,
dès 17 h

1350 Gauvin

(450) 774-3687

(Anciennement Marie-Antoinette)

Une cuisine italienne

*Four*midable

Table d'hôte
du soir

à partir de

8⁹⁵\$

Spéciaux
du midi

bar italien

4⁹⁵\$

à volonté

(choix de 5 sortes de pizzas au four à bois)

• Pâtes du jour
• Frites maison

Venez les rencontrer sur place



Dave Morissette
Propriétaire
Resto Le four



Alain Choquette



Michel Goyette



Patrice Brisebois



Sébastien Benoit



Patrick Poulin



Véronique Bannon



Michel Lafrance

et plusieurs autres...

Saint-Pie rêve toujours de son centre communautaire

Jean Dumont

Saint-Pie aura-t-il son centre communautaire tant attendu pour 2003, année de son 175e anniversaire? C'est en tout cas ce que souhaite Jeannine Lefrançois, une ardente défenseur de ce projet.

Présidente du comité du centre communautaire, Madame Lefrançois se réjouit du geste du président du groupe Lacasse, Guy Lacasse, qui vient de faire don d'un terrain, près du terrain des loisirs, pour y aménager cet équipement.

«Le comité avait été mis en veilleuse il y a quelque temps parce que nous n'étions pas capables de nous trouver un terrain. Maintenant avec le geste de M. Lacasse, ça relance notre projet.»

Pour Madame Lefrançois, la présence d'une salle communautaire pouvant accueillir de 500 à 800 personnes est plus que nécessaire pour la municipalité. «On n'a tout simplement plus d'espace pour recevoir notre monde. Le gymnase de l'école est devenu trop petit», de dire celle qui

est entre autres présidente de l'Afêas et du projet culturel Le Sentier des Couleurs.

«Le site proposé par M. Lacasse est très intéressant puisqu'il est près du centre de la municipalité. De plus, il est situé à l'arrière du futur Centre de la Petite enfance et des loisirs. Il n'est également pas en plein coeur d'un secteur résidentiel, ce qui était essentiel pour nous.»

«Lorsqu'il a fait don du terrain M. Lacasse a spécifié qu'il était réservé uniquement à cette fin. Il a également souligné qu'il était redevable aux citoyens de sa municipalité s'il en était rendu là aujourd'hui.»

Les prochaines étapes dans ce dossier seront la réception des plans d'architecte du projet, les demandes de subvention et mener une campagne de levée de fonds.

À quel coût?

De son côté, le maire Serge Audette ne se dit pas fermé à l'idée du centre, mais il désire en connaître les impacts financiers.

«Pour l'instant, la municipalité s'est engagée à rendre les services d'égouts et d'aqueduc. De plus, nous avons offert de l'aide technique pour préparer la demande de subvention à qui de droit», précise M. Audette, dans un premier temps.

«Le conseil doit avant tout se positionner. Pour cela, nous devons avoir en main les estimations de coûts. Est-ce que le projet dépasse l'entendement de 6, 20, 30 ou 50 personnes? C'est ce que nous allons savoir avec la campagne de levée de fonds. Est-ce que les citoyens sont prêts à embarquer dans ce genre de projet qui ne doit pas seulement être une affaire d'indus-

tries?»

Quant à l'échéancier, M. Audette ne croit pas à première vue qu'il pourrait se réaliser dans un délai aussi court que deux ans.

De plus, la présidente du comité avance, d'une façon conservatrice, une estimation de projet à environ un demi-million de dollars. Le maire ne semble pas partager sa vision des choses puisqu'il mentionne que cela pourrait avoisiner les trois-quarts de million, voire davantage.

Le projet sera vraisemblablement soumis dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec.

On sait que Sainte-Rosalie vient d'évaluer à 1,1 million de dollars l'aménagement de son centre communautaire d'une superficie de 9 200 pieds carrés.



Avant d'entériner le projet de centre communautaire, le maire de Saint-Pie, Serge Audette, veut en connaître les coûts.

Les folies du printemps

Chrysler Neon LE 2001
Ensemble 22D



Dodge Caravan 2001* **268\$/mois**
Ensemble 28C
transport et préparation inclus



JEEP TJ 2001 * **295\$/mois**
Ensemble 23R + ACG
transport et préparation inclus



0% ou louez à 299\$ PAR MOIS
LOCATION DE 60 MOIS
0\$ COMPTANT INITIAL
TOUTES TAXES INCLUSES
TRANSPORT INCLUS

Chrysler Sebring 2001
Ensemble 24H+ RBK



289\$/mois
transport et préparation inclus

2001 DODGE Dakota (KING CAB)
Ensemble 23B



***295\$/mois**
transport et préparation inclus

5 100 Protection de 5 ans/100 000 km** sur le groupe motopropulseur
Assistance routière de 5 ans ou 100 000 km.

* Sur Location Clé d'Or 48 mois (sans Neom 60 mois), allége dégrèlé 81 400 km (Neom 102 000 km), 15% de km excédentaires. Echange ou comptant Sebring 2865\$. Caravan 4900\$, Dakota 4 1372 1 485 \$, Jeep TJ 1740\$. Taxes en sus. Exige 1er versement et dépôt sécurité. Sur orc. de crédit. Photos à titre indicatif.

Brouillette Automobile Inc.


Richard Chagnon,
prop.


Claude Chaput,
directeur des ventes
véhicules d'occasion


Manon St-Hilaire,
responsable
véhicules parc


Jean-René Mongeau,
représentant


Christian Tessier,
représentant


Ginette Ménard,
conseillère
financement

Un service complet
REMBOURSEMENT DE 750 \$ POUR LES DODGES

2750, LAFONTAINE, SAINT-HYACINTHE TÉL.: 773-8551 FAX: 773-3404

YAMAHA

Au-delà de vos attentes

Offre sensationnelle



RT100
2000

* Quantité limitée

ATOUT-BAIL ATOUT-PRÊT

Près de chez vous

MOTO expert

STE-ROSALIE

460 boul. Laurier, Ste-Rosalie

799-3000

LA VENTE DE L'ANNÉE !

MAYTAG **FRIGIDAIRE** **KitchenAid** **MOFFAT** 
HOTPOINT  

EXCLUSIVITÉ
TOUCHE PAS À
TES ÉLECTROS

Nous voulons acheter cette
semaine vos vieux appareils

QUEL EST
VOTRE PRIX ?

EXCLUSIVITÉ
UNE BATTERIE DE CUISINE
GRATUITE



ou à prix
réduit
à l'achat
d'ensembles
sélectionnés

*La photo peut
différer*

VENEZ VOIR ÇA!

CETTE SEMAINE
NOUS BATTONS N'IMPORTE QUEL PRIX
NOUS DOUBLONS VOTRE GARANTIE
RIEN À PAYER AVANT 1 AN

LES
SPECIALISTES
DE L'ÉLECTROMÉNAGER

Quantités limitées, certaines conditions s'appliquent. Sujet à approbation de crédit, taxes éligibles. Nous doublons la garantie des pièces et main-d'oeuvre de nos principaux concurrents. Détails sur place

St-Hyacinthe

3380, boul. Laframboise (angle Gauvin)

(450)261-0036

Devant les Galeries Saint-Hyacinthe

GRANBY • SHERBROOKE • DRUMMONDVILLE • VICTORIAVILLE • SAINT-HYACINTHE

Les plus gros détaillants indépendants d'électroménagers de l'Est du Canada

www.servicedelestrie.com

Des demandes de 9 millions \$

Programme Canada-Québec : amenez-en des projets

La Ville de Saint-Hyacinthe a soumis neuf nouveaux projets dans le cadre du programme des travaux d'infrastructures Canada-Québec totalisant rien de moins que neuf millions de dollars.

Les autorités municipales ont mandaté les représentants des services Récréatifs et communautaires, du Génie et des Travaux publics pour répertorier les projets les plus susceptibles de correspondre aux critères spécifiques du programme.

La plupart des projets relèvent du volet 1 du programme, c'est-à-dire ceux touchant l'eau potable.

- Le remplacement de l'aqueduc sur l'avenue Pratte, de Sacré-Coeur à Rouleau, et sur la rue Rouleau, de Pratte à Gauthier;

- La réfection des égouts sur la rue Girouard Ouest, de Tellier à Després, et de Désaulniers à de la Bruère;
- Les conduites maîtresses d'aqueduc dans le secteur Douville;
- La réhabilitation des réseaux d'aqueduc pour les secteurs Notre-Dame, La Providence et Saint-Joseph;
- L'installation de l'aqueduc sur la rue Yamaska, de Hamel vers le nord;
- Le projet d'oxydation humide assisté par plasma élaboré par Hydro-Québec et proposé pour l'usine d'épuration de Saint-Hyacinthe;

Deux projets concernent spécifiquement le volet impliquant le ministère des Transports :

- L'urbanisation de la rue Frontenac, de Chapleau à Casavant Ouest proje-

- té, et l'installation d'un égout sanitaire et la réfection de la chaussée de Casavant Ouest projeté au rang St-Simon;
- La réparation des murs de la Terrasse Louis-Côté, devant le Groupe Commerce.

Finalement, le dernier projet concerne la base de plein air Les Salines. On veut obtenir un soutien financier pour le pavage des sentiers et la construction d'un nouveau chalet de service avec garage.

D'autre part, la Ville appuie le projet de construction du réseau de fibre optique de la commission scolaire. Celui-ci totalise près de trois millions de dollars. La commission scolaire en financera évidemment une partie alors que les municipalités impliquées, réparties dans les MRC Les Maskoutains et d'Acton, s'engagent à leur tour à appuyer financièrement ce projet d'envergure.

De plus, on se rappelle qu'au début du mois de mai, le conseil de ville de Saint-Hyacinthe avait longuement débattu du projet de la salle de spectacles. Huit des dix conseillers avaient approuvé la demande qui est de l'ordre de 7,5 millions de dollars.

Le programme d'infrastructures est réparti à parts égales entre les gouvernements fédéral, provincial et les municipalités. En comptant tous les projets soutenus par la Ville, on en arrive à un total de près de vingt millions de dollars. Les premières réponses à toutes ces demandes devraient être connues à l'automne.

D'ici là, la Ville se contentera de dépenser les 535 000\$ qui ont été versés dans le cadre du programme Infrastructures-Québec qui touchait les réfections d'égouts au bassin Concorde, dans le secteur St-Joseph et de la rue St-Pierre, à La Providence.

Et pourquoi pas «Le Club des Amis» de la salle de spectacles?

Jean Dumont

Ancien conseiller municipal du district Vanier, Bernard Avard connaît le dossier de la salle de spectacles. Il a sa petite idée pour pousser davantage le projet.

«Tout le monde me dit, attendons d'avoir signé un protocole d'entente de principe. On fait peut-être un peu fausse route à toujours attendre après les gouvernements. À mon avis, on doit promouvoir le projet avant même d'avoir l'accord préalable.»

En créant une sorte de «Club des Amis» de la salle de spectacles, cela démontrerait l'intérêt du milieu culturel, de la communauté d'affaires et surtout des contribuables à la cause de ce projet.

«Les gens paieraient une adhésion qui pourrait correspondre à leurs ressources financières. Certains pourraient donner 50\$, d'autres 100\$ et les plus aisés 1 000\$, 2 000\$ ou plus selon leurs intérêts ou leurs revenus. Ce ne serait pas de l'argent perdu puisque cela pourrait être déductible en vue d'un éventuel abonnement. Cette association montrerait la fierté des Maskoutains à l'égard de la salle de spectacles.»

M. Avard rejoint un peu la pensée du directeur général de la Chambre de Commerce, Jean-Marie Pelletier, qui déclarait en septembre 1999 que ce genre d'équipement ne se gagne pas à coup d'accusés de réception.

«Un tel projet, ça se gagne aussi par une concertation solide de tous les intervenants du milieu, concertation qui devrait même se manifester par une mise de fonds initiale pour démontrer la volonté réelle des gens de ce milieu d'obtenir leur salle», disait-il.

Il y a quelques années, le Théâtre de la Dame de Coeur avait réussi ce tour de for-

ce. Cette fois-ci, la part du milieu maskoutain s'élèverait à 1,2 million de dollars.

Le scepticisme de certains...

D'autre part, M. Avard ne comprend pas le scepticisme de certains face à ce projet culturel.

«À ce que je sache, l'entretien des arènes, ça coûte de l'argent à la ville tous les ans et je n'entends pas chialer qui que ce soit là-dessus. De plus, on ne fait pas d'argent comme municipalité à avoir trois arènes sur notre territoire, mais nous les avons quand même.»

«Même si ça coûte de l'argent pour l'opération annuelle, vous ne pouvez vous imaginer l'impact financier d'une telle salle sur la région. Qu'on ne pense seulement qu'aux restaurants et aux stations-service. Sans compter que l'on pourrait nous aussi aller chercher une clientèle extérieure qui viendrait voir des spectacles à Saint-Hyacinthe.»

M. Avard mentionne que du temps où il était conseiller, le projet de la Maison des Arts était déjà sur les planches à dessin. On voulait qu'elle se concrétise pour 1998, l'année du 250e.

Trois ans plus tard, l'attente perdue.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la publicité du 23 mai 2001, de Cintech Agroalimentaire Projet « Jovenes Internationales 2001 »

On aurait dû lire l'adresse électronique : jinternational@cegepsth.qc.ca

Pour info : (450) 773-6800, poste 133

0269249

COMPTABILITÉ - GESTION DE PME - COMMERCE INTERNATIONAL

MARKETING - BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE - RÉSEAUTIQUE - RÉSEAUTIAT - SECRÉTARIAT - SECRÉTARIAT - BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE - RÉSEAUTIQUE - SECRÉTARIAT - SECRÉTARIAT - BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE

Pour obtenir une carrière enrichissante, choisissez le Collège d'affaires Ellis
Formations intensives pour retour aux études

Attestation d'études collégiales

- Techniques bureautiques
- Techniques administratives (commerce international, comptabilité, gestion de PME, marketing, gestion des stocks...)
- Techniques de gestion de réseaux

Ces programmes débutent le 20 août.

Taux de placement de 94% à 100%

Durée de la formation de 13 à 14 mois

Possibilité d'aide financière



Condition d'admission. Avoir quitté le secondaire pendant une année entière ou avoir complété une année collégiale. Le diplôme d'études secondaires n'est pas obligatoire.

Rencontre d'information le 6 juin à l'Hôtel des Seigneurs
Informez-vous!



Collège d'affaires Ellis
Drummondville

(819) 477-3113
www.ellis.qc.ca

1 800 869-3113
epoulin@ellis.qc.ca



Microsoft
Authorized Academic
Training Provider

COMPTABILITÉ - GESTION DE PME - COMMERCE INTERNATIONAL

LOTÉRIES



MERCREDI 23-05-01
05 09 15 21 42 43 32

SAMEDI 26-05-01
02 19 25 30 41 45 21



MERCREDI 23-05-01
01 02 07 23 30 39 28

SAMEDI 26-05-01
05 28 31 32 38 49 20



25-05-01
18 22 28 31 40 41 45 37



Du 22-05-01 au 28-05-01

MARDI 453834
MERCREDI 935360
JEUDI 936996
VENDREDI 180402
SAMEDI 280385
DIMANCHE 661183
LUNDI 190580



Du 22-05-01 au 28-05-01

MARDI 691 0945
MERCREDI 996 1995
JEUDI 028 5558
VENDREDI 209 8332
SAMEDI 255 6859
DIMANCHE 765 5355
LUNDI 776 4507



25-05-01
157195



22-05-01 03 11 13 22 24 30 32 38 40 46
47 48 51 53 56 57 60 64 69 70

23-05-01 02 06 17 20 22 27 34 35 37 38
39 49 51 53 54 57 60 61 63 70

24-05-01 01 02 04 06 07 13 15 16 24 25
28 32 33 38 51 56 59 60 61 62

25-05-01 03 04 06 14 22 23 25 27 31 33
37 38 40 42 47 48 49 59 63 65

26-05-01 07 09 10 14 16 22 24 29 30 34
37 41 47 48 52 56 58 59 65 69

27-05-01 01 04 10 12 15 17 20 26 33 35
41 44 46 53 56 60 61 62 67 68

28-05-01 01 02 08 18 23 24 29 33 41 45
49 50 55 60 63 65 66 67 68 69

Des modifications qui ne font pas que des heureux

Martin Bourassa

C'est avec beaucoup de réserves que Pierre Bornais, président du conseil d'administration de Réseau Santé Richelieu-Yamaska, a réagi aux modifications proposées récemment par le ministre de la Santé, Rémy Trudel, à la gouverne du système de santé et des services sociaux du Québec.

Pour Pierre Bornais, il s'agit d'un retour en arrière important.

Il voit le renforcement du rôle des régies régionales, à qui on concède un pouvoir accru de surveillance et d'enquête auprès des établissements, comme un vote de non-confiance envers les gestionnaires et les administrateurs de la santé.

«Au début des années 1990, le ministre Marc-Yvan Côté plaçait le citoyen au coeur de la réforme. Maintenant, on remplace tout simplement le citoyen par l'argent. Quand on écoute le ministre Trudel, on comprend que le gouvernement veut nommer son propre monde pour avoir un meilleur contrôle sur les finances.»

Il s'inquiète pour l'indépendance des conseils d'administration des régies régionales puisque les 15 membres seront dorénavant nommés par Québec.

Pierre Bornais n'est pas du tout d'accord avec l'idée d'abolir les élections.

«L'argument du peu de participation ou d'intérêt que suscite les élections dans le réseau de la santé est un faux problème. Si le gouvernement voulait réellement que les gens se prononcent, il prendrait les

moyens appropriés.»

Il prend pour exemple les dernières élections à Réseau Santé Richelieu-Yamaska.

On ne retrouvait qu'un seul et unique bureau de vote, ouvert uniquement en soirée à Saint-Hyacinthe, pour un collège électoral allant d'Acton Vale à Saint-Bruno.

«C'est malhonnête de dire que les gens ne s'intéressent pas à ça quand on dit aux établissements de s'organiser tout seul, sans budget. Si on ne donne pas de moyens, qu'on ne vienne pas se plaindre du peu de résultat.»

Le président du conseil d'administration de Réseau Santé Richelieu-Yamaska aurait souhaité que le ministre Trudel

prenne plutôt les moyens appropriés pour valoriser les élections et le rôle des administrateurs de la santé.

En ce qui concerne la création, dans chaque région, d'un forum de citoyens de 15 à 20 membres nommés par les régies régionales, pour permettre à la population de s'exprimer sur ses besoins et les enjeux de santé et de bien-être, Pierre Bornais se questionne sur l'intérêt que suscitera cette nouvelle créature.

M. Bornais se réjouit toutefois de constater que le ministre Trudel a renoncé à son intention de donner aux régies régionales la responsabilité de nommer les directeurs généraux des établissements de santé et qu'il a mis de côté l'idée de demander aux régies régionales de tenir leurs séances à huis clos.

Téléphone cellulaire séduisant recherche

personnalité féminine et autonome



Motorola V2267

Outil de communications idéal pour jeune dame dans le vent! D'allure jeune, tout en rondeur, de forme ergonomique, le Motorola est le Nec plus ultra dans le domaine des téléphones cellulaires. Noir et argenté, il a du style et de la personnalité... En plein vous et pour à peine 82¢ par jour, ce n'est même pas le prix d'un café!*



Samsung T130

Élégant et d'un chic fou, c'est le plus raffiné de tous. C'est presque un bijou que vous aimerez glisser dans le creux de votre main. Lorsque vous le porterez à votre oreille, impossible de passer inaperçue. Aussi simple à utiliser que votre téléphone à la maison. Il est ultra mince; à peine plus épais que votre petit doigt. Grand écran: idéal pour naviguer sur internet. À 199\$* c'est un cadeau à s'offrir ou à se faire offrir...

EN PRIME
pour le mois de mai
sur tous nos
téléphones cellulaires

GRATUIT!
Adaptateur
pour voiture
(Valeur de 25\$)

GRATUIT!
Étui
en cuir
(Valeur de 25\$)

GRATUIT!
600\$ de
coupons rabais



LA OU LE SERVICE EST DISPONIBLE.

*Détails en magasin. ** Bell Mobilité est une marque de commerce de Bell Canada. Virtuo et Solo sont des marques de commerce de Bell Mobilité cellulaire inc. Certaines conditions s'appliquent.

Fermé le dimanche.

PROPRIÉTAIRE A ST-HYACINTHE :
M.S. AUDIO ENR.

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications



2487 Avenue Ste-Anne, St-Hyacinthe • 773-7353

Du temps frais pour terminer le mois

En milieu de semaine, une circulation du nord-ouest maintiendra les températures maximums sous la barre des 15°C, soit près de 7° sous la normale saisonnière. Par la suite, une zone de beau temps nous apportera plusieurs heures d'ensoleillement pour terminer le mois de mai.

Une dépression en provenance du sud des grands lacs affectera la région pour l'arrivée du mois de juin. Les nuages seront de retour vendredi et les précipitations pourraient probablement suivre pour le début du prochain week-end.

Résumé de la dernière semaine

La dernière semaine complète de mai (du 20 au 26) fut la plus chaude du mois de mai cette année. La température moyenne a été de 18,2°C, soit 3°C au-dessus de la normale saisonnière. Trois journées ont enregistré des maximums supérieurs à 25°C pendant que toutes les nuits connaissaient des minimums supérieurs à 10°C.

De faibles précipitations se sont manifestées dans la deuxième moitié de semaine avec une accumulation totale de 3 mm de pluie répartis sur une période de trois jours. Ce fut la plus faible accumulation de pluie depuis la mi-avril dernier. Pour une deuxième semaine consécutive, toutes les journées ont bénéficié du soleil alors que trois journées ont enregistré plus de douze heures d'ensoleillement. L'insolation totale de la semaine fut de quarante-huit heures. Le vent est demeuré faible durant la semaine avec une vitesse moyenne de 6 km/h. La journée la plus venteuse fut le 23 mai avec quelques rafales supérieures à 40 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur E-SE durant trente cinq heures.

Statistiques de juin

- La température moyenne des trente dernières années en juin est de 18,7°C, soit 5°C plus chaud que le mois de mai.
- La température moyenne journalière est de 11°C et 22°C au début du mois, puis elle sera à la hausse pour atteindre à la fin du mois 16°C et 27°C.
- En moyenne durant le mois de juin, les températures extrêmes varient entre 5°C et 31°C.
- Les précipitations moyennes sont de 93 mm de pluie.
- Le mois de juin le plus pluvieux fut en 1943 avec 209 mm de pluie.
- Durant les 25 dernières années, l'ensoleillement moyen du mois se situe à 200 heures.
- En juin, les journées vont allonger de 12 minutes en clarté et toutes en soirée.
- L'été débutera officiellement jeudi le 21 juin à 3 h 38.

	Température normale		Record de température			
	Minimum	Maximum	Maximum		Minimum	
			Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
30 mai	11	22	1984 : 10.7°	1978 : 31.7°	1961 : -1.0°	1987 : 20.5°
31 mai	11	22	1946 : 6.0°	1999 : 32.7°	1961 : -1.7°	1937 : 20.0°
1er juin	11	22	1955 : 12.7°	1892 : 31.0°	1945 : -1,0	1999 : 20,0°

Les horticulteurs sont arrivés au marché pour vous offrir leurs fleurs et conseils de qualité.

Sans oublier les fruits, les légumes et les produits d'érable à l'extérieur.

Logos: FLEURISTE HÉLÈNE, SERRES GAUDETTE, PRODUITS D'ÉRABLE LES SAISONS, SERRES PRESQU'ÎLE, RICHARD ST-PIERRE MARCHÉ, NOUVEAU

LES GRELUCHES



Un médiateur pour la fusion de Saint-Pie

Le député d'Iberville, Jean-Paul Bergeron, vient de suggérer à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, de nommer un médiateur dans le projet de regroupement des deux municipalités de Saint-Pie.

Dans une lettre datée du 12 avril dernier, M. Bergeron rappelle que les deux municipalités ont deux visions complètement différentes au sujet de cette problématique.

«Je vous demande de nommer un tel facilitateur pour aller de l'avant dans ce dossier. Le développement de la collectivité, la bonne marche des affaires communes et l'avenir de la communauté nous demandent une telle initiative», écrit-il à la ministre.

Après un mouvement de regroupement des principales villes québécoises (Montréal, Québec et Hull) l'automne dernier, le gouvernement cible les villes-centres depuis quelque temps.

Le geste du député d'Iberville relance ainsi le débat concernant les communautés villages et paroisses qui avaient pour-

tant été identifiées en premier lieu par le gouvernement du Québec lors de sa réforme qui date d'il y a quelques années maintenant. Dans la MRC Les Maskoutains, les municipalités ciblées sont Saint-Pie, Sainte-Madeleine et Saint-Damase.

J.D.

LE MONDE DE ROSAIRE



Problème de pare-brise ?
Vous n'aurez rien à payer*
ni même besoin de
vous déplacer !

Vous êtes assuré ? Lebeau vous assure que votre réparation de pare-brise sera toujours sans surprise. Aucune franchise à payer*. Un service courtois et rapide, à votre domicile ou à votre bureau.

Et, pour un temps limité, profitez de ces offres exceptionnelles :

Radio CD Pioneer DEH2300

249,00\$
Épargnez 70 \$**

Support à vélos Swagman

59,99\$
À l'achat et à l'installation d'une attache-remorque.

Lebeau Vitres d'autos
3070, boulevard Choquette
Saint-Hyacinthe, 774-4844

Sur réparation si vous êtes assuré.
*Prix de détail suggéré du fabricant : 319,00 \$.

PEU IMPORTE CE QUI ARRIVE...

Lebeau

Vitres d'autos

Mercredi 30 mai 2001 - Le Courrier - A-17

8096920

Jun- mois des surprises
au
Les Arpents Verts
Fruits et légumes

CERISES
"Nouvelle récolte"
Prod. Californie
199\$ lb. 4.39\$ kg

ont tout pour vous plaire !!
SPÉCIAUX DU
28 MAI AU 3 JUIN 2001

en collaboration avec
CACHE-À-L'EAU
Centre d'amusement familial
Centre des loisirs de Saint-Hyacinthe

À l'occasion de notre
7e anniversaire
À surveiller...

TOMATES ROUGES SUR TIGES
Prod. Ontario
99¢ lb. 2.18\$ kg

RADIS EN FEUILLES
Prod. Québec
49¢ ch

ASPERGES
Prod. Ontario ou Québec
159\$ lb. 3.50\$ kg

CLÉMENTINES
"Nouvelle récolte"
Prod. Afrique du Sud
149\$ lb. 3.28\$ kg

PIMENTS DE SERRE
JAUNES - ORANGES - ROUGES - VERTS
Prod. Québec
199\$ lb. 4.39\$ kg

ÉPICERIE FINE	BOULANGERIE	FROMAGE	CHARCUTERIE
COEUR DE PALMIER TRANCHE "M'Lord" 2.79\$ 398 ml	PAINS À SOUS-MARIN 4/1 380 g 2.95\$	PETIT BRIE OU CAMEMBERT "Rosenberg" 2.99\$ 125 g	PEPPERONI "Roma" 2.99\$ 6.59\$ kg
VINAIGRETTE "Aloès" - divers saveurs - 2.99\$ 475 ml	MINI-MUFFINS BLEUETS - CHOCOLAT ou CAROTTES 12/2 368 g/pet 7.15\$	ST-PAULIN "Kingsley" 6.99\$ 15.41\$ kg	JAMBON PARISIEN "Tour Eiffel" 3.99\$ 8.80\$ kg
PRODUIT NATURELS	PÂTISSERIES	BLEU DAMOIS "Agropur" 6.99\$ 15.41\$ kg	SALAMI DE PROSCUITTO "Maestro" 8.58\$ 18.93\$ kg
LAIT DE SOYA "Natura" 1.99\$ 946 ml	JARDINIÈRE DE FRUITS 7 poises 8.99\$ 700 g		

HORAIRE: LUNDI AU MERCREDI 8H À 19H - JEUDI ET VENDREDI 8H À 21H - SAMEDI & DIMANCHE 8H À 17H30

3040, Choquette, Saint-Hyacinthe, 773-6969
coin boul. Casavant, voisin de Videotron et du Marche du store

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

La Régie fête ses dix ans

À l'occasion de son dixième anniversaire d'existence, les membres de la régie intermunicipale de gestion des déchets ont rassemblé divers intervenants ayant été impliqués de près ou de loin dans les activités de l'organisme depuis sa fondation en 1991. Cette activité se tenait le 19 mai dernier au domaine de l'Érable de Sainte-Rosalie.

«Compte tenu de tout ce qui a été accompli et de l'implication remarquable des individus et des groupes de notre société aux niveaux régional et provincial, je pense qu'il était important de se rassembler. D'une part, pour dresser un bref portrait des actions réalisées et à venir et, d'autre part, pour remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès des interventions mises de l'avant jusqu'à ce jour», a mentionné Raoul Charbonneau, président de la Régie.

Parmi les invités on retrouvait des membres du conseil d'administration, actuels et passés, des personnalités politiques régionales, des membres du personnel permanent et temporaire, des entreprises privées spécialisées, des commanditaires et des organismes régionaux à caractère économique, académique, environnemental et bénévole.

Le premier président de la Régie, Germain Lagacé, a brièvement pris la parole pour relater les premiers pas de l'organisme intermunicipal.

D'autres invités ont aussi dit quelques mots pour mettre en lumière la qualité des services de collecte et de récupération ou tout simplement pour témoigner de leur engagement à une bonne gestion des matières résiduelles.



Depuis dix ans, la Régie de gestion des déchets n'a connu que deux présidents, Raoul Charbonneau et Germain Lagacé.

«D'année en année, l'utilisation des services ne cesse d'augmenter. Ces résultats positifs sont un indicateur que le virage environnemental est pris et qu'une véritable concertation régionale existe. Si le passé est garant de l'avenir, la régie est donc confiante de continuer d'intervenir concrètement sur le plan environnemental en valorisant les matières résiduelles», d'expliquer Monsieur Charbonneau.

Il a conclu en soulignant l'attention particulière que la Régie donne à la sensibilisation et au travail remarquable d'information que les médias régionaux effectuent. Pour lui, c'est par la communication que les gens utiliseront plus les services.

Gagnez

un séjour d'un an...

chez vous !

Abonnez-vous à COGECO, et courez la chance de gagner un an de loyer ou d'hypothèque* !

Ou encore l'un des prix suivants :

- Un « **Party BBQ Télétoon/Family Channel** » pour 15 personnes, d'une valeur de 2 500 \$ (incluant un barbecue, les accessoires de cuisson, un service de traiteur et des articles promotionnels)
- Un des 100 **chèques-cadeaux Rona de 100 \$**

Choisissez la télé numérique par câble ou l'accès Internet Rapidus, et obtenez une inscription automatique au concours** !

Composez dès maintenant le

1 800 665-5151,

et préparez-vous à partir... chez vous !

Pour une démonstration des produits de COGECO, visitez les partenaires suivants :

M.S. Audio Électronique /
Dumoulin Électronique
773-7353

Pixel informatique
773-0004

SI Informatique
771-2771

**Profitez
de notre offre !**

- 2^e et 13^e mois gratuits
- Installation sans frais*



* Jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

** Abonnement minimum de un an pour Rapidus et de six mois pour la télé numérique.

† Lorsque le câble est déjà installé. Pour une nouvelle installation, un montant de 19,95 \$ sera facturé.

Le concours et l'offre se terminent le 19 août 2001. Le concours est ouvert aux personnes âgées de 18 ans et plus. Le tirage aura lieu le 28 août 2001.

Pour obtenir une copie du règlement officiel, écrivez à : « Concours de l'été », 1630, 6^e Rue, bureau 100, Trois-Rivières (Québec) G8Y 5B8.

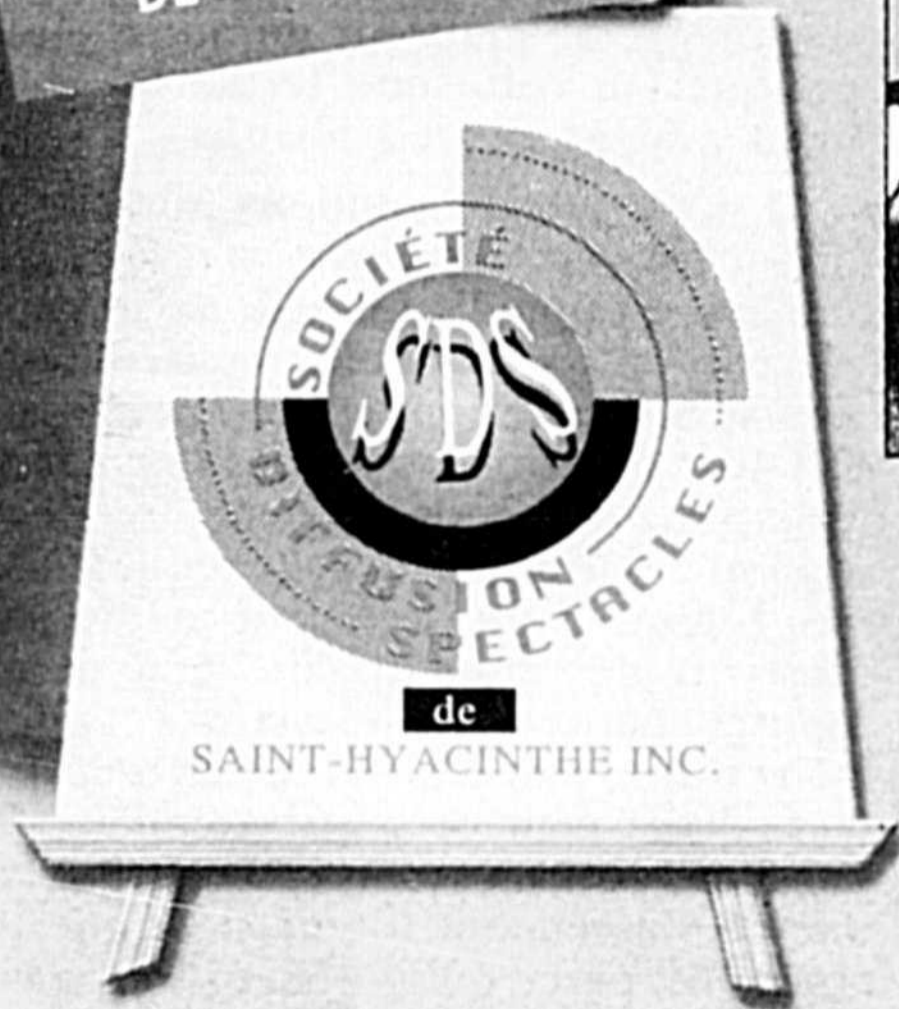
Aucun achat requis. Là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.

HORAIRE SPÉCIAL
LANCEMENT
2-3-4 JUIN
DE 12 H A 17 H

LA SOCIÉTÉ
DE DIFFUSION
DE SPECTACLES
DE SAINT-HYACINTHE

2001
2002 SPECTACLES
PROFESSIONNELS

AUTOMNE 2001



ISABELLE
BOULAY
DIMANCHE
30 SEPTEMBRE 20 H
32 \$



**DOMINIC
ET MARTIN**
SAMEDI
13 OCTOBRE 20 H
28 \$



ALAIN
CHOQUETTE
DIMANCHE
4 NOVEMBRE 15 H
15 \$ Jeunesse
Familiale
DIMANCHE
4 NOVEMBRE 20 H
30 \$



ZACHARY
RICHARD
SAMEDI
17 NOVEMBRE 20 H
32 \$

JEAN-MICHEL
ANCTIL
SAMEDI
24 NOVEMBRE 20 H
29 \$



ANGÈLE
DUBEAU
ET LA PIETÀ
SAMEDI
1 DÉCEMBRE 20 H
32 \$



HIVER 2002



DANIEL
LEMIRE
VENDREDI
18 JANVIER 20 H
SAMEDI
19 JANVIER 20 H
39⁵⁰ \$



MARIO
PELCHAT
SAMEDI
8 DÉCEMBRE 20 H
30 \$



MARTIN
MATTE
VENDREDI
14 DÉCEMBRE 20 H
28 \$



ANNIE
BROCOLI
SAMEDI
2 FÉVRIER 15 H
15 \$ Jeunesse
Familiale



YVON
DESCHAMPS
VENDREDI
8 FÉVRIER 20 H
36 \$

NATALIE
CHOQUETTE
SAMEDI
16 FÉVRIER 20 H
30 \$



DANIEL
BÉLANGER
SAMEDI
23 FÉVRIER 20 H
32 \$



LE TEMPS
COURT, MARITHÉ
MARDI
5 MARS 14 H Jeunesse
Familiale
9 \$



LÈVESQUE
ET TURCOTTE
SAMEDI
9 MARS 20 H
30 \$



NICOLA
CICCONI
VENDREDI
22 MARS 20 H
26 \$



LISE
DION
JEUDI
4 AVRIL 20 H
VENDREDI
5 AVRIL 20 H
38 \$



LUCE
DUFAULT
SAMEDI
13 AVRIL 20 H
28 \$

ABONNEZ-VOUS!

CHOISISSEZ

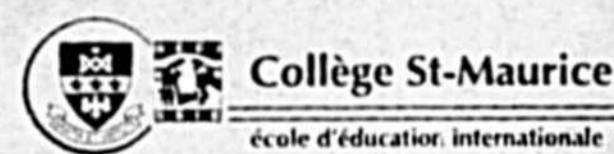
4

SPECTACLES
OU PLUS DE
VOTRE CHOIX !

1 BILLET POUR 4 SPECTACLES
DIFFÉRENTS = 1 ABONNEMENT

ET OBTENEZ UNE
RÉDUCTION DE 3 \$
SUR CHAQUE BILLET*

* OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE



PRÉSENTE:

LES JEUNESSES
MUSICALES DU CANADA

LE QUINTETTE
DE CUIVRES
IMPACT
DIMANCHE
14 OCTOBRE 11 H

STEWART
GOODYEAR
VENDREDI
16 NOVEMBRE 20 H

JOE TRIO
DIMANCHE
24 FÉVRIER 11 H

COSI FAN TUTTE
DE MOZART
VENDREDI
26 AVRIL 20 H



HEURES
D'OUVERTURE
DU MARDI AU
VENDREDI
DE 12 H A 17 H 30
ET LE SAMEDI
DE 10 H A 17 H

BILLETTERIE
ADMISSION SDS
AU MARCHÉ-CENTRE
1555, RUE DES CASCADES OUEST
SAINT-HYACINTHE
450-778-3388
www.sds-st-hyacinthe.qc.ca
sds@ntic.qc.ca

RÉSERVEZ
TÔT !



Le public a beaucoup à perdre avec la fièvre aphteuse!

Jean-Marie Fontaine

Drs André Vallières et Hélène Laliberté n'oublieront jamais leur séjour de trois semaines en Grande Bretagne. Médecins vétérinaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ils ont prêté main-forte à leurs collègues du Royaume-Uni qui étaient littéralement dépassés par l'épidémie de la fièvre aphteuse. Ces derniers n'en étaient pas à une première expérience outre-mer, puisqu'ils ont eu déjà à combattre une fièvre porcine aux Pays-Bas.

«Il est important de parler de la fièvre aphteuse, puisque c'est ce que j'ai vécu de plus intense et de plus difficile depuis le début de ma carrière. J'ai eu à détruire des animaux, des dossiers difficiles à gérer; c'est bouleversant», a confessé le Dr Vallières.

«C'est à la suite de l'accord international, signé en 1993, que nous nous sommes rendus là-bas. Notre mandat était axé sur l'aide et sur l'acquisition d'expérience puisqu'il y a longtemps que la fièvre aphteuse est éradiquée au Canada. Il était important de voir sur le terrain ce qui se passe, d'autant plus que nous faisons partie de l'équipe d'urgence au Canada. Nous avons oeuvré dans des conditions de stress et de désespoir souvent», a enchaîné Dre Laliberté.

C'est à Heddon-on-the-Wall qu'a été diagnostiqué le premier cas, le 19 février 2001, chez un éleveur de porcs qui utilisait

des restes de restaurant pour alimenter ses porcs. «Le porc est un animal clé dans la dispersion de la maladie, puisque c'est une usine à virus, un amplificateur, qui a contaminé une ferme de bovins. C'est lorsque le porc est sorti de l'abattoir de Essex que le vétérinaire a détecté la fièvre aphteuse. C'est une maladie foudroyante et contagieuse, compte tenu des concentrations d'animaux. La fièvre aphteuse est actuellement plus répandue en Angleterre qu'en 1967, lors de sa dernière présence. Une zone de 3 km d'un foyer de fièvre aphteuse est considérée à haut risque», a raconté André Vallières.

Le Dr Vallières qui est principalement intervenu dans des élevages de moutons (80-85 %), a indiqué que la France et les Pays-Bas avaient adopté des mesures rigoureuses, puisque des foyers avaient également été identifiés. «En Allemagne, des discussions se poursuivent sur la vaccination. La fièvre aphteuse est très douloureuse pour les porcs et les bovins qui, incidemment, ont une hyper salivation et une perte d'appétit lorsque le virus se manifeste. Une chute dramatique de la production laitière est également observée lorsque les lésions sont plus avancées. Chez les moutons, le signe clinique est plus difficile à identifier et ça peut retarder la détection de la maladie, ce qui exerce une pression sur les vétérinaires.»

Règles rigoureuses

Dre Laliberté a qualifié de chance ce

qu'elle a vécu vers la fin de son séjour. «Une dualité s'est installée, car j'ai eu un cas rapporté et c'était pressant parce que l'animal suspect était un porc et il y avait également des taures dans le bâtiment. Ce fut une belle expérience qui m'a appris énormément. Au niveau de la biosécurité, nous devions nous désinfecter à notre arrivée sur une ferme et à la sortie. C'est lorsqu'ils nous ont donné l'opportu-

né de poser un diagnostic clinique et de détruire les cas de fièvre aphteuse que les problèmes se sont atténués. La destruction et l'élimination des animaux malades posent encore problème et il faut revoir les maladies exotiques et comment on s'en débarrasse. Le manque d'identification et des registres déficients chez les marchés d'animaux se voulaient un autre obstacle puisque j'ai visité une ferme où les animaux avaient déjà été abattus.»

Il n'y a pas de solutions miracles lorsqu'un pays est frappé par une telle épidémie. «C'est une discipline à inculquer aux éleveurs en contrôlant les mouvements des animaux et en imposant des quarantaines. Il fallait prévenir les sorties des animaux dans les zones à risque, mais les éleveurs étaient confrontés à des situations frustrantes, puisqu'ils ne pouvaient même pas se départir des animaux qui étaient prêts pour l'abattoir. Les éleveurs étaient des gens isolés, parce qu'ils ne savaient pas si la maladie était présente dans leur cheptel. Nous avons toujours eu un bon accueil même s'ils étaient inquiets lorsque nous arrivions, parce qu'ils étaient soulagés. Le facteur humain était très important. Je trouve encore très difficile aujourd'hui sur le plan professionnel d'être obligé d'abattre des animaux, mais il fallait agir rapidement», a soutenu le représentant du district de la Montérégie-Est de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui a son pied-à-terre à Saint-Hyacinthe.

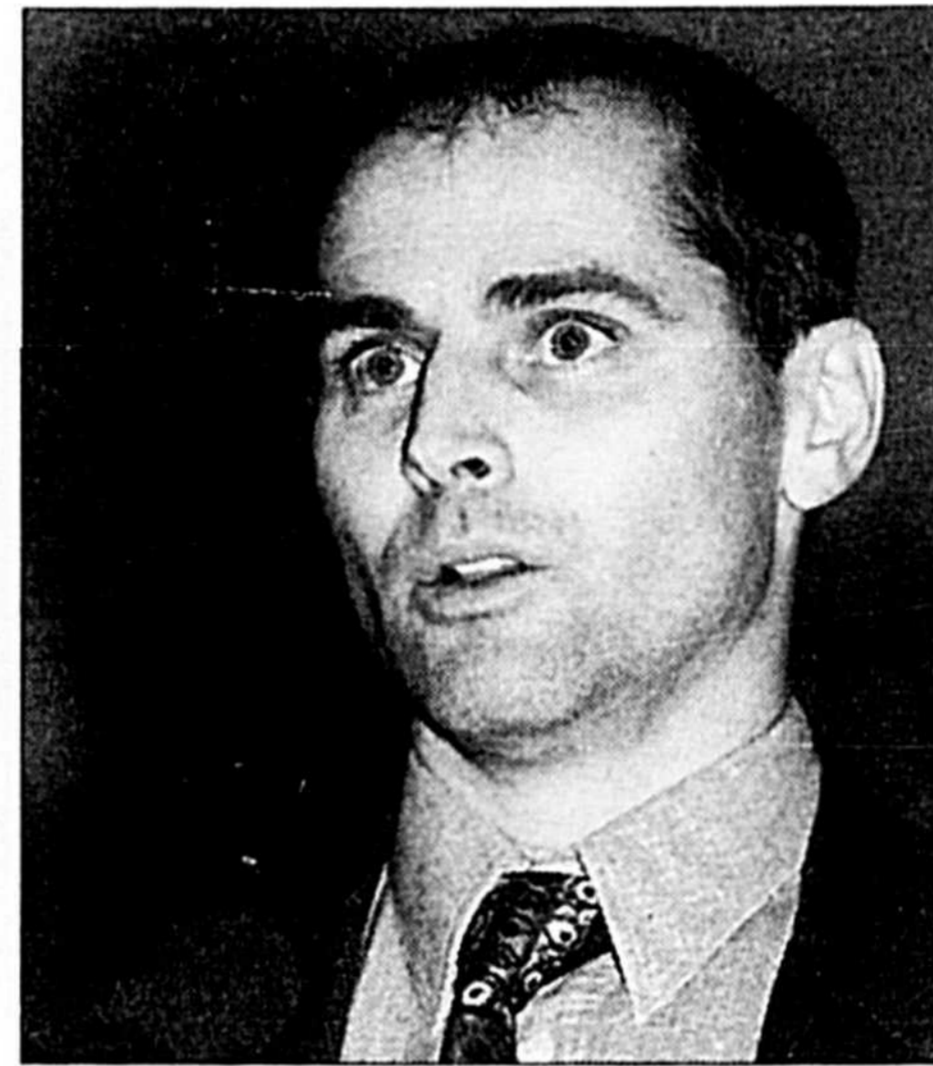


Photo Patrick Deslandes, PPM

Dr André Vallières, médecin vétérinaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans le district de la Montérégie Est.

«Il est préférable de crier au loup plus souvent»

Jean-Marie Fontaine

Il est primordial de déclarer les cas suspects à un vétérinaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Il est préférable de crier au loup plus souvent», a plaidé le Dr André Vallières lors de son témoignage devant des étudiants, des professeurs et des membres du personnel de la faculté de Médecine vétérinaire.

Une recommandation qui trouve son véritable sens lorsque le Dr Vallières dévoile qu'ils ne sont que vingt-cinq vétérinaires au Québec, affectés au contrôle des maladies. Sans être alarmiste, admettons qu'une épidémie dans le genre de celle qui sévit au Royaume-Uni ne serait pas nécessairement de nature très sécurisante pour les Québécois.

«Nous n'avons pas les ressources et nous avons besoin de toute l'aide disponible. Les équipes régionales d'urgence travaillent à revoir les stratégies, car dans le cadre d'une épidémie, tous doivent se sentir concernés», a insisté M. Vallières.

Étrange hasard diront certains, mais les vétérinaires du Canada, des États-Unis et du Mexique ont tenu un exercice tripartite de simulation pas plus tard que l'autom-

ne dernier afin de mieux comprendre le contexte d'une épidémie comme celle de la fièvre aphteuse.

«Oui, nous faisons des choses pour éviter l'introduction de la fièvre aphteuse au pays, mais nous ne sommes pas à l'abri. Que ce soit les praticiens chez les petits animaux ou le public en général, tous doivent être sensibilisés à la problématique», a fait valoir le principal intéressé.

C'est sans compter les impacts qu'une épidémie, telle la fièvre aphteuse, a sur un pays. «Il y a beaucoup de sentiers pédestres en Angleterre et les gens circulent énormément à la campagne, mais en raison des mesures rigoureuses qui ont été adoptées, les sentiers ont été fermés. On estime que l'industrie touristique a un manque à gagner de 20 millions \$ par semaine», a laissé entendre le Dr Vallières.

Le virus de la fièvre aphteuse est présent un peu partout sur la planète sauf en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Interpellé sur la vaccination préventive, André Vallières a affiché sa réticence puisque les expériences passées n'ont pas été concluantes. Un constat corroboré par un Argentin dans la salle qui a mentionné que depuis 50 ans, la vaccination se pratique en Argentine où la maladie n'est toujours pas éradiquée.

Les importations illégales d'aliments sont les plus menaçantes pour un pays. «Nous ne sommes pas à l'abri, parce que ça se pratique. La gestion des élevages est différente ici et ça nous aide, mais il n'en reste pas moins des facteurs de risque», a soutenu le Dr Vallières.

Par ailleurs, le Dr Serge Messier a déclaré qu'au 17 avril, pas moins de 1,8 million d'animaux avaient été abattus ou avaient été identifiés pour l'être. «C'est 3 % du cheptel de l'Angleterre.»

Dr Messier a ajouté que la fièvre aphteuse se transmet par contact direct ou indirect, via des vecteurs et même par le vent. «La source du virus? Les animaux malades, en période d'incubation ou porteurs asymptomatiques, les sécrétions et les excréments, les viandes ou les sous-produits. Quelques cas anecdotiques ont été rapportés chez les humains, mais les signes cliniques ont été peu sévères et la fièvre aphteuse ne se transmet pas d'un humain à un humain. C'est différent d'une mal-

adie rencontrée chez l'humain, appelée : «maladie main-pied-bouche».

Doyen de la faculté de Médecine vétérinaire, le Dr Raymond S. Roy a avancé que l'épidémie était à un tournant, mais

André Vallières

avec la circulation des biens et des services, de nombreuses questions surgissent pour la prévenir.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Dr Serge Messier, directeur du département de pathologie et de microbiologie et responsable de la biosécurité à la faculté de Médecine vétérinaire.

NOMINATION



Monsieur Raynald Roy à la barre du Centre financier aux entreprises Desjardins de la Yamaska

Desjardins, fier de l'implantation sur notre territoire du plus important centre financier aux entreprises du Québec, confirme, par la nomination de Monsieur Roy, le leadership et l'expertise-entreprise de ce gestionnaire de grand calibre.

En effet, le profil de M. Roy, appuyé sur plus de 24 années d'expérience au sein d'institutions financières lui confère une vision entrepreneuriale recherchée autant par les milieux agricoles que commerciaux.

Déjà reconnu pour ses talents de gestionnaire du changement et de mobilisateur d'équipes, Monsieur Roy a aussi fait sa marque dans divers dossiers majeurs de gestion de la performance et d'amélioration de la qualité de service.

M. Roy était déjà directeur du Centre financier aux entreprises région Haute-Yamaska depuis 1998; son équipe, composée actuellement de plus de 60 ressources professionnelles regroupées à St-Césaire et à St-Hyacinthe, desservira les milliers d'entreprises-membres rattachées à l'une ou l'autre des 12 caisses Desjardins du territoire adjacent au grand bassin de la rivière Yamaska.

Monsieur Raynald Roy et son équipe se joignent aux autres centres financiers Desjardins de la province qui gèrent collectivement un porte-feuille-affaires de plus de 13 milliards de dollars.

LE CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES DESJARDINS DE LA YAMASKA...

VOLET AGRICOLE

1201, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

Tél. : (450) 469-4273 1 888 923-8888
Télé. : (450) 469-0248



Desjardins

VOLET COMMERCIAL

850, boulevard Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7S3

Tél. : (450) 261-8888 1 866 465-8888
Télé. : (450) 261-8886

Léon Plante en rajoute

«Les gens de Saint-Pie passent davantage sur le pont Barsalou que ceux de Sainte-Rosalie»

Il ne fait aucun doute que la question du regroupement risque de faire des étincelles.

Pour Léon Plante, de Sainte-Rosalie, la nécessité d'un regroupement n'a pas réellement été démontrée. «En 1976, il y a eu la fusion de St-Joseph, La Providence et Douville. En terme de population, il n'y a pratiquement pas eu d'augmentation démographique. Ça stagne depuis ce temps. La fusion a donné quoi», se questionne-t-il.

Comme sa municipalité l'avait clairement laissé entendre au début du mois de mai, il doit se faire des négociations entre les élus d'abord et avant tout.

Il aimerait que l'on poursuive le dialogue entre les élus pour déterminer comment seront répartis les pompiers, les loisirs et prendre le temps de savoir dans quelle direction ira la nouvelle ville.

D'autre part, une fois le regroupement bâclé, les municipalités conserveront en presque totalité leurs dettes et leurs surplus.

Dans son rapport, le conciliateur Gilles Rioux avait identifié trente équipements qui deviendraient à la charge de tous les contribuables de la nouvelle ville. Ceux-ci totalisaient 1,2 million de dollars.

«Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de véritables négociations. La question doit se régler entre nous.»

Parmi les équipements, il y avait notamment les ponts Barsalou et Morison, le stade L.P. Gaucher, les centres communautaires Assomption, St-Joseph et Aquinois, les Salines, la bâtisse

de la Sécurité publique et ainsi de suite.

En verve, M. Plante se questionne sur les choix d'équipements à partager à l'ensemble dans la nouvelle ville. «Le pont de La Providence, ce n'est pas moi qui passe là, c'est plutôt le monde de Saint-Pie. Ce sont ce genre de choses à négocier.»

Le maire de Sainte-Rosalie croit également que l'on ne doit pas écarter le problème des équipements supralocaux avec l'ensemble des municipalités de la MRC. À ses yeux, ce n'est pas la Commission municipale qui doit régler la situation mais les maires eux-mêmes.

«Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de véritables négociations. La question doit se régler entre nous. Lorsque tu as un problème avec ton voisin, ce n'est pas le vingtième voisin qui viendra régler la situation. C'est la même chose pour la commission municipale.»

J.D.



Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de véritables négociations. La question doit se régler entre nous, prétend Léon Plante, de Sainte-Rosalie.

La ministre Harel écrit aux maires de la MRC... Rimouski-Neigette

Jean Dumont

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, ne s'est pas fait des amis dans la région maskoutaine en écrivant aux maires concernant le projet de regroupement. Elle les a identifiés dans le territoire de la MRC... Rimouski-Neigette.

Dans une lettre datée du 18 mai, Madame Harel écrit à chacun des maires impliqués dans le projet de fusion pour leur mentionner qu'elle avait reçu le rapport du conciliateur et qu'elle en faisait parvenir une copie jointe à sa lettre.

Voici la teneur de ses écrits :

«Le 2 février, j'ai désigné monsieur Gilles Rioux pour examiner d'une part l'opportunité de procéder à des regroupements sur le territoire de l'agglomération urbaine de recensement de Saint-Hyacinthe et, d'autre part, la pertinence d'une intervention de la Commission municipale du Québec à l'égard des équipements, infrastructures, services et activités à caractère supralocal sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette (sic).»

Il va sans dire que cette missive n'a pas été sans créer un imbroglio. Si certains la qualifient d'erreur humaine, d'autres mentionnent qu'elle a signé n'importe quoi sans prendre la peine de lire le document d'à peine onze lignes. En conséquence, ça ne faisait pas sérieux.

Au ministère, on a été informé de l'erreur à tel point qu'une nouvelle lettre, avec les excuses d'usage, a été envoyée quelques jours plus tard. On a également pris la peine de communiquer par téléphone avec les bureaux de chacune des municipalités.

Une rencontre à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe

Par ailleurs, il a été possible d'apprendre que les six maires ont tenu une réunion de deux heures mercredi soir dernier à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.


Cette rencontre a été convoquée par le maire Réjean Veilleux, de Sainte-Rosalie Paroisse. On a discuté de sujets relatifs au regroupement tout en échangeant sur le rapport Rioux.

Une prochaine rencontre devrait se tenir après l'orientation de la ministre Harel qui devrait se faire dans un délai sans doute rapproché.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Les maires de l'agglomération ont tenu une réunion mercredi dernier à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Therrien Couture AVOCATS S.E.N.C.		AVIS DE NOMINATION
 Me Descôtes		<p>Les associés de l'étude Therrien Couture Avocats, S.E.N.C., oeuvrant principalement en droit des affaires, bancaire, civil, agricole et du travail, sont heureux d'annoncer l'arrivée parmi eux de Me Daniel Descôtes.</p> <p>Me Descôtes est titulaire de baccalauréats en sociologie (1979), en relation industrielle (1982) et en droit (1986). Il est membre du Barreau depuis 1987. Me Descôtes porte aussi le titre de consultant en relations industrielles (C.R.I.A.) et exerce en relations de travail depuis près d'une quinzaine d'années.</p>
<p>Me Descôtes apporte à Therrien Couture sa compétence, permettant à l'étude d'offrir à sa clientèle des services de pointe en matière de droit du travail.</p>		<p>Therrien Couture Avocats, S.E.N.C., s'engage à dépoussiérer l'image de la pratique du droit.</p> <p><i>Soucieux de la qualité de ses services, Therrien Couture propose à sa clientèle des solutions pratiques et adaptées aux réalités d'aujourd'hui.</i></p> <p><i>Notre équipe, respectueuse de la culture de ses clients, se tourne résolument vers les affaires et actualise constamment ses compétences afin de bâtir avec eux une relation durable.</i></p>
<p>2685, boul. Casavant O., Bureau 215 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8 Tél. : (450) 773-6326 Télééc. : (450) 778-3897</p>		<p>Therrien Couture Lambert 662, boul. Lemire Drummondville (Québec) J2C 7W9 Tél. : (819) 472-2226 Télééc. : (819) 472-5250</p>
info@therriencouture.com		

De l'histoire ancienne, assure André Brunelle

Martin Bourassa

Après s'être fait vertement critiquer par la Commission des droits de la personne, en septembre 2000, en raison de mauvais traitements réservés aux jeunes contrevenants qu'il abrite, le Centre jeunesse de Saint-Hyacinthe serait pratiquement devenu un modèle à suivre pour tous les établissements du genre au Québec. C'est ce qui se dégage des propos tenus par André Brunelle, directeur général des Centres jeunesse de la Montérégie, lors d'une récente visite à Saint-Hyacinthe où il participait à une activité de la Fondation des Centres jeunesse.



Photo Patrick Deslandes, PPM
André Brunelle

Le Courrier n'allait sûrement pas rater si belle occasion pour s'entretenir avec lui des difficultés passées du centre de Saint-Hyacinthe. Cet établissement a défrayé les manchettes, en décembre 1999, relativement à une série de plaintes concernant des cas de mauvais traitements et de pratiques abusives à l'encontre d'une quinzaine de jeunes. L'enquête interne de la direction générale avait débouché sur la suspension d'un chef d'unité et le dépôt d'un blâme au dossier personnel d'un conseiller en développement professionnel.

«Nous avons reconnu nos torts, explique M. Brunelle. Il y avait des problèmes au niveau de la formation du personnel, des faiblesses au chapitre de l'encadrement, bref des gens peut-être mal préparés à intervenir auprès des jeunes dans certaines situations, ce qui a occasionné des dérapages regrettables.»

Alertée, la Commission des droits de la personne a ouvert une enquête parallèle qui a conclu que les droits de plusieurs jeunes avaient été lésés, notamment dans leur intégrité physique, en raison de propos dénigrants à leur égard, de périodes d'isolement prolongées, de restrictions illégales, de mesures disciplinaires prises à l'encontre de l'intérêt des enfants et de services sociaux inadéquats.

L'enquête indépendante avait de plus fait ressortir que certains éducateurs ne connaissaient pas les politiques internes, ni les lois encadrant leurs interventions.

Le jour et la nuit

Mais tout ceci appartient maintenant au passé, indique André Brunelle. Les Centres jeunesse de la Montérégie auraient réinvesti les sommes nécessaires dans le soutien et les services à procurer au personnel et aux usagers.

Si bien que le centre de Saint-Hyacinthe ne serait plus l'ombre de lui-même. «Ça va beaucoup mieux à Saint-Hyacinthe. La conduite de certains éducateurs n'était pas adéquate, mais un plan d'action rigoureux a été déployé et il est suivi à la lettre par le conseil d'administration des Centres jeunesse de la Montérégie.»

Tous les centres d'hébergement ont été touchés par ce plan d'intervention.

«Il faut prévenir l'apparition de telles aberrations dans l'ensemble du réseau, d'ajouter le directeur général. C'est pour que la situation rentre dans l'ordre que nous n'avons pas cherché à limiter notre intervention dans un seul et unique centre.»

Mais considérant la vocation particulière des centres jeunesse, André Brunelle souligne qu'il y aura toujours des situations plus délicates à gérer que d'autres.

«Nous avons révisé certaines procédures, mais il y aura toujours des règles à suivre et des mesures disciplinaires. Il faut cependant les appliquer en respectant les droits des jeunes. Et à cet égard, le centre

jeunesse de Saint-Hyacinthe est certes l'un des établissements les plus sensibles à cette question.»

Ce qui fait dire à M. Brunelle que les centres sortent grandis de cette expérience.

cette histoire aura à tout le moins permis de sensibiliser l'ensemble des intervenants aux limites et aux particularités propres au travail de chacun.»

OFFICE XP

MAINTENANT EN MAGASIN !

MODERNISEZ VOTRE BUREAU grâce au NOUVEAU LOGICIEL Microsoft Office XP ! Ne tardez pas ! Les 15 premiers clients par magasin faisant l'acquisition d'Office XP obtiendront gratuitement du matériel d'une valeur de plus de 190,00 \$ (après les rabais) !



MISE À JOUR OFFICE XP STANDARD

- Comprend les nouvelles versions 2002 de Word, Excel, Outlook et Powerpoint



WEBCAM EXPRESS LOGITECH GRATUIT À L'ACHAT D'OFFICE XP !

Notre prix 64,95
Rabais instantané -64,95
Prix après rabais 0\$

391452
CODE DU BON : 9660700000000000



IMPRIMANTE BJC 2100 CANON GRATUITE À L'ACHAT D'OFFICE XP !

Notre prix 99,95
Rabais postal -30,00
Rabais instantané -60,00
Rabais instantané -9,95
Prix après rabais 0\$

428968
CODE DU BON : 9660500000000000



CASQUE PC STÉRÉO LABTEC AXIS - 002 GRATUIT À L'ACHAT D'OFFICE XP !

Notre prix 29,94
Rabais instantané -29,94
Prix après rabais 0\$

448533
CODE DU BON : 9660300000000000

299⁹⁹

461910
Office XP Standard - version intégrale...462605...699 \$

OFFICE XP PROFESSIONAL

- Comprend Access 2002

Office XP Professional - mise à jour...461912...429 \$
Office XP Professional - version intégrale...462616...849 \$

LES RAISONS DE PASSER À OFFICE XP !

- Obtenir des renseignements au bon moment et là où ça compte
- Avoir accès facilement aux renseignements sur le web et les analyser
- Profiter d'une plus grande fiabilité et sécurité
- Permet de passer plus de temps à créer qu'à recréer grâce à Document Recovery
- Travailler en équipe peu importe l'endroit avec les services d'équipe Share Point
- Faire plus de travail en moins de temps
- Exprimer des idées de façon marquante
- Comparer et intégrer facilement des changements
- Gérer tous vos courriels à un même endroit
- Coordonner facilement les horaires et les activités

PLUS DE 175 \$ EN LOGICIELS GRATUITS APRÈS LES RABAIS À L'ACHAT D'OFFICE XP !

Notre prix 64,95
Rabais postal exclusif -64,95
Prix après rabais 0\$
446794

TAXES EN SUS

Notre prix 34,99
Rabais instantané -9,99
Rabais postal exclusif -25,00
Prix après rabais 0\$
462821

TAXES EN SUS

Notre prix 39,96
Rabais postal exclusif -39,96
Prix après rabais 0\$
440531

TAXES EN SUS

Notre prix 40,00
Rabais postal 10,00
Rabais postal 30,00
Prix après rabais 0\$
441585

TAXES EN SUS

SUPER AUBAINES À L'ACHAT D'OFFICE XP !

Notre prix 19,97
Rabais instantané -10,00
Prix après rabais 9,97
432606

Notre prix 149,95
Rabais postal exclusif -50,00
Prix après rabais 99,95
455325

Notre prix 59,95
Rabais postal -30,00
Rabais instantané -15,00
Prix après rabais 14,95
445459
Valable jusqu'au 6 juin 2001
CODE DU BON : 9660400000000000

Notre prix 149,95
Rabais postal -45,00
Rabais instantané -15,00
Prix après rabais 89,95
444061
Valable jusqu'au 6 juin 2001
CODE DU BON : 9660600000000000

TIREZ PROFIT DU NOUVEAU LOGICIEL OFFICE XP AVEC DAVANTAGE DE LOGICIELS DE MICROSOFT !

600 modèles à utiliser avec les applications Office
29⁹⁵
459852

Comprend Office Pers. Port, Encarta 2001, Money 2001 & Picture III Photo 2001
69⁹⁵
459853

Éditique professionnelle
199⁹⁵
459882

Créer des sites web
Version intégrale
249⁹⁵
459862
MISE À JOUR FRONTPAGE 2002...459863...1295

Notre prix 45,95
Rabais postal -30,00
Rabais instantané -5,00
Prix après rabais 10⁹⁵
444170

Notre prix 59,95
Rabais postal -40,00
Prix après rabais 19⁹⁵
445875

NOUVEAU BAS PRIX

30CM
WEBCAM LITE
448547
*Quantités limitées (min. de 30 par magasin)

OFFICE XP ET APPLICATIONS À PARTIR DESQUELLES LA MISE À JOUR EST POSSIBLE

Office 97 & 2000 à Office XP	Oui
Appl. Office précédente à XP	Non
Appl. Office précédente à appl. XP	Oui
Worksuite à Office XP	Non
Works à Office XP	Non
Produit concurrentiel à XP	Non

MONTREAL 770, rue Notre-Dame Ouest • 1035, rue du Marché-Central
HEURES D'OUVERTURE Lun. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h
Brossard 6555, boul. Taschereau
Cavendish 5800, boul. Cavendish
Dorval 3165, boul. des Sources
Kirkland 3330, rue, Jean Yves
Lachenaie 590, montée des Pionniers
Lasalle 7097, boul. Newman
Greenfield Park 3344, boul. Taschereau
Laval 1600, boul. le Corbusier • 3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval)
Pointe-Claire 365, boul. Brunswick (derrière Fairview)
Rosemere 315, Curé Labelle
St-Bruno 1465, boul. St-Bruno
St-Laurent 3660, boul. Côte-Vertu
St-Jean-Sur-Richelieu 1000, boul. du Séminaire
St-Léonard 4625 ou 6800, rue Jean-Talon est
St-Hyacinthe 3700, boul. Martineau Ouest
St-Jérôme 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest
Longueuil 2790 Chemin Chambly
Ville Mont-Royal 4205, boul. Jean-Talon Ouest
Mascouche 145, montée Masson

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt
www.bureauengros.com

Économie



Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
773-2424 0235603
Donald Brien C.A.
Directeur principal

LES BATISSEURS DE NOTRE ÉCONOMIE (COLLABORATION DU CLD)

«Le plus grand défi de ma carrière»

Par Chantal Gagnon

Cela fait maintenant près de trois mois que le nouveau directeur général de L'Alliance Boviteq est entré en fonction. Monsieur André Barnabé a, en effet, pris les commandes de ce centre en succédant à monsieur Wilfried Holtmann. Comment a-t-il accédé à ce poste? Quel mandat lui a-t-on confié? Quels sont les enjeux à prendre en considération dans ce mandat? Voici les réponses...

Monsieur Barnabé a d'abord accepté ce mandat en ayant la certitude qu'il s'agissait là du plus grand défi de sa carrière. Diriger un centre dont l'expertise est reconnue à travers le monde représente, certes, un important travail. L'Alliance Boviteq a été l'un des acteurs de premier plan dans le clonage de Starbuck et le centre contribue indéniablement au rayonnement de la Technopole.

Bien que le défi en soit un de taille, monsieur Barnabé possède toutes les aptitudes pour le relever. Il a d'abord été banquier à la CIBC pour ensuite occuper le poste de commissaire industriel à la Corporation de développement industriel de Saint-Hyacinthe (aujourd'hui le CLD).

Depuis 1998 et jusqu'à sa récente embauche à L'Alliance Boviteq, il était conseiller à l'investissement dans le secteur agroalimentaire au Fonds de Solidarité. Son BAC en agronomie et son MBA aux HEC traduisaient ses deux champs d'intérêt, soit les sciences et la finance. Est-il enthousiaste face au défi qu'il doit maintenant relever? «Certainement! Cela se veut une suite logique à mon expérience. Le

défi sera d'intensifier notre croissance et de rentabiliser, de façon plus importante, bon nombre de nos opérations. Par définition, nos activités de recherche et de développement drainent beaucoup de ressources mais représentent des investissements indispensables dont les fruits doivent être maximisés. Présentement, nous dressons le plan d'attaque, soit le plan d'affaires que nous souhaitons mettre en place. Prioritairement, il faut axer la R&D vers des valeurs commerciales et suivre l'évolution des marchés car la génétique évolue à un rythme d'enfer! L'autre

défi est celui de toute entreprise privée, soit d'assurer le financement.» Gestionnaires de porte-feuilles des sociétés de capital de risque, vous êtes maintenant avisés!

La réputation de l'Alliance : un solide actif!

Selon monsieur Barnabé, un des actifs du centre est, sans aucun doute, sa réputation : «Vous savez, la génétique canadienne a atteint de très hauts niveaux. Depuis longtemps, le Canada crée les standards en

matière de génétique bovine et L'Alliance Boviteq fait partie des chefs de file dans ce secteur. Nous comptons sur une équipe qui, tout en étant jeune et dynamique, est déjà expérimentée. Les 16 personnes qui travaillent à L'Alliance possèdent une expertise unique.»

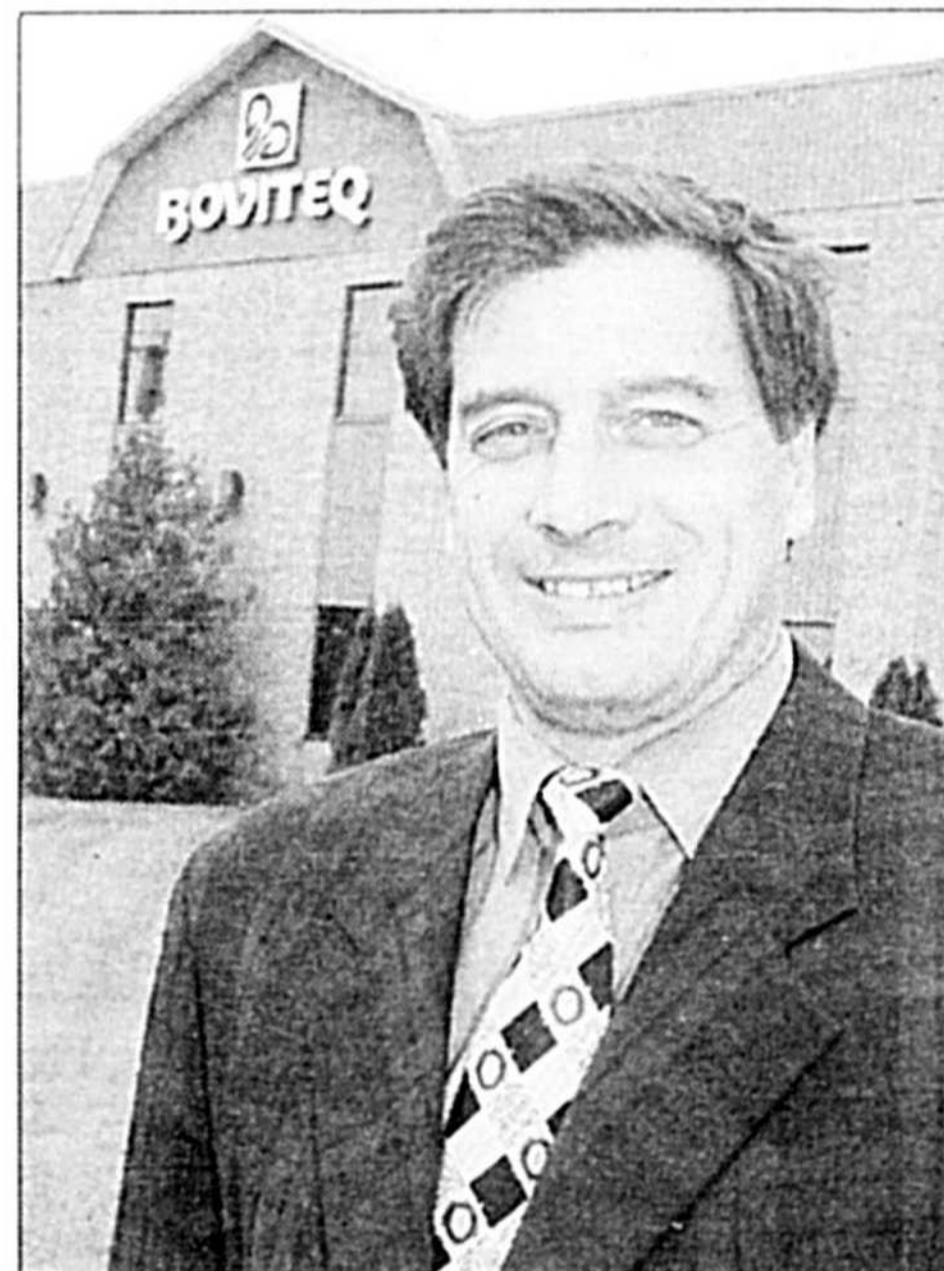
Et l'exode des cerveaux?

Monsieur Barnabé sait que son équipe est précieuse. D'ailleurs il affirme que «nous devons être vigilants en ce qui a trait à l'exode des cerveaux et mettre en perspective le fait qu'il y a peu de candidats de haut calibre à travers le monde, particulièrement dans les secteurs en émergence, tels que la génomique. C'est un élément que nous ne pouvons négliger.»

Des services ultraspecialisés

L'Alliance Boviteq offre une gamme de services très impressionnante. Ces services ne peuvent, en effet, être offerts par le commun des mortels! L'alliance a besoin d'une main-d'oeuvre qualifiée et hautement spécialisée. Les employés se consacrent à la fécondation «in vivo» et «in vitro», au sexage et à la congélation de l'embryon qui représentent autant de ser-

- André Barnabé, nouveau directeur de L'Alliance Boviteq



M. André Barnabé

vices technologiques rendus aux éleveurs. Ces services sont non seulement une source de revenus intéressante, mais ils confirment également l'expertise du centre. Présentement, une trentaine de vaches logent à L'Alliance et ces bêtes font partie de l'élite mondiale. Du total, plus des deux tiers proviennent des États-Unis. C'est donc dire la renommée de notre centre! L'Alliance Boviteq est également un des rares centres nord-américains offrant un statut sanitaire respectant les normes les plus strictes, se qualifiant ainsi pour l'exportation en Chine.

Fiche signalétique

Nom de l'entreprise :	L'Alliance Boviteq inc. (LAB)
Directeur général :	André Barnabé
Ville :	Saint-Hyacinthe
Année de fondation :	1986
Activité :	Recherche et développement sur les embryons, la génétique, la fécondation, la reproduction, le sexage, la congélation d'embryons, etc.
Secteur d'activité :	Recherche et développement, services technologiques pour les éleveurs, etc.
Clients :	L'industrie bovine



Photo Patrick Deslandes, PPM

Ils répondront aux attentes des étudiants et des employeurs!

Marie Normandin, Sandy Boudreau, René Ménard, Marie-Claude Asselin, Mélanie Leclerc et Brigitte Côté sont les agents du Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants de Saint-Hyacinthe. Ces derniers ont pris l'engagement de répondre aux attentes des étudiants qui se cherchent un job durant la saison estivale et des employeurs qui auront des postes à combler. D'ailleurs, les étudiants peuvent consulter le babillard des offres d'emploi du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, dans le local F-1135 (entrée no. 3 à l'arrière) du Cégep de Saint-Hyacinthe ou naviguer sur le site Internet «www.qc.hrdc-drhc.gc.ca/jeunes».

André Croteau



M.COM. F.I.C.V.M.
Conseiller en placement

M. Stéphane Massé, directeur de la succursale de Financière Banque Nationale, est heureux d'annoncer la nomination de M. André Croteau au poste de conseiller en placement.

André Croteau, bien connu à Saint-Hyacinthe, compte plus de 30 années d'expérience en valeurs mobilières et conseille sa propre clientèle depuis 1998. Il s'est démarqué par son dynamisme et ses conseils de première qualité. Fortement impliqué dans la communauté, il est membre du Club de Golf Saint-Hyacinthe et fait parti de certains comités. Il constitue un atout précieux au sein de l'équipe de conseillers à Saint-Hyacinthe. Son arrivée reflète la volonté de la Financière Banque Nationale de consolider son leadership dans la région.

Financière Banque Nationale est née de la fusion de Lévesque Beaubien Geoffron et de First Marathon. La nouvelle firme d'envergure nationale est particulièrement active dans les secteurs de la gestion de portefeuille, du financement des sociétés et de l'analyse financière. Elle emploie plus de 2700 employés répartis dans plus de 86 succursales.

Notre mission est de gérer les placements les plus importants au monde : les vôtres!

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

1355, rue Gauvin, suite 4100
Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-5354
Sans frais : 1-800-474-5354
Fax : 450-774-8798

Maintenant sur Internet!
La source d'information la plus complète sur le RER: <http://financierebn.com>



Bernard Avard : président de la Fédération des Agricotours du Québec



Jean DUMONT
jdumont@lecourrier.qc.ca

Sept ans après avoir fondé le gîte du passant «Le Jardin Caché» ici même à Saint-Hyacinthe en compagnie de son épouse Carmen, Bernard Avard est devenu il y a quelques jours président de la Fédération des Agricotours du Québec.

Cette association existe depuis 26 ans, mais a connu une progression fulgurante depuis environ cinq ans. On y compte 553 membres répartis entre des Gîtes du Passant, des Auberges du Passant, des Maisons de Campagne et de Ville, Gîtes à la Ferme, des Tables Champêtres, des Relais du Terroir et des Promenades à la Ferme.

Cette formule d'hébergement devient de plus en plus populaire auprès d'une clientèle de couples entre 40 et 59 ans.

Pour répondre à une demande du public, on a également mis sur pied il y a quelques années des éléments d'évaluation et des standards relatifs à l'accueil, aux repas servis et aux aménagements.

«Ça fait déjà deux ans que je suis président de la région de la Montérégie et j'aime bien cela. Cette année, on a proposé ma candidature pour le poste de président pour l'ensemble du Québec», de dire l'ancien conseiller municipal.

«J'ai en tête certaines idées comme celle de travailler pour une meilleure équité en termes de cotisation. Si certains sont affublés du titre de *Robin des Banques*, moi je me suis démarqué en défendant la cause des petits gîtes de moins de trois chambres à coucher.»

«J'aimerais aussi que l'on aille chercher davantage de membership puisque l'on compte seulement le tiers des quelque 1 500 établissements du genre à travers la province.»

Une clientèle de congressistes

«Les gens de Saint-Hyacinthe ne peuvent s'imaginer l'impact de l'Hôtel des Seigneurs en terme de congrès. De plus, la présence des centres de recherche et des entreprises agroalimentaires est également un précieux atout pour notre développement.»

Situé dans le secteur St-Sacrement, «Le Jardin Caché» possède une

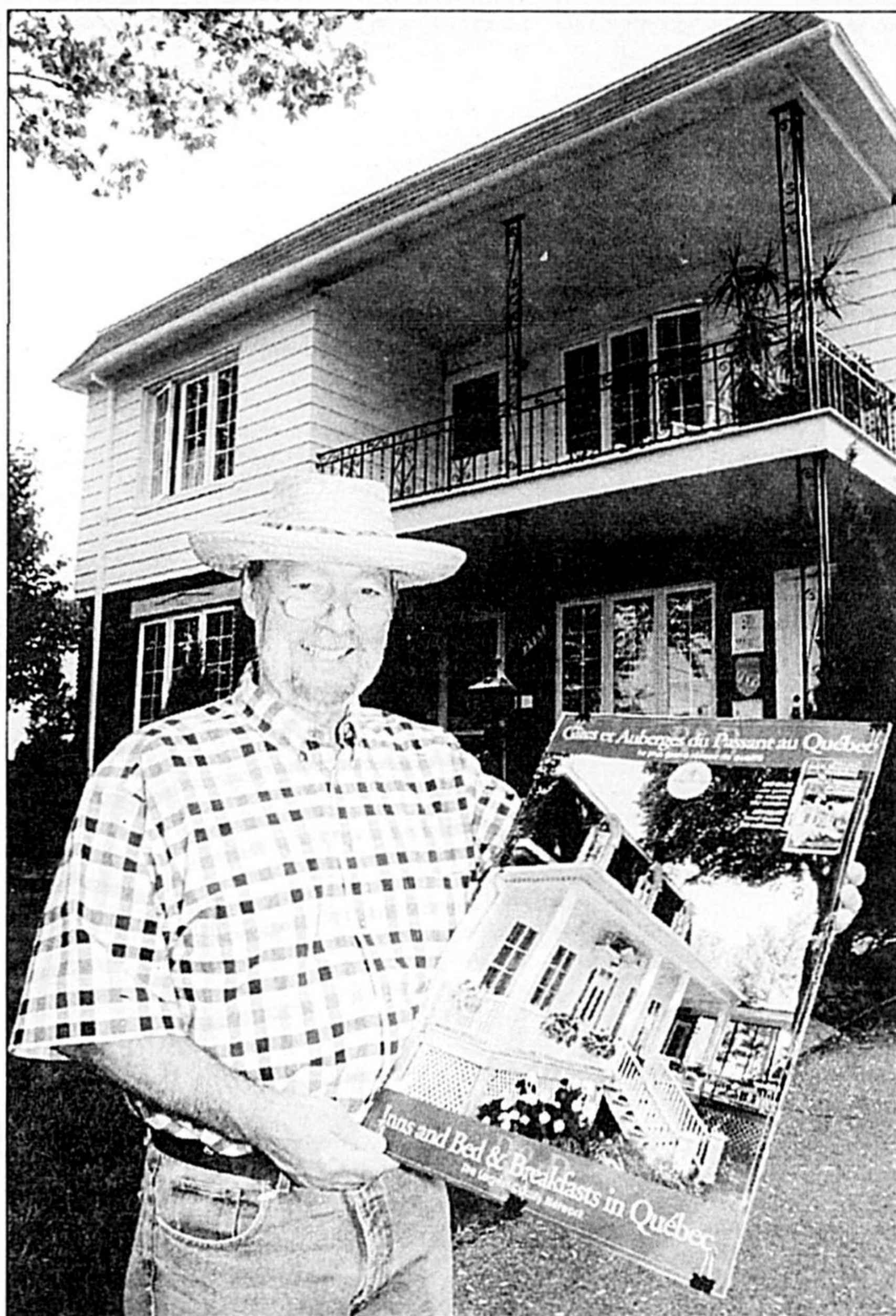


Photo Patrick Deslandes, PPM

Bernard Avard est devenu le président de la Fédération des Agricotours du Québec.

clientèle stable provenant d'un peu partout à travers le monde. Durant la saison des congrès, la majeure partie de la clientèle provient du milieu d'affaires. En été,

les liens avec La Route Verte de la Montérégie sont inexistantes. C'est comme dire aux cyclistes qu'ils ne sont pas les bienvenus chez nous.

on fait plus de place aux touristes, dans le sens traditionnel du mot.

On compte en ville seulement deux Gîtes du Passant accrédités à la Fédération. Selon M. Avard, il pourrait y avoir d'autres gîtes à Saint-Hyacinthe puisque le potentiel est là. Mais, ne devient pas hôte puisque cela demande un véritable don de soi.

Les cartes postales

«Malheureusement, Saint-Hyacinthe n'a pas assez développé le marché du tourisme comme tel. Prenons simplement comme exemple, les cartes postales. Tous les gens recherchent ce genre de produits. Outre le bureau de tourisme, on ne peut en retrouver nulle part ailleurs en ville», constate à regret Carmen Avard.

«Pourtant, il suffirait que l'on utilise les peintres pour illustrer les principaux points d'intérêt de la région. On dirait que comme Maskoutains, on a peut-être trop le nez collé pour s'imaginer la force touristique que l'on peut avoir», ajoute-t-elle.

Le couple déplore également que Saint-Hyacinthe soit un parent très très pauvre au niveau des pistes cyclables. À l'heure actuelle,

VAUT MIEUX EN RIRE



IDÉES DE PLACEMENT

(En date du 25 mai)

Actions américaines recommandées (SUS)

Société	Symbole	Cote	Cours 25/05/2001	Cours cible
Baxter intl	BAX	B-1-1-7	96.82 \$	120.00 \$
Chevron	CHV	A-1-1-7	94.18 \$	115.00 \$
Coca-Cola Company	KO	A-1-1-7	48.17 \$	63.00 \$
Convergys	CVG	C-1-1-9	42.50 \$	52.00 \$
Corning	GLW	B-2-1-7	21.55 \$	40.00 \$
EMC Corp	EMC	C-1-1-9	37.10 \$	48.00 \$
HCA	HCA	C-1-1-7	38.93 \$	46.00 \$
Interpublic Group	IPG	B-2-1-7	38.62 \$	52.00 \$
J.P. Morgan Chase	JPM	B-1-1-7	48.70 \$	70.00 \$
Lowe's	LOW	B-1-1-7	71.82 \$	95.00 \$
Pfizer	PFE	A-1-1-7	41.86 \$	58.00 \$
Solectron	SLR	B-1-1-9	24.41 \$	42.00 \$
Tyco int.	TYC	A-1-1-7	56.75 \$	100.00 \$
Verizon Communications	VZ	B-1-1-7	53.97 \$	80.00 \$
Viacom Cl. B	VIA.B	B-1-1-9	58.00 \$	100.00 \$

Cotes d'évaluation Merrill Lynch A-1-1-7

Risque de placement	Cote moyen terme (0-12 mois)	Cote long terme (plus d'un an)	Évaluation des revenus
A = Bas	1 = Acheter	1 = Acheter	7 = Soutenu ou en progression : le dividende ou la distribution est considéré(e) comme étant sûr(e).
B = Moyen	2 = Accumuler	2 = Accumuler	8 = Soutenu ou en baisse : le dividende ou la distribution n'est pas considéré(e) comme étant sûr(e).
C = Supérieur à la moyenne	3 = Neutre	3 = Neutre	9 = Aucun dividende sous forme d'espèces n'est versé, ou dividende versé sous forme d'actions seulement.
D = Élevé	4 = Réduire	4 = Réduire	
	5 = Vendre	5 = Vendre	
	6 = Aucune recommandation	6 = Aucune recommandation	

Tous droits réservés 1999 Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith (MLF) & S. Les renseignements contenus dans cette publication ont été obtenus auprès de diverses sources; nous ne pouvons pas en garantir ni l'exhaustivité ni l'exactitude. Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires.

par Jean-François Bousquet
conseiller financier



1 800 442-8020

STRATÉGIES DE PLACEMENT



Michel BARBEAU
Conseiller en placement

Un bon moment pour remanier son portefeuille?

Afin de mieux refléter l'amélioration du contexte boursier, nous avons adopté, le mois dernier, la répartition de l'actif suivante : 65% en actions et 35% en obligations. Depuis, la Bourse a enregistré une reprise et les titres technologiques ont bondi au cours des dernières semaines. Bien sûr, les investisseurs restent prudents, car ces derniers mois on a assisté à plusieurs reprises vigoureuses qui semblaient convaincantes mais qui se sont rapidement essouffées. Alors, comment faut-il réagir aux derniers événements? Nous pensons qu'il n'est pas trop tard pour réexaminer votre portefeuille en gardant à l'esprit les points suivants :

- On assiste à un changement dans la psychologie. Les cours des actions réagissent différemment aux mauvaises nouvelles et les sociétés commencent à battre les estimations de bénéfice. Nous avons sans cesse souligné au cours des derniers mois que la Bourse est un marché d'anticipation, donc les cours commenceront à monter à un moment donné malgré le contexte défavorable. Si l'on peut en juger par la réaction positive aux derniers bénéfices publiés - dont beaucoup sont loin d'être exceptionnels - les investisseurs commencent déjà à intégrer dans les cours les bonnes nouvelles à venir.
- Un niveau anormal de spéculation a pesé sur les marchés au cours des deux derniers mois, alors que les vendeurs à découvert empruntaient des quantités énormes d'actions en misant sur le fait qu'ils pourraient les vendre plus tard à un prix moins élevé. La couverture des positions à découvert a sans aucun doute alimenté les reprises récentes mais ce n'est pas le seul facteur qui a fait monter les cours. Avec la baisse des taux d'intérêt, l'argent «parqué» dans les fonds du marché monétaire revient en Bourse à la recherche de meilleurs rendements.

Source : Financière Banque Nationale, filiale à part entière de BNC, membre du FCPE

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
774-5354

Une belle récolte de prix pour le journal et ses artisans

À l'aube de sa 149^e année, Le Courrier de Saint-Hyacinthe a résolument suivi les traces de ses prédécesseurs en récoltant un nombre impressionnant de prix, dont le titre d'Hebdo de l'année dans la catégorie des journaux vendus.

C'est au cours d'un banquet qui clôturait le 69^e Congrès de l'Association des Hebdomas du Québec tenu à Aylmer, que Le Courrier a été coiffé de ce titre d'excellence. Le jury pour ce prix était formé de MM. Réal Marchesseault, chef de pupitre à La Voix de l'Est de Granby, Bernard Champoux, ex-rédacteur en chef du Nouvelliste de Trois-Rivières et Gilles Ouellet, directeur des pages économiques et de l'information régionale au Soleil de Québec.

Le Courrier a remporté la première position pour le contenu visuel. On se souvient que c'est un graphiste de La Presse, M. André Rivest, qui avait contribué à rafraîchir la présentation graphique du journal.

Le Courrier a également remporté trois mentions de deuxième place pour la qualité du français, les pages de rédaction et la présentation de la première page.

Le meilleur site internet

Le site internet du Courrier, qui a été conçu et construit par M. Nelson Archambault aidé de M. Eric Dozois, a été choisi comme le meilleur site de tous les hebdomas par un jury constitué de MM. Romain Bédard de Info Presse, Serge Leclerc de National et Dominique Trudeau de Diesel Marketing.

Des centaines d'internautes fréquentent le site du Courrier et plusieurs en particulier veulent y entendre ou réentendre les commentaires que le rédacteur en chef du Courrier, Jean Vigneault, émet du lundi au vendredi sur les ondes de CFEI.

Des prix individuels

Le journaliste Martin Bourassa et le rédacteur en chef Jean Vigneault ont également remporté des prix.

Le prix de reportage a été octroyé à Martin Bourassa pour ses textes intitulés «Une agence de placement sous haute surveillance». Ce texte parlait des problèmes de caissières en formation à l'agence Hélène Roy, pour le compte des caisses populaires Desjardins et qui n'étaient pas rémunérées. Des développements importants se sont produits après la publication de ce reportage et Martin Bourassa en fait mention en page 7 de cette édition. C'est le chroniqueur Yves Boisvert de La Presse qui présidait ce jury.

Pour ce même texte, Martin Bourassa a partagé ex-aequo avec Christa Laforge du Progrès-Dimanche, le prix Yves-Gagnon décerné au meilleur texte journalistique, toutes catégories confondues. Ce dernier prix était attribué par un jury formé de MM. Mario Cardinal de Radio-Canada, Denis Tremblay, ex-vice-président de La Presse canadienne à Montréal et Michel Tremblay, journaliste de carrière à La Presse.

L'éditorial de Jean Vigneault sur les fusions municipales, publié le 29 novembre dernier, «Crise d'adolescence ou sénilité précoce?», a été sélectionné pour le prix de l'éditorial.

M. René Roseberry, journaliste et communicateur, est président du jury pour l'ensemble des catégories.

À noter que les secteurs de l'éducation et de la santé ne sont pas classés dans des

catégories distinctes pour l'attribution des prix.

Le journal Le Touladi de Cabano, de la chaîne Québecor, a remporté le titre d'hebdo de l'année dans la catégorie des journaux gratuits de moins de 40 pages. Dans la catégorie des journaux gratuits de plus de 40 pages, c'est Le Courrier Laval du groupe des Hebdomas Transcontinental qui a remporté la palme.



M. Benoit Chartier au centre, président et éditeur du Courrier de Saint-Hyacinthe, accepte le trophée pour l'Hebdo de l'année. À sa gauche, M. Léo Forget, président de la fondation des Hebdomas du Québec, la ministre des Affaires municipales, Mme Louise Harel; à sa droite, M. Alain Guilbert, vice-président communication à Postes Canada, le commanditaire principal des Grands Prix des Hebdomas et l'animateur de la soirée, l'humoriste Pierre Légaré.

PHOTOS : André Bernier



M. Benoit Chartier accepte le prix pour le meilleur site internet chez les Hebdomas des mains de M. Guy Litalien de Hydro-Québec, toujours devant M. Pierre Légaré.



Le journaliste Martin Bourassa a reçu le prix pour le meilleur reportage des mains de M. Denis Leclerc d'Abitibi Consolidated, en présence de M. Pierre Légaré.



Le prix du meilleur éditorial a été remis à M. Jean Vigneault par M. Paul Prigent du Groupe Ultima devant M. Pierre Légaré.



Lors d'un 5 à 7 tenu vendredi soir au Château Cartier, le premier ministre Jean Chrétien s'est entretenu avec les éditeurs de journaux hebdomadaires du Québec. Le premier ministre s'est dit enchanté de discuter avec des éditeurs qui ont le temps de réfléchir. Il semble particulièrement réjoui de poser en compagnie de M. Benoit Chartier, éditeur du Courrier et trésorier de l'Association des Hebdomas du Québec, et de son épouse, la dermatologue Lise Faucher.

«C'est un projet déstructurant en zone agricole»



Jean-Marie
FONTAINE

jmfontaine@lecourrier.qc.ca

Gaétan Villeneuve s'est vu confier par les autorités municipales d'Upton, le 15 février dernier, à titre d'expert agronome en zonage agricole, le mandat de faire les présentations nécessaires relativement aux articles 61 et 62 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

En entrevue au COURRIER, l'agronome économiste a été très critique quant à ce projet de mine de baryte à Upton.

«C'est un projet déstructurant en zone agricole. Il n'est pas d'usage agricole et il freine les productions agricoles intensives dans un secteur dynamique et homogène. C'est important qu'il n'y ait pas d'irritants qui dérangent», a commenté dans un premier temps l'expert maskoutain.

Gaétan Villeneuve n'en est pas à une première intervention dans un litige du milieu agricole. Il entend défendre avec acharnement ce dossier devant la Commission de protection du territoire agricole, qui, incidemment, a procédé à un premier examen des documents lors d'une rencontre publique préorientations, qui s'est tenue à Longueuil le 17 janvier dernier.

«La Commission doit soupeser les avantages et les inconvénients. Upton est un secteur dynamique, riche et en développement, et la présence de cette mine aurait comme incidence de nuire à cette communauté,

c'est clair.»

Selon le consultant expert, ce projet a plus d'effets négatifs en matière économique et agricole que d'effets positifs. «Les seuls effets positifs que la compagnie Robex a présenté, c'est qu'elle créera 35 emplois et que la masse salariale annuelle sera de 1,8 million \$. L'exploitation d'une mine de baryte n'est pas une activité obligatoire pour la communauté québécoise, puisque c'est un produit qui sert à des fins d'exploitation partout à travers le monde, sauf au Québec, parce que cette boue de forage est principalement utilisée dans le secteur pétrolier. Les agriculteurs d'Upton ne sont pas obligés d'avoir à composer avec ce gisement.»

Gaétan Villeneuve se dit également préoccupé par la destruction de bonnes terres agricoles, sans négliger les incidences que pourrait avoir l'exploitation à ciel ouvert de la partie ouest de ce gisement qui atteindra 70 mètres de profondeur (200 pieds). «J'estime qu'un trou de 200 pieds de profondeur drainera la nappe phréatique et qu'il pourrait affecter les sols jusqu'à six kilomètres de diamètre. La pente aura beau être sur trois kilomètres, beaucoup d'hectares subiront cette baisse draconienne, ce qui créera sur les systèmes de drainage peut-être bien des problèmes de rétention d'eau, donc une possibilité de sécheresse. C'est sans compter les effets sur les puits artésiens; d'ailleurs plusieurs résidents du secteur craignent que leurs puits se tarissent.»

Les producteurs agricoles du secteur nourrissent également beaucoup d'autres appréhensions, selon le consultant expert. «Le bruit et la poussière ne sont pas sans in-

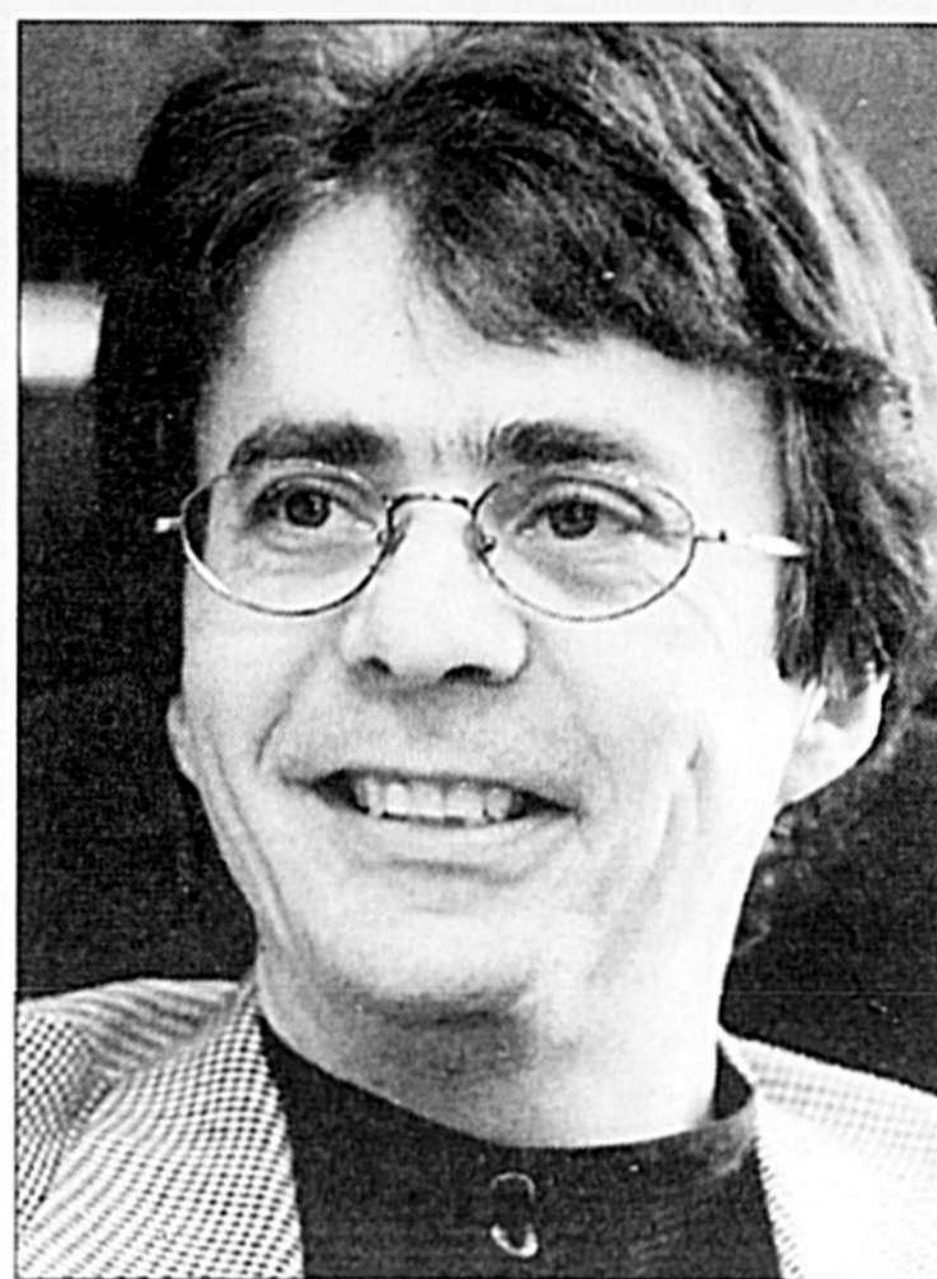


Photo Patrick Deslandes, PPM

Gaétan Villeneuve, agronome-économiste consultant, a obtenu le mandat des autorités municipales d'Upton de défendre les intérêts du monde agricole devant la CPTAQ, à l'automne, dans ce dossier de mine de baryte.

quiéter les agriculteurs. Il y aura également la quiétude des environs qui sera perturbée par l'exploitation de ce gisement, parce que sa présence aura des effets d'entraînement. Dans quelques années, on se retrouvera avec une logique de services spécialisés connexes à la mine, tels un parc de camions et un ga-

- Gaétan Villeneuve

rage pour effectuer les réparations. C'est sans compter les 135,9 hectares que projette d'acquérir Robex, dont 57 hectares seraient consacrés au développement minier. L'entreprise veut exploiter ce gisement de baryte durant une période de 13,5 ans, mais je sais par expérience pour avoir travaillé sur des dossiers de sablière et de gravière que ces projets sont toujours prolongés de quelques années. Pour un projet d'une telle envergure, je trouve ça relativement court.»

S'il n'en tient qu'à Gaétan Villeneuve, il est plus logique de s'inscrire en faux immédiatement contre cette mine de baryte, parce que les effets négatifs sont beaucoup plus nombreux que les effets positifs. «Outre la destruction de tous ces hectares consacrés à l'agriculture, c'est toute la productivité économique liée à l'agriculture qui est touchée et notre argument massue est que cette mine de baryte n'est pas obligatoire pour la collectivité québécoise.»

Par ailleurs, M. Villeneuve a laissé entendre que beaucoup de producteurs agricoles reçoivent des droits miniers. «Ils acceptent des droits miniers durant plusieurs années et ils autorisent une servitude. Le droit minier apporte automatiquement le droit d'expropriation.»

Gaétan Villeneuve ne doute pas un instant qu'Upton repose sur un gisement important de baryte, mais il n'y voit aucun intérêt pour le monde agricole et la collectivité.

Robex désire exploiter un gisement de baryte à Upton!

Jean-Marie Fontaine

Robex est une société minière canadienne, fondée en 1985, dont le siège social est situé à Sainte-Foy. Des travaux d'exploration ont été entrepris depuis 1965 et ils ont permis de découvrir un dépôt minéralisé de barytine et de métaux associés avec des teneurs en zinc, plomb et argent. Le gisement de barytine/zinc d'Upton a fait l'objet en 1987 de plusieurs programmes d'exploration et de recherches qui ont permis à la société minière d'acquérir une connaissance valable du gisement.

La spécificité de la mine d'Upton, c'est que c'est l'unique réserve importante de barytine, prête à être exploitée dans l'Est de l'Amérique du Nord. Le gisement d'Upton aurait des réserves prouvées de 950 000 tonnes tirant à 46,5 % de sulfate de baryum et de 1,9 % de zinc exploitable à ciel ouvert.

L'utilisation de la barytine comme boue de forage demeure aujourd'hui le produit le plus utilisé dans le secteur pétrolier. La barytine est également employée par le marché pharmaceutique, pour la fabrication de la peinture et des plastiques.

Selon Robex, la demande de la barytine est croissante dans les secteurs des boues de forage et des produits de charge dans le réseau de fabrication industrielle.

Les réserves du gisement d'Upton font état de 800 000 à 1 000 000 tonnes courtes de minerais de barytine. Le taux d'exploitation annuel moyen anticipé sera de l'ordre de 70 000 tonnes courtes, au rythme moyen de 244 tonnes courtes par jour de minerais bruts.

La presque totalité des installations (concasseurs, laboratoire, moulin, parc à rejets...) sera localisée dans la partie ouest du site. La pierre sera transportée vers l'unité de concassage (primaire et secondaire) pour être transférée vers le moulin pour traitement. La barytine et possiblement le zinc seront extraits tandis que le reste du matériel excavé sera transféré dans un parc de rejets à sec.

La profondeur d'exploitation sera d'environ 30 mètres dans la partie est et d'environ 70 mètres dans la partie ouest.

Le rang de la Carrière ainsi que la ligne électrique d'Hydro-Québec devront être relocalisés à la limite du développement minier.

Nappe phréatique

L'exploitation de la mine, compte tenu des profondeurs anticipées, se fera vraisemblablement sous le niveau de la nappe phréatique, impliquant inévitablement le rejet dans l'environnement des eaux pompées aux fins d'assèchement du plancher de l'exploitation. Les eaux provenant du fond de la mine seront pompées vers un bassin de sédimentation préalablement construit. Dans le cadre de la demande de certification d'autorisation au ministère de l'Environnement, une étude hydrogéologique sera réalisée et des mesures de mitigation seront prises afin de s'assurer que l'alimentation en eau des établissements de production animale soit maintenue.

De façon à réduire le plus possible les impacts reliés à l'exploitation de la mine sur l'agriculture et l'environnement, des mesures de mitigation sont prévues. Les équipements de concassage et les émissions de poussières, provenant des opérations de forage, devront respecter les normes du Règlement sur les carrières et sablières de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Selon la firme Urgel Delisle & Associés, l'intégrité des boisés n'est pas mise en cause, puisqu'ils sont situés à l'extérieur du développement minier. Aucun impact forestier n'est prévu.

Firme d'experts conseils

La firme d'experts conseils de Saint-Charles est consciente que l'exploitation par Robex ne sera pas sans causer d'impacts négatifs sur l'agriculture et la circulation dans ce secteur. Le gisement se situe au beau milieu d'une vaste plaine agricole cultivée de façon intensive et, en plus, sous un rang où l'on retrouve des fermes et des établissements de production animale. On s'entend pour dire qu'il aurait été beaucoup moins problématique pour Robex d'exploiter cette mine ailleurs, mais la ressource se trouve à cet endroit précis.

«Les études confirmeront si les craintes sont fondées»

Jean-Marie Fontaine

Un article de loi sur les mines dit que les prospecteurs ont préséance, mais la CPTAQ fait danser n'importe qui. Je ne pensais pas qu'il s'agissait d'une étape aussi difficile à traverser, puisque la CPTAQ doit statuer avant que le ministère de l'Environnement ne procède à une étude d'impact. Qui plus est, les intervenants ne sont pas chauds au projet», a commenté le président de Robex, Jean-Louis Robert.

Le géologue qualifié de tout à fait normales les craintes et les appréhensions des gens du milieu. «C'est une situation normale et justifiée dans une certaine mesure, mais la réglementation est tellement sévère; d'ailleurs les normes environnementales du Québec sont des plus sévères et elles servent de point de références. Nous avons à répondre à ces appréhensions et les études qui seront réalisées confirmeront si les craintes sont fondées. Il est cependant évident que la compagnie serait responsable de tous les dommages que l'exploitation de la mine pourrait provoquer.»

Selon M. Robert, les Uptonais ont une fausse perception de ce que serait l'exploitation de la mine de baryte. «C'est une petite exploitation que ne présentera pas le même décor qu'à Asbestos ou Thetford Mines, l'image véhiculée. Les façons de faire en exploration minière ont beaucoup changé, puisque le bruit est minimisé à l'intérieur des bâtiments et les risques de voir partir des pierres lors d'un dynamitage sont limités à la plus simple expression.»

Si le gisement d'Upton a des réserves prouvées de 950 000 tonnes, le président de Robex reconnaît que le minerais n'est pas à 100 % et que l'entreprise aura à extraire le baryte. «C'est un projet intéressant qui générerait des retombées indirectes de 1,5 million \$ et qui créera entre 32 et 35 emplois avec une masse salariale de 2 millions \$. Nous avons la ferme intention de favoriser la main-d'oeuvre locale qui sera supervisée par des spécialistes et nous accorderons des contrats aux gens de la région.»

Robex projette d'exploiter cette mine du-

rant 13 à 15 ans et s'il n'en tient qu'à Jean-Louis Robert, l'exploitation de la mine laissera très peu de séquelles sur le monde agricole. «Le sol stérile sera recouvert et le site retrouvera sa vocation agricole dans sa presque totalité, puisque le trou ne sera pas d'une grande superficie à la fin des travaux.»

Le président a confirmé que le principal

Voir ÉTUDES en A31

AssurExperts

NOMINATION



Dominique Caron

AssurExperts Beauregard, Deslandes, Laurence, Vadnais Inc. est heureux d'annoncer la nomination de Mme Dominique Caron, courtier d'ass. au sein de son équipe. Mme Caron possède une expérience de plus de 20 ans dans le domaine de l'assurance et se fera un plaisir de vous servir pour vos besoins d'assurances automobile, résidentielle et commerciale. Vous pouvez rejoindre Mme Dominique Caron au (450) 774-6415

La force du réseau AssurExperts confère à notre bureau les marchés et compagnies pour servir tous les types de clientèle. Nos soixante bureaux et nos 200 000 clients en témoignent.

François Laurence et Jean-Luc Vadnais

◆ Agroalimentaire ◆

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
Saint-Guillemme Saint-Denis Stanbridge Station
Tél.: (819) 396-2161 Tél.: (450) 787-2105 Tél.: (450) 296-8201
0235604
CASE III

Rudolph est sur le point de coiffer son grand-père avec ses 21 millions \$



Jean-Marie
FONTAINE

jmfontaine@lecourrier.qc.ca

«Une année historique sur plusieurs plans et une année de rebondissements! Les résultats financiers ont été exceptionnels avec un bénéfice net de 5,7 millions \$, en hausse de 78 % sur l'exercice précédent. Merci aux éleveurs du Québec, ainsi qu'à Storm et Rudolph, qui à eux seuls furent responsables de la moitié des profits de l'année», a témoigné le président du conseil d'administration du Centre d'insémination artificielle du Québec, Simon Giard, lors de l'assemblée générale annuelle.

Storm et Rudolph ne sont plus que les deux seuls taureaux exclusifs du CIAQ, les 781 autres étant la propriété d'Alliance Semex, dont le Centre détient 45 % des actions.

Storm a généré des revenus de 3 390 000 \$ et Rudolph de 3 082 000 \$ au cours de l'année 2000. Le problème avec Storm est qu'il vieillit plutôt mal, puisque sa production de semence a considérablement diminué depuis un an. Selon le directeur de la production, Normand Renaud, le CIAQ aurait fait le même choix même s'il avait su que Storm éprouverait des problèmes.

Le soleil est toutefois plus reluisant du côté de Rudolph puisqu'il est sur le point de coiffer son légendaire grand-père, Starbuck. «Rudolph aura dix ans en juillet et il conserve une moyenne annuelle supérieure à 3 millions \$ de revenus. Jusqu'à maintenant, il a généré des retombées de plus de 21 millions \$», a précisé le directeur des finances et de l'administration et

directeur général adjoint, Marc Raymond.

Durant sa carrière, Starbuck a permis au CIAQ d'engranger 25 millions \$; c'est donc dire que dans un an, Rudolph qui, incidemment, est devenu le premier taureau du CIAQ à produire un million de doses de semence, sera sur le point de tasser 'pépère'. «Le grand nombre de taureaux reconnus comme vedettes sur la scène internationale et logés au CIAQ a conduit à une production annuelle de doses de semence encore inégalée, soit 6 658 888 doses, en hausse de 14,9 % par rapport à l'année précédente», a mis en valeur M. Renaud dans son rapport.

«Le CIAQ vit au rythme de l'élevage et les défis doivent être gérés. On observe une augmentation constante du nombre de vaches par troupeau en même temps qu'une hausse de la production moyenne par vache; ce qui pose le défi constant de s'adapter pour maintenir notre position de chef de file de la génétique bovine québécoise, alors que la concurrence est de plus en plus présente», a mentionné le directeur général, Michel R. Saint-Pierre.

Simon Giard a expliqué que les succès du CIAQ s'articulaient autour du dynamisme du secteur laitier québécois, de la qualité de la génétique offerte et d'un réseau de distribution efficace, le tout combiné à une grande expertise du personnel. «Nous avons fait l'acquisition de deux camions pour répondre aux besoins des éleveurs qui possèdent des biostats. Les éleveurs québécois sont de plus en plus progressifs et ils n'hésitent pas à acheter de la bonne semence ce qui a fait augmenter le prix



Photo Patrick Deslandes, PPM

Michel R. Saint-Pierre et Simon Giard avaient toutes les raisons au monde d'afficher un sourire, puisque le CIAQ a complété l'année 2000 avec un bénéfice net de 5,7 millions \$.

moyen des doses. Après six mois d'activité, il était facile de prévoir que le CIAQ s'acheminait vers une année exceptionnelle. J'ai été vraiment choyé à ma première année et les mesures qui ont été initiées ont été bien reçues. Le niveau de rentabilité exceptionnel a amené le conseil d'administration à adopter une approche prudente en privilégiant le remboursement accéléré de la dette, ce qui a permis un rétablissement des équilibres financiers. Je ne pense pas que la présente année sera aussi spectaculaire, mais plusieurs indicateurs laissent entrevoir une autre bonne année d'autant plus que l'Alliance Semex retrouvera le seuil de la rentabilité.»

Michel R. Saint-Pierre a également avancé que 2000 avait été une année riche en réalisation, dont la plus spectaculaire a été la naissance du clone Starbuck. «C'est

un veau qui se développe très bien et son dernier rapport médical est positif. La révision de notre programme d'épreuve de progéniture (PEP) se veut le fer de lance de notre développement, la recette de notre succès. Notre présence accrue auprès des éleveurs qui pratiquent eux-même l'insémination s'est traduite par une augmentation marquée des ventes dans ce créneau. Nous avons une pénétration de 90 % dans le marché québécois qui nous fait confiance. Je suis fier de notre adaptation aux changements structurels et les mesures mises en place me portent à penser que nous serons capables de poursuivre les succès historiques du CIAQ.»

Par ailleurs, les administrateurs ont reconfirmé Simon Giard à la présidence pour un deuxième mandat. Martin Caron et Marcel Groleau ont été réélus au poste de premier et de deuxième vice-présidents. Un nouveau-venu au sein du conseil, Michel Robert, de Saint-Eugène-de-Guigues au Témiscamingue, occupait jusqu'en février dernier la présidence de Holstein Québec. Il succède à André Couture qui a été un acteur majeur dans la transaction du CIAQ, acquis par la Fédération des producteurs de lait du Québec, le Conseil provincial des CAB et le Conseil québécois des races laitières. M. Couture est toujours très présent à Saint-Hyacinthe puisqu'il assume l'intérim à la direction générale de Holstein Québec jusqu'à l'entrée en scène du nouveau directeur, prévue pour la troisième semaine de mai.

«La première fois de ma carrière, un tel cas de cruauté» - Pierre Chartier

Jean-Marie Fontaine

«Je suis médecin vétérinaire depuis 1980 et c'est la première fois depuis le début de ma carrière que je lis un tel cas de cruauté envers les animaux», a confié le Dr Pierre Chartier, directeur du laboratoire de pathologie animale du MAPAQ à Saint-Hyacinthe.

Éleveur de bovins de race Simmental, Renald Montminy, de Saint-Rémi de Tingwick, n'oubliera pas de sitôt le printemps 2001. Ce dernier a dû recourir à l'expertise des pathologistes du MAPAQ et de la faculté de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe qui ont finalement fait la lumière sur les morts mystérieuses de neuf de ses trente vaches pur sang.

Dr Chartier a précisé qu'il n'avait toutefois pas pris connaissance du rapport des autopsies qui ont été pratiquées sur quatre de ces vaches, et que de toute façon, il était tenu au secret professionnel.

La Voix de l'Est a rapporté la version de l'éleveur à l'effet que les spécialistes ont constaté que les lésions mortelles (aux reins, au vagin, à l'intestin, à la vessie, etc.) avaient une origine inusitée : l'introduction par l'arrière d'un objet contondant, mais aucune trace externe visible.

«J'ai lu cet article et je n'en suis pas revenu. Ce qu'on peut présumer, c'est qu'il y a eu des perforations qui ont provoqué des hémorragies internes et que ces vaches ont définitivement beaucoup souffert», a interprété le Dr Chartier.

La perte d'appétit des vaches, après les attaques sauvages dont elles ont été victimes, a fait penser au médecin vétérinaire consulté par l'éleveur qu'un empoisonnement pouvait être à l'origine des problèmes. Des antibiotiques ont d'ailleurs été prescrits, et des analyses de l'alimentation et de l'eau ont aussi été effectuées, mais sans résultat.

Selon le Dr Chartier, si le médecin vétérinaire avait pu diagnostiquer rapidement les blessures internes, il aurait sans doute pu intervenir pour prévenir l'irréparable.

Ce sera maintenant au tour des policiers de la SQ d'Arthabaska qui procèdent actuellement à une enquête, de mettre le grappin sur l'initiateur de cette cruauté extrême envers des animaux, afin qu'il ne récidive pas.

Dr Chartier ne pourra jamais expliquer les motivations profondes qui auraient incité un individu à poser de tels actes, à l'exception d'un conflit. «Ma perception, c'est que c'est un acte de vandalisme.»



Photo Robert Gosselin, PPM

La Route des cidres gagne en popularité!

Dame Température a étroitement collaboré et la Route des cidres de la Montérégie a été passablement achalandée. Non seulement les randonneurs ont-ils pu déguster de succulentes crêpes chaudes, accompagnées d'un verre de cidre, mais ils ont aussi pu faire de belles découvertes dans un cadre enchanteur dans l'une ou l'autre des quatorze étapes du circuit, où, incidemment, les dégustateurs ont pu s'approprier des feuillets renfermant des idées de petits plats savoureux à base de cidre. Certains cidriculteurs, comme Michel Jodoin de Rougemont, avaient même planifié des activités complémentaires, telles un méchoui d'agneau, ainsi que des séances de maquillage pour les enfants, sans oublier une accessibilité au sentier pédestre. Initiée il y a quatre ans, la Route des cidres de la Montérégie gagne en popularité.

L'auto-Courrier

**Docteur
DU PARE-
BRISSE**

Vitres et
accessoires d'auto
Tél. : (450) 774-9371
Fax : (450) 774-6869
2530, Des Cascades est
Saint-Hyacinthe, Québec. J2T 1K9

La BMW des 4X4



Philippe
LAGUE

En lançant le X5, l'année dernière, BMW y est allé de sa propre variation sur le thème des utilitaires sport. Sachant fort bien que la presque totalité de leurs utilisateurs ne s'aventurent jamais hors route, la firme munichoise a privilégié l'approche qui est la sienne en matière d'automobile, soit l'agrément de conduite. Le résultat est probant, voire éloquent.

Le pari n'était pourtant pas gagné d'avance. Même si la réputation de la marque dans ce domaine n'est plus à faire, il restait à voir si les qualités dynamiques des BMW pouvaient être compatibles avec la vocation intrinsèque d'un véhicule utilitaire sport (VUS). Il y avait des sceptiques dans la salle, à commencer par l'auteur de ces lignes.

Le constructeur bavarois préfère par ailleurs employer l'expression "véhicule d'activités sportives" (VAS). Si le mot "sport" est employé à toutes les sauces dans l'industrie automobile, prenons-le ici dans le sens athlétique du terme pour résumer brièvement les capacités de ce tout terrain... qui n'en est pas un. Le cross coun-

try, ce n'est pas son truc; après tout, on ne fait pas faire de la course à obstacles à un sprinter. Le terrain de jeu du X5, ce serait plutôt l'asphalte... Vous voilà prévenus.

Tel était, du reste, l'objectif de ses concepteurs : optimiser le comportement routier. Pour ce faire, ils ont eu recours à une caisse autoporteuse, dont les liaisons au sol sont assurées par une suspension sophistiquée à 4 roues indépendantes, dérivée de celle des berlines de la Série 7 de la précédente génération.

À l'avant, on a utilisé des jambes de force MacPherson à joint double, conçues expressément pour le X5, tandis qu'à l'arrière, on a opté pour une configuration à bras multiples. Une suspension pneumatique à réglage automatique est également au menu, en équipement de série ou en option, selon la version.

Un mélange électrisant

Puisqu'il est question de ça, la principale différence entre les deux versions proposées se trouve sous le capot. Les chiffres qui les désignent indiquent la cylindrée de leurs motorisations respectives, un six cylindres en ligne (3,0 litres) et un V8 (4,4 litres).

Fort de ses 225 chevaux, le premier traine sans peine la lourde carcasse de ce VUS - pardon, VAS. La boîte manuelle en tire évidemment un meilleur parti, mais on



parvient néanmoins à effectuer le 0-100 km/h sous la barre des 9 secondes avec la boîte automatique, ce qui n'a rien de déshonorant.

Par contre, au chapitre du couple et des reprises, le V8 lamaine son homologue à six cylindres, et pas qu'un peu. Malgré son raffinement, il émet un grondement qui évo-

que plutôt la grande époque des *muscle cars*, avec des performances proches de celles de ces bolides d'autrefois. Non, vous n'avez pas la berlue, il est bel et bien question d'un utilitaire sport allemand!

Voir LA BMW en A30



Fiche technique

BMW X5 4.4i

Rouage d'entraînement : intégral

Moteur : V8 4,4 litres 32 soupapes à double arbre à cames en tête

Puissance : 282 ch à 5 400 tr/min

Couple : 324 lb-pi à 3 600 tr/min

Transmission : boîte automatique à 5 rapports

Direction : à crémaillère, avec assistance variable

Suspension : à 4 roues indépendantes

Freins : ABS, disques aux 4 roues

Pneus : Pirelli Scorpion P255/55R18

Performances mesurées : 0-100 km/h : 7,6 secondes;

Vitesse maximale : 206 km/h (limitée électroniquement)

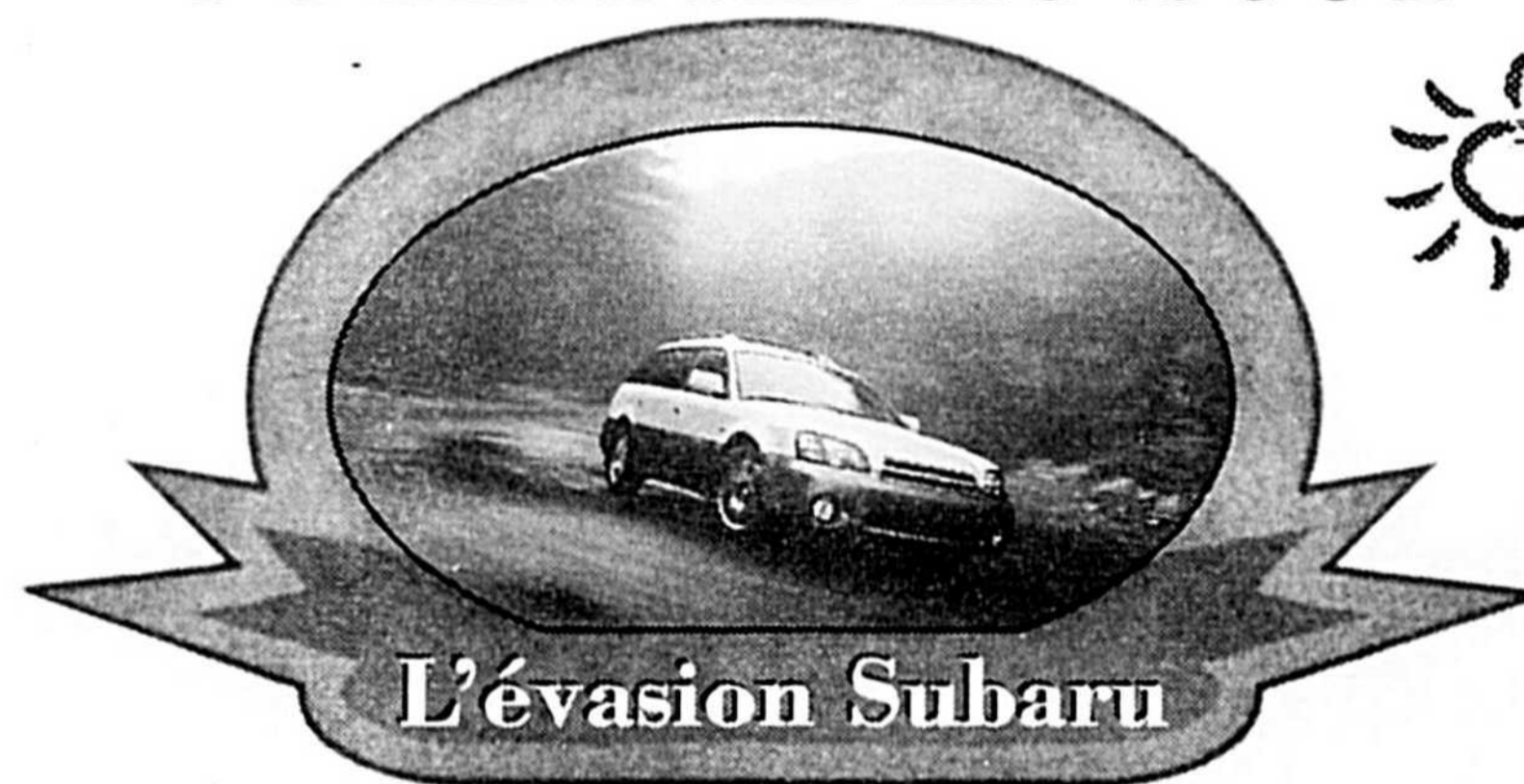
Poids : 2 175 kg

Capacité du réservoir à essence : 93 litres

Garantie : 4 ans/80 000 kilomètres

Prix des véhicules d'essai : 62 700 \$ (3.0i avec groupe Sport)
74 300 \$ (4.4i avec groupe Sport)

OUTBACK H6 2001



L'évasion Subaru

LA PREMIÈRE FAMILIALE SPORTIVE UTILITAIRE AU MONDE

- Traction intégrale à prise constante
- Transmission automatique
- Climatisation automatique avec affichage de la température ambiante
- Moteur 3 litres, 212 chevaux, 6 cylindres
- Freins ABS 4 circuits
- Toit ouvrant double
- Régulateur de vitesse
- Intérieur en cuir
- Roues 16 po en alliage
- Coussins gonflables SRS
- Verrouillage des portes et lave-glaces électriques
- Stéréo AM/FM, 8 haut-parleurs, bande météo, lecteur de cassette et de DC
- Et beaucoup plus...

479\$ /mois*

SUBARU
L'attraction intégrale™

* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Versement initial de 3 295 \$ ou échange équivalent.

Une puissance tout en douceur... sur demande

Les férus de mécanique apprécieront le moteur H6-3,0, 24 soupapes, à double arbre à cames en tête (DACT) qui produit une puissance de 212 chevaux à 6000 tpm. Le couple de pointe est de 210 lb-pi à 4400 tpm et de 174 lb-pi à seulement 2200 tpm, ce qui assure une excellente efficacité à bas régime. L'une des raisons qui expliquent cette polyvalence exceptionnelle est le système d'induction à résonance de l'inertie, un système qui utilise un collecteur d'admission à contrôle variable avec une soupape d'induction contrôlée. En dessous de 3700 tpm, la soupape demeure fermée, ce qui a pour effet d'augmenter la puissance à bas et à moyen régime. Au dessus de 3700 tpm la soupape s'ouvre, ce qui a un léger effet de suralimentation du moteur. En complément de ce système d'admission, il y a un système d'échappement à deux phases comportant une soupape mécanique qui fait varier le volume du silencieux pour aider à augmenter la puissance du moteur à diverses vitesses.



- 3,0 litres, 24 soupapes, DACT
- 6 cylindres opposés horizontalement
- Injection multipoint séquentielle
- Alésage/course du piston : 89,2 mm/80,0 mm
- Allumage direct à bobines individuelles
- Support du moteur rempli de liquide
- Carter en 3 sections, fait d'aluminium
- Vilebrequin à 7 paliers principaux
- Système d'induction à résonance de l'inertie
- Système d'échappement à deux phases
- Véhicule à faible taux d'émission (LEV)



650-A boul. Laurier (route 116), Saint-Hyacinthe
Sortie 123 de l'autoroute 20

(450) 773-5262
Mtl : (514) 332-0062
www.subaru.ca



SUBARU
ST-HYACINTHE



LA BMW

suite de la page A29

Ce mélange des genres est d'autant plus électrisant que, contrairement aux défunts *muscle cars*, sa compétence ne se limite pas à aller vite en ligne droite. S'il est un aspect où la touche BMW se fait le plus sentir, c'est bien celui du comportement routier, qui se situe dans une classe à part. À ce chapitre, le X5 est seul sur son

île et quoiqu'en pensent les dénigreur des VUS (dont je suis), il ne déshonore pas cette marque prestigieuse.

Comme les voitures portant le sceau BMW, le X5 fait montre d'un aplomb rare, tant en virage qu'en ligne droite, tandis que le rouage intégral lui confère une motricité exceptionnelle. Une direction d'une grande précision et un freinage surpuissant viennent rehausser le tout d'un autre cran. Aucun VUS n'affiche une telle tenue de route, avec un roulis aussi bien maîtrisé. Dire que le X5 est la Formule 1

des 4X4 est sans doute un tantinet exagéré mais chose certaine, il s'agit de la BMW des 4X4. C'est tout dire.

Beau mais pas parfait

Quand on évolue dans la haute société, l'apparence est aussi importante que le contenu, c'est bien connu. Les couteaux voleront bas de toutes façons, mais on s'entend qu'il vaut mieux susciter l'envie que de faire l'objet de moqueries. Vêtu d'une robe qui fait tourner les têtes, le X5 a ce qu'il faut pour attiser la jalousie. Ayant déclenché plus d'un coup de foudre, ses conquêtes ne se comptent plus; disons-le sans ambages, c'est sans l'ombre d'un doute le plus beau VUS sur le marché.

À l'intérieur, ceux qui sont familiers avec l'univers BMW n'auront pas de surprises : le tableau de bord, le volant, les commandes et la sobriété des lieux sont autant d'attributs typiquement "Bêhème". L'habitacle est aussi confortable que spacieux et propose des places arrière qui feront pâlir d'envie le rival no.1 du X5, j'ai nommé le Mercedes Classe M (ML 320 et 430). Non seulement offre-t-il plus d'espace pour les jambes, mais la banquette arrière est beaucoup plus accueillante, parce que plus sculptée et mieux rembourrée.

Le soin apporté à l'ergonomie est évident et le côté pratique n'est pas en reste, comme en témoignent le nombre et la capacité des espaces de rangement, ainsi qu'une soute arrière vaste et facile d'accès.

POUR :

- Réussite esthétique
- Habitacle spacieux et confortable
- Superbes moteur
- Performances musclées (V8)
- Comportement sportif
- Freinage puissant

POUR :

- Capacités hors route limitées
- Consommation délirante (V8)
- Défaillances techniques
- Options coûteuses
- Service après-vente inégal

Quelques fausses notes viennent cependant perturber ce concert d'éloges, à commencer par les onéreux groupes d'options, qui n'ont pas leur place sur des véhicules de ce prix. Par ailleurs, quelques-uns des innombrables accessoires électroniques ont eu des défaillances lors de chacun de nos essais. Ajoutez à cela que certains concessionnaires de la marque possèdent une réputation peu enviable en matière de service après-vente. Il convient donc d'être prudent lorsque vient le temps de se procurer un tel bibelot de luxe. Car c'est bien de ça dont il est question, ici.

Usinage Accuratech et Hors Scène accèdent à la finale nationale

Usinage Accuratech et Hors Scène, qui avaient mérité un laissez-passer pour la finale régionale du concours Entrepreneur-e à tout âge, ont franchi avec panache cette deuxième étape. Dans les faits, ces entreprises ont accédé à la finale nationale.

Patrick Gaudette qui est à la barre d'Usinage Accuratech concourt dans la catégorie exploitation/transformation/production, alors que Patrice Gauvin qui est aux commandes de Hors Scène est sur les rangs pour la remise du prix spécial «Ingénio» pour un divertissement multimédia inter-

actif.

Usinage Accuratech est une jeune entreprise spécialisée dans la production de petites et moyennes pièces en grand volume, grâce à des équipements à la fine pointe.

M. Gaudette dispose notamment d'un tour CNC de sept axes qui lui permet de produire des pièces cylindriques, et ce, quelque soit les matériaux utilisés (acier, plastique, etc.).

La recherche et le développement sont également une composante d'Usinage Accuratech qui commercialisera de nouveaux produits sous sa marque de

commerce en plus d'offrir, éventuellement un service de consultation.

Hors Scène a développé un cédérom pédagogique ayant pour nom «L'accompagnateur». Ce nouvel outil didactique se veut une aide précieuse pour les enseignants du premier cycle dans le cadre de la réforme scolaire.

Patrice Gauvin et Manon Blanchette ont rassemblé sur leur cédérom une centaine d'exercices qui couvrent les objectifs

d'apprentissage de première et de deuxième année en mathématique, en français, en science et en informatique.

Ce concours confirme que les jeunes promoteurs locaux ont bien flairé en lançant leur entreprise, parce qu'ils se retrouvent aujourd'hui parmi les élites régionales. Les lauréats québécois seront connus le 21 juin.

J.-M.F.

Le ministre Arseneau interdit l'importation de cervidés

C'est pour protéger le cheptel, tant des fermes d'élevage que de la faune, et pour m'assurer que le Québec demeure exempt de la maladie débilitante chronique (MDC) que j'ai décidé d'agir rapidement», a déclaré le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Maxime Arseneau. Le ministre a ordonné l'entrée en vigueur de ce règlement, visant à contrôler l'importation au Québec de cervidés pouvant être atteints de la MDC, le 25 avril dernier.

Depuis ce temps, les producteurs qui désirent importer des cervidés doivent se procurer un permis d'importation auprès du MAPAQ.

Les animaux importés devront être accompagnés d'un certificat faisant foi de leur statut sanitaire et provenir d'un troupeau adhérent à un programme reconnu de certification de la MDC. Ces normes répondent à une demande exprimée par les représentants de différentes associations de l'industrie des cervidés du Québec.

Au Canada, la MDC des cervidés a récemment été confirmée chez des wapitis d'élevage de la Saskatchewan. Des mesures strictes d'éradication ont dû être appliquées dans les exploitations atteintes.

Maladie à déclaration obligatoire, elle fait partie du groupe des encéphalopathies spongiformes transmissibles. Il s'agit d'une pathologie fatale du système nerveux central qui frappe les cervidés, comme les cerfs et les wapitis.

Renseignements additionnels auprès du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale au 1-800-463-5023 ou sur le site Web à l'adresse : www.agr.gouv.qc.ca

J.-M.F.

commerce en plus d'offrir, éventuellement un service de consultation.

Hors Scène a développé un cédérom pédagogique ayant pour nom «L'accompagnateur». Ce nouvel outil didactique se veut une aide précieuse pour les enseignants du premier cycle dans le cadre de la réforme scolaire.

Patrice Gauvin et Manon Blanchette ont rassemblé sur leur cédérom une centaine d'exercices qui couvrent les objectifs

d'apprentissage de première et de deuxième année en mathématique, en français, en science et en informatique.

Ce concours confirme que les jeunes promoteurs locaux ont bien flairé en lançant leur entreprise, parce qu'ils se retrouvent aujourd'hui parmi les élites régionales. Les lauréats québécois seront connus le 21 juin.

J.-M.F.

Carte-club au Jardin Daniel A. Séguin

Le conseil d'administration du Jardin Daniel A. Séguin invite les 14 000 amoureux de l'horticulture qui ont visité le Jardin, l'an dernier, à adhérer à la carte-club, qui procure de nombreux privilèges aux détenteurs.

Tous les membres du Jardin jouissent d'un accès gratuit au site à tous les jours, sauf le lundi le Jardin étant fermé, ainsi que des visites guidées avec des spécialistes en horticulture.

Qui plus est, tous les détenteurs de la carte-club du Jardin auront accès à tous les grands événements de la saison, soit, l'ouverture officielle les 16 et 17 juin, les journées des antiquaires les 7 et 8 juillet, fleurs et jardin en fête du 31 juillet au 5 août, à l'art du jardin les 4 et 5 août et à la Fleurifête les 1er, 2 et 3 septembre.

Parmi les autres privilèges que confère un abonnement au Jardin Daniel A. Séguin, on retrouve une réduction de 10 % sur les achats à la boutique du Jardin et une foule d'informations horticoles, sans compter le tirage de cinq renouvellements d'abonnement pour la saison 2002.

Robert Millette, de l'ITA, préside le conseil d'administration du Jardin. Il est secondé par Chantal Casavant, du Bureau du tourisme de Saint-Hyacinthe, vice-présidente; Johanne Delage, du Club de recherche d'emploi, secrétaire-trésorière; Marc Raymond, du Centre d'insémination

artificielle du Québec, administrateur; et Benoit Gingras, du Centre local de développement les Maskoutains, administrateur.

Ces derniers s'entendent pour dire qu'une adhésion à la carte-club Jardin se traduit par un appui au Jardin et à son équipe dans la réalisation du développement d'un merveilleux site horticole, de ses services et de ses activités.

On sait qu'un comité de conception a été mis sur pied avec à sa tête, Milan Havin, celui-là même qui a conçu les plans originaux, il y a quinze ans, afin de donner une cure de rajeunissement au Jardin.

«Il faut apporter des nouveautés, tout en respectant l'idée de départ, afin d'inciter les gens à revenir nous voir», a plaidé la directrice générale, Sylvie Séguin.

Par ailleurs, lors du dévoilement de la programmation, Claire Marchesseault a laissé filtrer que le Jardin Daniel A. Séguin serait le théâtre d'un événement mondain majeur en 2002, sans toutefois en dévoiler davantage, puisqu'elle était à développer le concept.

Des renseignements complémentaires sont disponibles auprès de la Fondation en horticulture ornementale de l'ITA au 778-6504 poste 215. Quant aux internautes, ils peuvent consulter le site Internet à l'adresse : <http://ita.qc.ca/jardindas>

J.-M.F.

VAUT MIEUX EN RIRE



Les Uptonais se mobilisent contre le projet!

Des Uptonais se mobilisent, puisqu'ils ne semblent aucunement intéressés par la présence d'une mine de baryte à ciel ouvert. Le COURRIER a obtenu une copie des résolutions adoptées par la Municipalité régionale de comté d'Acton (14 février) et les autorités municipales d'Upton (6 février). Évidemment, le Syndicat de base de la rivière Noire s'oppose aussi à ce projet.

Dans le procès verbal de la MRC, on fait valoir que le projet est situé dans un milieu agricole homogène et dynamique composé de sols offrant un bon potentiel agricole; que l'autorisation recherchée entraînerait le démantèlement de trois exploitations agricoles; que les activités agricoles sont la base de l'économie locale de la municipalité et qu'elles créent déjà des emplois garantis à la communauté; que la MRC, dans l'exercice de ses responsabilités en aménagement du territoire, privilégie la protection et la mise en valeur de la vocation agricole du milieu rural; que le projet, s'il se réalise, entraînera des modifications importantes du milieu en terme d'aménagement du territoire (réseau routier, contraintes environnantes).

«Il est proposé, appuyé et unanimement résolu de signifier à la municipalité d'Upton que la MRC appuie cette dernière dans ses démarches visant à s'opposer à la demande d'autorisation; d'aviser la CPTAQ que la MRC n'appuie pas la demande pour le motif qu'elle n'est pas compatible avec le dynamisme agricole observé dans le milieu visé», peut-on lire dans l'extrait du procès-verbal, signé par le directeur général et secrétaire-trésorier, Wan Talbot.

Les élus de la municipalité d'Upton argumentent pour leur part le manque d'assurance quant à la durée du projet, des inquiétudes émises par des citoyens, l'opposition du syndicat de base de la rivière No-

re et le désir de conserver la vocation agricole du territoire visé.

Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, écrit dans le livre des délibérations: «Il est proposé et résolu unanimement d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec que la municipalité d'Upton conserve sa position dans le dossier en s'opposant à l'implantation d'une mine de baryte à Upton.»

Jean-Marc Ménard, président du Syndicat de la rivière Noire, indique que son équipe n'a jamais eu un préjugé favorable envers ce projet. «Nous avons toujours été contre ce projet, parce qu'il aura un impact direct sur l'agriculture de la paroisse d'Upton. Nous n'avons également aucune garantie que l'entreprise remettra les sols en bon état après avoir exploité cette mine et que la nappe phréatique ne sera pas touchée. L'approvisionnement en eau est d'une importance capitale et à ce que je sache, dans cent ans, les gens mangeront encore. Plus tard, si des problèmes surgissent, qui défraiera les coûts?»

Les superficies totales du secteur sont de 163,4 hectares et les superficies ciblées par Robex sont de 137,3 hectares, dont 58,5 hectares seraient consacrés à l'exploitation minière tandis que 78,8 hectares conserveraient une vocation agricole.

Selon le consultant expert de la municipalité, Gaétan Villeneuve, cette mobilisation sera salutaire dans le cheminement du dossier. «Lorsque les commissaires de la CPTAQ ont des doutes, ils désirent des rencontres additionnelles pour prendre le pouls de la population et ils ont un préjugé favorable pour qu'un tel sujet soit débattu sur la place publique.»

J.-M.F.



Photo Robert Gosselin, PPM

Nicole Larivière et Michel Joubert seront très actifs au cours des prochains mois, puisqu'ils ont la ferme intention de mobiliser les Uptonais.

ÉTUDES

suite de la page A27

gisement de baryte se retrouve sur la terre de Michel Joubert et qu'un bout du rang de la Carrière est directement touché. «C'est pourquoi nous serons obligés de procéder à une déviation de la route.»

Des options ont été signées avec tous ceux qui sont ciblés dans le projet, sauf les Joubert. «Ils ne croient plus au projet. Il y a toujours un roi dans un milieu et c'est Michel Joubert qui dispose d'une belle installation et qui retardait ses projets. Je ne pouvais pas lui dire de ne pas aller de l'avant avec sa construction et il a refusé de signer les droits miniers», a reconnu M. Robert.

Jusqu'à maintenant, Robex aurait investi en recherches, tests et études, quelque 2 millions \$. «Il n'est pas question que nous amorçons d'autres études avant que nous

ayons franchi l'étape de la CPTAQ, car nous gérons l'argent des 1 900 actionnaires investisseurs dans le projet et il ne serait pas logique dans le contexte d'engager d'autres sommes.»

À savoir si les promoteurs seraient prêts à frapper à la porte du conseil des ministres, comme la rumeur a circulé, si éventuellement Robex essayait un refus d'exploiter cette mine, M. Robert n'a pas voulu s'aventurer sur ce terrain. «Je ne suis qu'un des administrateurs de ce beau projet et je suis capable de répondre aux appréhensions des gens. Le cheminement de ce dossier sera analysé en temps et lieu, mais c'est certain que les administrateurs auraient une décision à prendre.»

Le président Robert dit avoir toujours joué franc jeu avec les résidents d'Upton et les élus municipaux, mais contre toute attente, le vent a tourné. «Depuis douze ans, je n'ai jamais conté de romance aux gens et je n'ai pas fait de tordage de bras ou de fausses promesses.»

«Cette menace d'expropriation plane au-dessus de notre tête depuis 1987»

Jean-Marie Fontaine

- Jean-Louis Robert

«Depuis que je suis tout jeune que des entreprises viennent faire du forage. Je suis propriétaire de la ferme paternelle depuis 1981 et cette menace d'expropriation plane au-dessus de notre tête depuis 1987», a confié le producteur agricole du Chemin du cap d'Upton, Michel Joubert.

L'exploration minière a toujours été une composante de la vie de Michel Joubert. Vers l'âge de 17 et 18 ans, il a personnellement mis l'épaulé à la roue, ses services étant retenus par une compagnie qui effectuait de la prospection.

«Il y a bien eu une période d'accalmie, mais ils sont revenus faire du forage en 1987 afin de ne pas perdre leurs droits miniers. Ils m'avaient alors laissé entendre

qu'une mine s'ouvrirait bientôt sur mes terres. Il y a d'ailleurs eu beaucoup de jeux de coulisse à l'époque, parce qu'on me disait quelque chose et dix minutes plus tard, d'autres s'amaient et me demandaient quel prix j'exigeais pour ma terre. Je leur répondais que je n'avais pas pensé à vendre. Ils étaient revenus en soirée pour connaître mon prix et je leur avais dit un million \$. Ils m'avaient fait une contre-offre de 750 000 \$ et je leur avais dit que j'y pense-rais.»

«C'est à compter de ce moment-là que tous ceux qui étaient ciblés par le projet se sont regroupés, parce que certains ont pris panique. D'un commun accord, nous avons consulté un avocat de Saint-Hyacinthe qui a été assez honnête pour nous dire qu'il n'était pas assez compétent avec les lois des mines pour travailler le dossier. Nous nous sommes tournés vers une prestigieuse firme de juristes de Montréal, Heenan Blaikie, et nous avons eu la paix jusqu'en 1995», a raconté M. Joubert.

C'est justement en 1995 que Robex a rattrapé. «La compagnie est revenue nous voir pour conserver ses droits miniers, car elle risquait de les perdre. À tous les ans, elle nous versait 500 \$ pour conserver les droits.»

Michel Joubert a affiché ses couleurs en 1999. «Je leur ai dit que c'était la dernière année que je signais pour ces droits, puisque mon fils Martin terminait ses études en gestion et exploitation de l'entreprise agricole à l'ITA. Il s'en venait à la ferme et nous avions convenu d'agrandir l'étable. L'été dernier, la compagnie m'a conseillé de ne

pas construire pour lui donner une chance, mais à compter de l'automne nous sommes allés de l'avant et nous avons investi 500 000 \$.»

Pourquoi une telle prise de position? «Parce que la compagnie me disait depuis trois ans qu'elle allait ouvrir la mine et qu'il ne se passait rien. Après mûre réflexion, j'en ai déduit que Robex

n'avait pas les fonds nécessaires et qu'elle adoptait des stratégies pour faire monter sa cote à la bourse. Je n'ai pas l'impression qu'il y a une fortune à faire avec la baryte, mais puisque le prix du pétrole est en hausse, c'est sans doute la source de motivation première.»

Les Joubert ont un attachement pour cette terre puisque Michel est de la troisième génération et Martin de la quatrième génération à exploiter ses ressources. «Nous avons constamment travaillé à améliorer nos sols. Nous comptons un cheptel de 80 têtes de race Holstein, dont 45 vaches en lactation.»

La famille Joubert a tenu promesse à l'aube des Fêtes. «Nous avons refusé le cadeau de Noël de Robex pour ses droits miniers; mais des gens ne réalisent pas que ce qu'ils ont signé a un certain poids», a confié Nicole Larivière.

«À la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, les commissaires ont laissé entendre qu'une telle signature n'avait pas d'incidence, mais que les signataires étaient plus vulnérables», a ajouté Michel Joubert.



Photo Robert Gosselin, PPM

Martin et Michel Joubert.

Réjean Deslandes

Automobiles Inc.

A votre service depuis 1977

CHEVROLET MALIBU 1998  V6, entièrement équipé, 62 000 km.	PLYMOUTH VOYAGER SE 1995  air climatisé, AM-FM cassette etc..., bas millage, bon prix
MAZDA PROTÉGÉ 1998  automatique, 64 000 km.	DODGE STRATUS 1998  air climatisé, 52 000 km, très propre.
CHEVROLET CAVALIER 1998  4 portes, 41 000 km, radio CD	PICK-UP F150 1996  V8, 5.0 litres, automatique, 70 000 km.

Réjean Deslandes

Automobiles Inc.

17745, St-LOUIS SAINT-HYACINTHE
TÉL : 774-1011 Cell : 223-9498

1526920

Hockey : Saint-Damase quitte la Montérégie pour Saint-Hyacinthe

Jean Dumont

À compter de septembre, les jeunes de Saint-Damase joueront au hockey à Saint-Hyacinthe plutôt que dans la ligue de hockey de la Montérégie. Il s'agit d'un changement majeur puisqu'ils évoluaient

là-bas depuis 25 ans.

Cette décision touche une trentaine de jeunes Damasiens qui prendront la direction du stade L.P. Gaucher plutôt que d'aller jouer à Saint-Césaire.

«Ce changement s'explique ainsi. D'abord, Saint-Jean-Baptiste, qui comptait

une quarantaine de jeunes, a également pris la décision de quitter la Montérégie. De plus, une nouvelle entente concernant les équipements supralocaux avec la Ville de Saint-Hyacinthe devrait être signée au cours des prochains mois. Les parents ont également été appelés à se prononcer sur le changement et ils ont accepté la situation», de dire Yvon Blanchette, directeur des loisirs à Saint-Damase.

Au surplus, ça règle un autre problème puisque les jeunes de Saint-Damase fréquentent les écoles de la ville-centre lorsqu'ils atteignent le secondaire. Ils pourront donc jouer au hockey avec des jeunes qu'ils connaissent davantage.

Il y a trois ans, en plein coeur du litige sur la carte Accès-Loisirs, les parents avaient refusé le changement en faveur de Saint-Hyacinthe.

La Montérégie en perd deux

Avec le désistement de Saint-Damase et de Saint-Jean-Baptiste, la ligue de la Montérégie ne se retrouve maintenant qu'avec un territoire ne couvrant que quatre municipalités (Rougemont, Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford et Ange-Gardien).

M. Blanchette avoue que certains problèmes d'organisation au cours de la dernière année en ont amené certains à réfléchir sur leur affiliation avec cette ligue.

Les coûts sont sensiblement les mêmes. Le hockey mineur de Saint-Hyacinthe exige des frais d'inscription de 345\$ alors que Saint-Damase demande 25\$ par jeune pour un certificat d'autorisation. Pour le transport, les parents auront à se déplacer autant qu'avant puisqu'une ligue comme l'autre joue sur le même territoire.

Par contre, en ce qui a trait aux heures de glace, elles étaient plus avantageuses à Saint-Césaire, notamment pour les pratiques en semaine.

Le hockey en perte de vitesse...

À la fin de la présente saison, on comptait 41 joueurs de Saint-Damase inscrits au hockey à Saint-Césaire. L'automne prochain, avec la perte de nombreux joueurs de catégorie midget, ce nombre baissera à 33.

«Indépendamment que l'on déménage ou non, le nombre de jeunes joueurs de hockey ne variera pas. Ce sport connaît une baisse de popularité depuis quelques années, et ce n'est pas seulement chez nous», constate M. Blanchette.

Depuis quelques années, on retrouvait entre quarante et cinquante jeunes qui jouaient au hockey. Cependant, il y en avait beaucoup plus il y a une vingtaine d'années, au dire de M. Blanchette.

«Lorsque j'étais plus jeune, on pouvait facilement en retrouver plus du double. Cette période est révolue. Aujourd'hui, même les parents qui jouaient au hockey à l'époque, ne veulent pas passer leurs fins de semaine dans les arénas. Ils font d'autres activités ou encore les jeunes préfèrent jouer au Nintendo chez eux.»

À ce propos, le manque criant de participation ne se fait pas uniquement sentir au hockey. Dans la dernière édition du journal municipal de Saint-Damase, on déplorait que la balle-molle était à l'agonie.

«Les jeux électroniques auront finalement réussi à faire de nos jeunes des enfants sédentaires qui ne vivent que pour avoir le prochain Playstation encore plus perfectionné au lieu de vouloir une meilleure paire de patins ou un meilleur gant de balle ou un ballon de soccer», écrivait-on.

«Et nous comme parents, nous préférons les voir dans un sous-sol sombre à s'arracher les yeux devant le téléviseur, à essayer de se rendre au prochain tableau de leur nouvelle cassette, au lieu de les envoyer jouer dehors!»

Et vlan.

Bonsoir, il est parti...



Photo Patrick Deslandes, PPM

Le départ du journaliste sportif, Michel Lamarche, a été souligné en grande, mercredi soir dernier, à la Cage aux sports de Saint-Hyacinthe. De façon symbolique, Jean Vigneault, rédacteur en chef, et Benoît Chartier, éditeur du Courrier de Saint-Hyacinthe, ont retiré le chandail de celui qui poursuivra dorénavant sa carrière au service des sports de la Presse Canadienne.

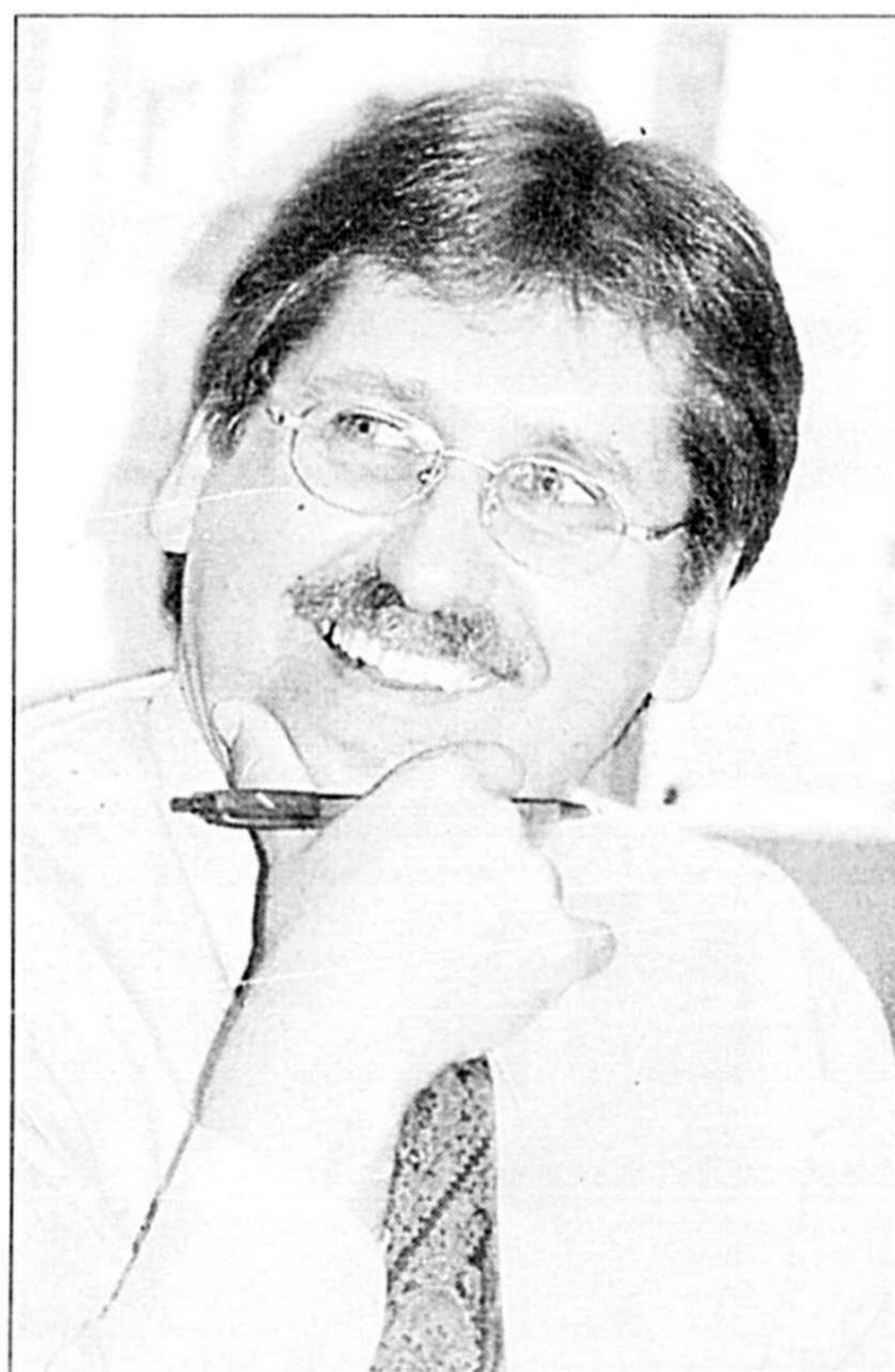


Photo Patrick Deslandes, PPM

Ses collègues et amis ont profité de l'occasion pour le rôti à la broche pendant plus d'une heure dans le cadre d'un savoureux bien-cuit organisé au profit de la Fondation Aline-Letendre de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. On reconnaît (assis à l'avant) Roger Duceppe, directeur général de la Fondation Aline-Letendre; Jean Vigneault; Michel, la star d'un soir; et Benoît Chartier. À l'arrière, Denyse Bégin, journaliste; Josée Bachand, secrétaire de rédaction; Jean Dumont, journaliste; Martin Bourassa, journaliste et rôtisseur en chef; Michel Dorais, directeur général de l'équipe de hockey semi-professionnelle de Saint-Hyacinthe; et Bernard Barré, conseiller municipal à la Ville de Saint-Hyacinthe.

Malgré quelques coups bas, Michel a conservé le sourire jusqu'à la fin.

Photo Patrick Deslandes, PPM



Tournée vélo PAUL-PICARD



DIMANCHE 10 JUIN 2001

DÉPART : 8 H 45

À LA PORTE DES MAIRES

(coin Girouard Ouest et Dessaulles, Saint-Hyacinthe)

Inscription 10 \$
+ tarif familial

AU PROFIT DE

Société
canadienne
du cancer



Canadian
Cancer
Society

Section St-Hyacinthe

En collaboration avec le
Véloclub Saint-Hyacinthe

Information : 450-773-1003

Venez avec votre famille,
vos amis, à vélo ou...
en patins à roues alignées.

La tournée vélo Paul-Picard,
une journée d'espoir à la
portée de tous.

C'est à vélo que commence la lutte
contre le cancer !

Inscription dans les boutiques de sport participantes à Saint-Hyacinthe
et au bureau de la Société canadienne du cancer
1665, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe

Commanditaire
principal



Commanditaires
d'or



Tim Hortons



Le Courrier



1065

Commanditaires
d'argent

Courtmanche et Frères

Guy Plante,
représentant

hypothécaire Desjardins

IGA Guy Jodoin

Image

Jean-Pierre Boileau,
avocat

Rôtisserie Saint-Hubert

Tringles Malar

En cas de pluie,
l'activité sera annulée
mais les personnes
inscrites pourront
recevoir leur chandail

Vélo-Tour Paul-Picard, on se croise les doigts

Martin Archambault

À quelques jours du neuvième Vélo-Tour Paul-Picard, une activité de financement au profit de la Société canadienne du cancer, les organisateurs se croisent les doigts pour que le beau temps prédomine le 10 juin et attire ainsi les amateurs de vélo au Jardin des Anciens Maires au coin des rues Dessaulles et Girouard Ouest dès 8 h 45.

«Il est encore temps de s'inscrire, a rappelé Louise Lamothe, de la Société canadienne du cancer. Nous n'avons pas encore fait le bilan des premières inscriptions, mais il y en a sûrement plusieurs à ce jour. Bon an mal an, on rejoint quelque 250 cyclistes. Cette année, on aimerait bien en attirer 500.»

Deux itinéraires seront offerts aux cyclistes. Le trajet familial, d'une distance de 43 km, mènera les participants dans les différents quartiers de la ville. Le départ se fera à 8 h 45 à la Porte des Anciens Maires.



Photothèque Le Courrier

Le Vélo-Tour Paul-Picard souhaite rejoindre 500 cyclistes au profit de la Société canadienne du cancer.

Pour les cyclistes de niveau intermédiaire, les membres du comité organisateur offrent de nouveau le trajet souvenir Paul-Picard, une randonnée d'une soixantaine de kilomètres sur routes principales à une vitesse moyenne de 20 km/h. Le départ est prévu à 9 h.

Les deux groupes seront de retour aux Portes des Anciens Maires vers midi, où ils seront conviés à un pique-nique aux hot-dogs et au tirage de plusieurs prix de présence.

Pour participer à cette activité sportive familiale, les adeptes du vélo peuvent s'inscrire chez Canadian Tire et dans les boutiques de sports participantes de la région maskoutaine jusqu'au 10 juin. On pourra également s'inscrire sur place à compter de 7 h, le jour de l'activité.

En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée. La pluie, qui gâche l'activité depuis trois ans, pourrait bien mener à l'abandon complet de cette activité par la Société canadienne du cancer.

«Cette activité demande la mobilisation de trop d'intervenants, comme des employés municipaux et la police, pour qu'on puisse la reporter. Si la pluie vient encore jouer les trouble-fête, cette année, en décourageant le nombre de participants, nous allons peut-être l'oublier pour les prochaines années», a confirmé Mme Lamothe.

SPRINT

Tournoi pee-wee : spectacle

L'organisation du Tournoi pee-wee de Saint-Hyacinthe tiendra une activité de financement en s'associant à l'école de musique Bémol. Chaque année, les élèves de l'école de musique Bémol montent une excellente comédie musicale; la représentation du 9 juin est jouée exclusivement au profit du Tournoi pee-wee de Saint-Hyacinthe. Le spectacle, dont le thème est «À la conquête de Hollywood» débute à 20 h à la salle Léon-Ringuet du cégep de Saint-Hyacinthe. On peut se procurer des billets en composant le 773-2782 ou le 773-9174.

Tennis extérieur

Vous cherchez des partenaires pour jouer au tennis le jour? Pourquoi ne pas se constituer une liste de joueurs disponibles. Il n'y a qu'à connaître les disponibilités et les coordonnées. Pour informations, on rejoint André McDuff, au 774-7585.

Stage d'entraîneurs

Loisir et Sport Montérégie, en collaboration avec les Services récréatifs et communautaires de Saint-Hyacinthe, tiendra un stage de formation du Programme national de certification des entraîneurs les 8, 9 et 10 juin à la polyvalente Hyacinthe-Delorme. Pour s'inscrire, il s'agit de communiquer avec Loisir et Sport Montérégie, au (450) 773-9802.

Festival de la marche

Les personnes qui souhaitent participer au Festival de la marche qui aura lieu le samedi 9 juin à Mont-Saint-Hilaire ont jusqu'au 1er juin pour s'inscrire. Rappelons qu'aucune inscription ne sera acceptée sur place. Pour s'inscrire, il s'agit de communiquer avec le bureau de la Fédération québécoise de la marche au (514) 252-3157. On peut également remplir et retourner le coupon de participation à la Fédération. Ce coupon est disponible dans le dépliant, sur le site in-

ternet (<http://pages.infinit.net/marche/festival.htm>) et dans la revue Marche-Randonnée de mars 2001. Pour plus d'informations, on peut rejoindre M. Fernand Rainville au (450) 926-1852.

Saint-Hyacinthe Élite

Le Saint-Hyacinthe Élite étudiera les aides financières annuelles pour les sports d'été et celles relatives à une participation à une compétition. Les demandes seront traitées lors d'une réunion qui aura lieu le lundi 11 juin. Des formulaires sont disponibles aux Services récréatifs et communautaires de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2070 rue Saint-Charles, de 8 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 h 30. Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner au 778-8333.

Tournoi mixte

Un tournoi de balle donnée mixte aura lieu à Saint-Thomas-d'Aquin, les 1er, 2 et 3 juin. Un minimum de trois femmes est exigé sur le terrain. Les bourses varieront en fonction des inscriptions. Pour s'inscrire, ou pour toute autre information, on rejoint Carl, au 778-3954, ou Nicolas, au 796-3205.

Volleyball extérieur

La Ville de Longueuil sera le théâtre d'un tournoi de volleyball extérieur, dans le cadre des Défis sportifs de Longueuil, les 2 et 3 juin. Plus de 200 équipes y participent annuellement dans les catégories A, B, C, junior et cadet/juvenile. Des formulaires d'inscription sont disponibles à l'adresse internet suivante www.ville.longueuil.qc.ca/loisir/, ou au (450) 2406, après 18 h.

Pêche à Saint-Césaire

Les Chevaliers de Colomb conseil 2172 organise un tournoi de pêche le 16 juin sur la rivière Yamaska à Saint-Césaire. Le tournoi débute à 7 h au quai de la rue Union. Plus de 750\$ en prix seront remis et une cantine sera accessible sur place. Pour informations : 469-2855 ou 469-2941.

Dame Nature n'a pas gâché le 3e Tournoi Gaétan-Pion!



Photo Robert Gosselin, PPM

Contrairement à l'an dernier, où la pluie avait forcé l'annulation de l'événement, le Tournoi Gaétan-Pion a été présenté le jeudi 17 mai dernier sur les allées du Club de golf de Saint-Hyacinthe. Un total de 104 golfeurs ont participé à l'événement. Le quatuor composé d'Alain Rivard, Louis Bédard, Pierre Beauregard et Michel Bédard, a livré la meilleure performance. Diane Caron, la conjointe du regretté Gaétan, leur a remis le trophée commémoratif qu'ils ont accepté avec grand plaisir.



Photo Robert Gosselin, PPM

À l'issue du tournoi, les membres du comité organisateur ont tenu à remercier Alain Rivard d'avoir assumé la présidence d'honneur de l'événement. MM. Daniel Larocque, Luc Dalpé, Yves Chabot et Mme Diane Caron ont présenté à Alain, qui était un grand ami de Gaétan, une magnifique peinture.



Forfait très spécial

Départ simultané (shot gun) 7 h 30

Les jeudis 31 mai et 14 juin 2001

Le mercredi 6 juin et le vendredi 15 juin 2001

4 droits de jouer : 100 \$ taxes incluses

Réservations immédiates au (450) 773-8579 poste 236
Premier arrivé, premier servi (places limitées)

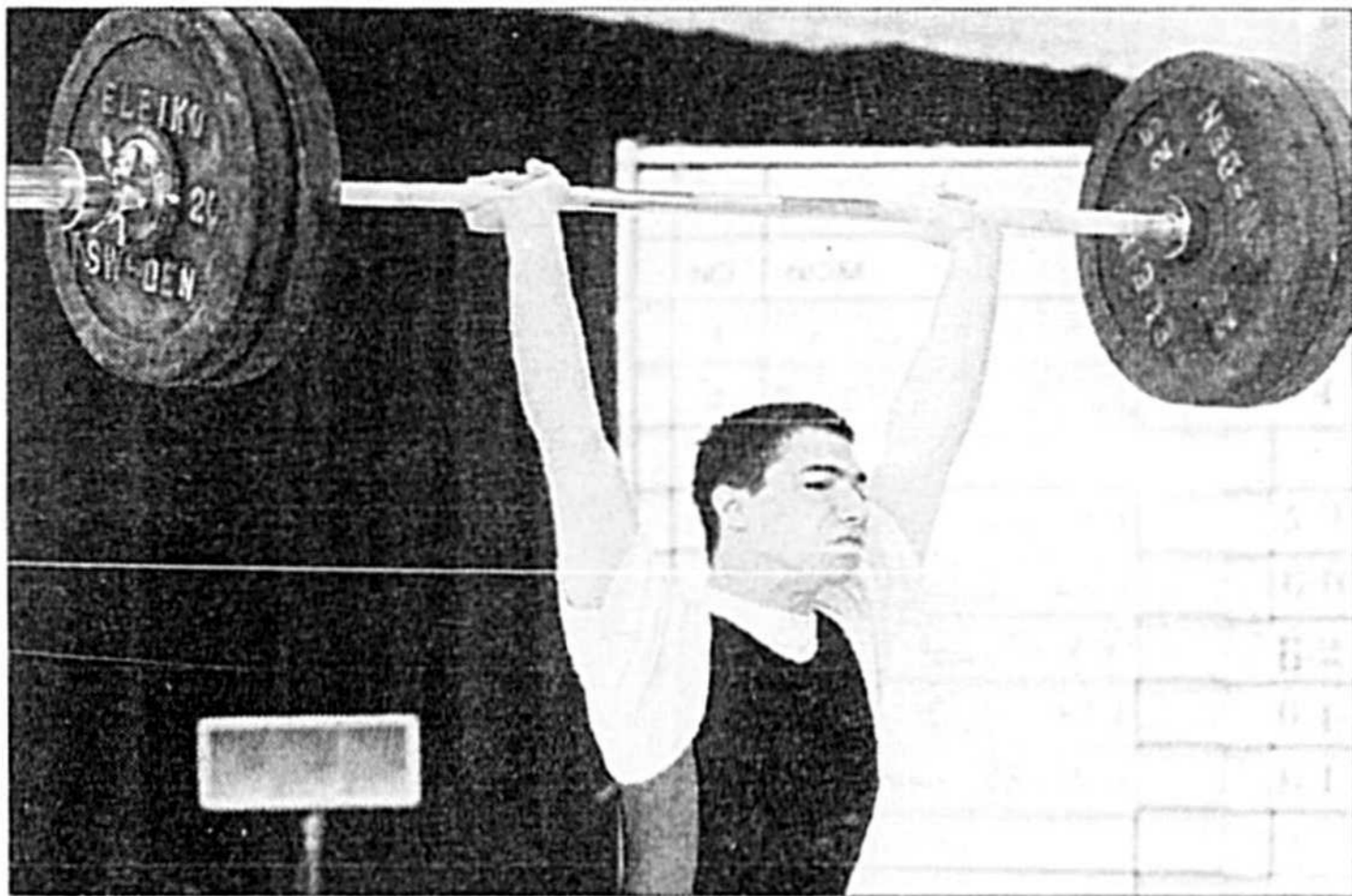
Sports

La Machine rouge produit trois champions canadiens



Martin
ARCHAMBAULT

Avec six médailles, dont trois d'or, récoltées au championnat canadien senior d'haltérophilie tenu dernièrement à Colling Wood en Ontario, le club de Saint-Hyacinthe, La Machine rouge, a entretenu son excellente réputation à l'échelle canadienne en voyant trois de ses haltérophiles ramener un titre canadien.



Photothèque Le Courrier

Daniel Couture, 18 ans, a arraché le bronze.

François Lagacé de Sainte-Rosalie a récolté l'or chez les 56 kilos après avoir levé une charge totale de 222,5 kg. Il a soulevé 102,5 kg à l'arraché et 120 kg à l'épaulé-jeté. Dominic Lussier de Saint-Dominique, chez les 62 kg, a aussi ramené l'or à Saint-Hyacinthe avec une poussée totale de 217,5 kg, soit 95 kg à l'arraché et 122,5 kg à l'épaulé-jeté.

Dans la même catégorie, Daniel Couture a pour sa part enlevé le bronze. L'haltérophile de Saint-Valérien a levé une charge de 92,5 kg à l'arraché et de 110 kg à l'épaulé-jeté, pour un cumulatif de 202,5 kg.

La troisième médaille dorée de La Machine rouge a été l'affaire de Claude Caouette de Saint-Hyacinthe qui a soulevé 132 kg à l'arraché et 152,5 kg à l'épaulé-jeté pour un cumulatif de 285 kg. Caouette a cependant pu compter sur les largesses de son plus proche rival. «Il aurait dû remporter l'argent, mais la contre-performance de l'haltérophile qui le précédait lui a permis de se sauver avec l'or», confesse l'entraîneur-chef, Normand Ménard.

Carl Dumas de Saint-Hyacinthe a quant à lui récolté l'argent chez les 85 kg. Il a

porté à bout de bras une charge de 125 kg à l'arraché et une autre de 160 kg à l'épaulé-jeté pour un total de 285 kg. Dans la même catégorie de poids, Yan Jubinville de Saint-Hyacinthe a obtenu le bronze après avoir levé une charge de 127,5 kg à l'arraché, et de 150 kg à l'épaulé-jeté, pour un total de 277,5 kg.

Denis Desgranges, toujours chez les 85 kg, est arrivé quatrième. Ses charges de 122,5 kg à l'arraché, et de 152,5 kg à l'épaulé-jeté, n'auront pas été suffisantes pour dépasser Jubinville.

Rajotte encore au championnat canadien

Sylvain Rajotte, un vétéran de 36 ans, en était pour sa part à sa dix-neuvième participation à des championnats canadiens. Inscrit chez les 69 kg, il a terminé sixième. L'homme fort de La Présentation a réussi à soulever 95 kg à l'arraché et 120 kg à l'épaulé-jeté pour un total de 215 kg.

Robert Legault de Saint-Dominique, un jeune homme de 17 ans, a quant à lui pris la sixième position chez les 77 kg avec des poussées de 110 kg à l'arraché et de 135 kg à l'épaulé-jeté pour un total de 245 kg.

L'entraîneur de La Machine rouge, Normand Ménard, était satisfait des résultats de ses ouailles qui ont bien tiré leur épingle du jeu. «Avec neuf haltérophiles, nous étions bien représentés. De toute façon, lors des championnats canadiens, La Machine rouge délègue généralement la moitié des haltérophiles du Québec», fait valoir M. Ménard.

De très jeunes médaillés en karaté

Plusieurs membres de l'École de karaté Guy Brodeur se sont signalés lors du Championnat provincial de Karaté-Québec, le 26 mai dernier.

Ce championnat, qui a eu lieu au Centre Claude Robillard de Montréal, a réuni quelque 280 compétiteurs âgés entre 5 et 50 ans.

Chez les 5 à 7 ans, Justin Chamberland a gagné la médaille de bronze en kihon, technique de base.

Chez les filles 13-14 ans Audrey Paiement a bien terminé sa journée avec une médaille d'argent en combat chez les moins de 35 kg et une de bronze en kata.

Israël Morin a également fait la même chose en méritant deux médailles de bronze en combat chez les moins de 70 kg et en kata ceintures bleues, mauves, brunes et noires.

Enfin, dans la catégorie des ceintures noires, Amélie Hamel a encore été chercher la médaille d'argent en combat chez les filles de moins de 45 kg.

Guy Brodeur a aussi tenu à féliciter la participation ses élèves, Vincent Camiré et Michaël Maurice dans la catégorie des ceintures jaunes 5-7 ans.

Nage synchronisée

Deux médailles d'or pour les Vestales à Laval

Marjorie Laprise-Roy et Arielle Nadeau-Grandmont, des Vestales de Saint-Hyacinthe, ont décroché des médailles d'or en solo lors d'une compétition invitation présentée le 14 mai dernier à Laval.

Ces deux jeunes filles, membres du groupe 10 ans et moins des Vestales, ont ajouté une médaille d'or en équipe, en compagnie d'Audrey Ménard, de Camille Breault, de Claudia Bergeron et de Jade Bernier.

Par ailleurs, les Vestales étaient les hôtes d'une importante compétition provinciale, le Championnat intermédiaire, qui permet à des nageuses de calibre relève d'affronter des athlètes de niveau élite. Une centaine de nageuses ont pris part à cette compétition. Marjorie Bonnier a obtenu la 17e position en figures imposées tandis que Marie-Noëlle Gendron se classait 18e en figures imposées et 15e en routine solo. En routine duo, ces deux nageuses ont terminé au 9e rang.

Un échange culturel profitable aux boxeurs maskoutains

Martin Archambault

Les boxeurs du Nouveau-Brunswick se seraient sans doute passés du week-end culturel entre eux et les boxeurs maskoutains s'ils avaient su que l'échange de claques sur le museau aurait tourné en faveur des boxeurs de Saint-Hyacinthe qui ont mérité deux victoires sur trois samedi.

Et c'est à une femme, Éliza L. Breton, qu'on a permis de distribuer les premiers coups à saveur maskoutaine. Sur une lancée victorieuse, la redoutable jeune fille a défait sa rivale, Vanessa McDermott, par un pointage de 24-10 dans la catégorie junior moins de 63 kg.

Daniel Béchette a aussi fait honneur à Saint-Hyacinthe en l'emportant 7-1 sur Gaby Savoie chez les juvéniles moins de 81 kg. Mais tout n'a pas été rose pour les pugilistes de Saint-Hyacinthe. Alexandre Ouellette, martelé de coups, a vu l'arbitre arrêter son combat au troisième round devant François Maltais.

La veille, à Thedford Mines, dans le cadre d'un autre affrontement, Jean-François Leduc défendait pour sa part les couleurs du club de boxe de Saint-Hyacinthe dans la classe senior plus de 91 kg devant Stéphane Nolin. Nolin est allé embrasser le tapis dès le pre-

mier assaut quand l'arbitre a dû arrêter le combat devant la domination de Leduc.

Barbeau surprend un Américain

Les choses vont plutôt bien pour le Club de boxe de Saint-Hyacinthe. La semaine dernière, Jonathan Chicoine-Barbeau a été sélectionné pour faire partie d'une délégation de huit boxeurs provenant des clubs de Montréal, Laval et Saint-Hyacinthe dans un affrontement Montréal-Portland.



Photothèque Le Courrier

Jonathan Chicoine-Barbeau, à gauche, a causé une surprise en battant un champion des États-Unis lors d'un affrontement Montréal-Portland.

La délégation représentant Montréal est revenue avec quatre victoires dont celle de Jonathan Chicoine-Barbeau qui a causé toute une surprise en défaisant le champion des États-Unis chez les juvéniles moins de 54 kg.

Barbeau a en effet surpris Kermit Gonzalez pour remporter le combat par décision partagée. Gonzalez, originaire de Boston, est de plus membre de l'équipe nationale.

Au cours de la même fin de semaine, à Montréal, Daniel Béchette a vaincu Simon Lavoie de Montréal par arrêt de l'arbitre au premier assaut chez les juvéniles plus de 91 kg. À Chicoutimi, Marc Seyer a accompagné trois de ses boxeurs dont deux sont revenus avec une victoire.

Chez les cadets moins de 37 kg, Chan Tremblay a défait Éric Gauthier de Jonquière par un pointage de 3-0. Alexandre Ouellette a quant à lui battu Tom Côté de Chicoutimi par arrêt de l'arbitre au deuxième round chez les juvéniles moins de 51 kg.

Son frère cadet, David Ouellette, a cependant eu moins de veine en s'inclinant devant Maxime Simard de Chicoutimi par arrêt de l'arbitre au troisième round chez les benjamins moins de 28 kg.

ACHETEZ, PARTEZ et PAYEZ qu'en 2002!

**Comptant
Versement
Intérêt**

jusqu'en 2002

*C'est
l'événement
achetez
sans payer!*

*Certaines conditions s'appliquent.

Le monde de l'auto vient de changer...

DU JAMAIS VU!

**Michel Baril,
président**

331, boul. Laurier, C.P. 98
Saint-Hyacinthe, Qc. J2S 7B2

Baril
ST-HYACINTHE

Ford
Lincoln

450

773-7070

*Sur approbation de crédit, non valide si vous payez comptant, payable en janvier 2002. Détails chez votre concessionnaire.

www.barilford.com



56 ANS ET LA TRADITION CONTINUE

ALBANY TÉTRAULT inc.

Meubles et appareils ménagers

Papy Bany a toujours les meilleurs prix



Beaucoup de fauteuils
QUEEN ANN avec ou sans
mécanisme pour s'amuser
dans le confort...

à partir de 299 \$

Table console
en merisier
Choix de couleurs au
prix incroyable de 189 \$



Chaise berçante en chêne
miel pâle ou foncé
Idéal pour bercer Poutchi !
seulement 139 \$



Le confort de tout les papas
et papys c'est LA-Z-BOY
Venez essayer nos modèles
et trouvez le vôtre
À partir de 339 \$



Grand choix de mate-
las et sommiers pour
petits et grands
Toutes des marques
connues à petits prix



Matelas double à partir de 159 \$
Matelas simple à partir de 139 \$



Grande vente DE LA QUALITÉ À DES PRIX FOUS, FOUS, FOUS



Plusieurs modèles d'ensem-
bles de cuisine en chêne
miel, tables avec piédestal
double, simple ou avec
pattes



Aussi autres modèles de
chaises

N'oubliez pas le bahut
Il y en a un en particulier
super beau !

**Déplacez-vous, spéciaux
partout en magasin.**

Qualité - Bas prix - Service hors pair
UN SEUL ENDROIT DEPUIS 56 ANS
845, rue Crémazie, secteur Douville
Saint-Hyacinthe **774-6280**
financement disponible 3-6 ou 12 mois

Heures d'ouverture

Lundi : 13 h à 17 h 30 Jeudi et Vendredi : 9 h à 21 h Dimanche : 12 h 30 à 16 h 30
Mardi et Mercredi : 9 h à 17 h 30 Samedi : 9 h à 17 h

Chez nous c'est chez vous...